University of Virginia Library
DC611.N854 P8
ALD La Normandie, par Henri Prento
CX 000 699 422

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

ALDERMAN LIBRARY
UNIVERSITY OF VIRGINIA
CHARLOTTESVILLE, VIRGINIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

PUBLICATIONS DE LA *REVUE DE SYNTHÈSE HISTORIQUE*

LES RÉGIONS DE LA FRANCE

VII

LA NORMANDIE

PAR

HENRI PRENTOUT

Professeur à l'Université de Caen.

Prix : 4 fr. 50

PARIS

LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF

12, RUE SAINTE-ANNE, 12

1910

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

LES RÉGIONS DE LA FRANCE

VII

LA NORMANDIE

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

LES
RÉGIONS DE LA FRANCE

VII

LA NORMANDIE

PAR

HENRI PRENTOUT

Professeur à l'Université de Caen.

PARIS

LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF

12, RUE SAINTE-ANNE, 12

1910

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

DC
611
.N854P8

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

LES RÉGIONS DE LA FRANCE

LA NORMANDIE

I

ESQUISSE GÉOGRAPHIQUE. — LES PAYS.

La Normandie n'est pas une entité géographique : c'est avant tout une expression historique. Comme bien d'autres contrées, cette province est une œuvre de l'histoire.

Aucun géographe moderne n'a essayé de décrire l'ensemble de la Normandie au point de vue purement géographique[1]. Depuis long-

1. Reclus, dans sa *Géographie universelle*, consacre un chapitre à la Basse-Normandie et au Cotentin et fait rentrer la description de la Haute-Normandie dans le chapitre relatif au bassin de la Seine. Vidal-Lablache dans son excellent *Tableau de la géographie de la France*, si plein d'idées, décrit ensemble le pays de Caux et la Vallée de la Seine et il rattache le Bocage Normand à l'étude de l'ouest de la France. De même, le commandant Barré, dans son *Architecture du sol de la France* réunit la Haute-Normandie au Bassin Parisien et il rattache le Cotentin au massif armoricain et aux *régions marginales*. Il n'y a pas de géographie moderne de la Normandie. Les descriptions de la Normandie que l'on trouvera dans Masseville, *État géographique de la province de Normandie*, Rouen 1722, 6 vol. in-12, dans les ouvrages généreux de Du Moulin, *Géographie ou description générale du royaume de France, divisé en six généralités*, Paris, 1765, in-12 (le tome V contient la généralité de Caen), dans Piganiol de la Force, *Nouvelle description de la France*, 1717, 6 vol. in-12, dans le *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, de d'Expilly, Paris, 1762-1770, 6 vol. in-folio, n'ont plus qu'un intérêt historique.

Deux thèses récentes, l'une de géographie régionale, de Félice, *La Basse-Normandie*, Paris, 1907, in-8, l'autre, de géographie humaine, Sion, *Les paysans de la Normandie orientale*, Paris, 1908, in-8, ont abordé l'étude géographique de la Normandie; leurs titres mêmes indiquent la division nécessaire de la Normandie en deux régions. Nous renvoyons à ces deux ouvrages pour toute la bibliographie géographique et pour l'indication des cartes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

temps d'ailleurs on distingue communément au moins deux Normandies : la Haute et la Basse, expressions courantes et qui désignent deux régions bien distinctes avec des aspects différents, des centres différents, et surtout une vie, un état d'esprit différents. Parfois on intercale entre elles une Normandie médiane. Si commode, en effet, que soit la division traditionnelle, Haute et Basse-Normandie, si réelle qu'elle soit par certains côtés, il est certain qu'elle ne rend pas absolument la vérité géographique; il y a toute une série de transitions entre le Cotentin, l'Avranchin, qui géologiquement se rattachent au massif armoricain et les plateaux calcaires que baigne la Basse-Seine et qu'elle isole du reste de la Normandie. La preuve en est dans la difficulté que l'on éprouve à tracer la frontière entre la Haute et la Basse-Normandie. L'on a entendu quelquefois, mais rarement, Basse-Normandie dans le sens de pays normand situé au sud de la Seine; la plupart des auteurs lui donnent pour limite la vallée de la Dives, quelques-uns lui font atteindre la Touques et dans une thèse récente qui consacre géographiquement l'expression de Basse-Normandie, M. de Félice lui assigne comme limite, « non pas précisément la vallée de la Dives, mais le talus par lequel le pays d'Auge se termine au-dessus de la plaine de Caen et que la Dives suit toujours d'assez près [1] ».

A vrai dire, cette limite est un peu factice, si l'on crée une Normandie médiane, il y aura difficulté à fixer les limites est et ouest de cette nouvelle Normandie. Aussi une autre division s'est-elle fait jour récemment : dans une thèse de géographie humaine, M. Sion emploie l'expression de Normandie orientale pour désigner tout le pays à l'est de la Seine avec la vallée même de ce fleuve. Une Normandie orientale suppose une Normandie occidentale. Ces nouvelles appellations ne rendront pas non plus toute la complexité des régions normandes ; elles ne résoudront pas la question de l'attribution des zones marginales.

C'est que la Normandie fait à la fois partie du bassin parisien dont la mer vient trancher brusquement les différentes assises et de l'Armorique qui y dessine ses presqu'îles échancrées au nord, la domine des derniers escarpements de ses massifs au sud : c'est donc un ensemble de pays très variés. Leurs noms leur viennent

1. De Félice, *op. cit.*, p. 6.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

parfois des pagi gaulois, leur nom mais non leurs limites [1].

Dans la partie de la Normandie orientale contiguë à l'Ile-de-France, c'est d'abord le Vexin, démembrement de l'ancien pays des Véliocasses qui s'étendait jusqu'à Rouen. En Normandie, le nom ne s'étend plus qu'à la région comprise entre l'Andelle, l'Epte et la Seine, c'est le Vexin normand faisant face au delà de l'Epte au Vexin français. Un historien a pu dire justement que pour la possession de cette marche frontière de l'empire anglo-normand et du royaume des Capétiens, autant de sang avait été versé que pour la possession des plateaux de Lorraine. C'est un grand plateau calcaire où courait la voie romaine, que traverse encore aujourd'hui la grande route de Paris à Rouen ; il présente de grandes fermes, de grandes exploitations rurales, telles que par exemple la ferme historique de Brémule, avec ses habitations, ses vastes étables et écuries, encadrées de rangées d'arbres, et d'immenses champs de blé où les grands bœufs blancs, chers au chansonnier, traînent la charrue. Cette région se termine sur la Seine par des éperons caractéristiques, la côte Saint-Michel et celle de la Justice en face de Vernon, la côte historique qui porte le Château Gaillard, au-dessus des Andelys et, à l'extrémité de la vallée de l'Andelle, le profil si pur de la côte des Deux-Amants.

Au nord, une cassure presque rectiligne, des talus très rapides dominent de soixante à quatre-vingts mètres une sorte de grande dépression parsemée de monticules, allongée entre deux escarpements, c'est le pays de Bray, pays de vallons, de prairies, de pâturages. « Chaque herbage est entouré d'une ceinture d'arbustes d'où se détachent quelques beaux arbres, chênes, hêtres ou frênes, attestant que ces riches pâturages ont dû être conquis sur une forêt qui recouvrait autrefois toute la contrée. Les fermes sont nombreuses, disséminées et de peu d'importance, les villages.

1. Ces limites ont beaucoup varié; les noms actuels ne correspondent plus toujours aux noms des anciens pays qui ne correspondent pas non plus toujours à une région géographique : aujourd'hui on ne comprendra plus Coutances dans le Cotentin ; le pays de Caux n'a pas du tout les mêmes limites que le *pagus Caletensis*, le Roumois est tout autre chose que le *pagus Rodomensis*. C'est peine perdue que d'essayer d'identifier les deux choses. Enfin il faut tenir compte de la très juste remarque de M. Sion, *op. cit*, p. 5. « En Normandie comme dans bien d'autres provinces, le langage populaire n'a distingué que les unités naturelles dont l'originalité est la plus saisissante, laissant entre elles de vastes espaces sans nom. »

Pour les pays de Basse-Normandie, au point de vue physique, voir Bigot, *Esquisse géologique de la Basse-Normandie* (Bull. lab. Géol. Fac. sc., Caen, t. I et II, 1890 à 1894).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

presqu'entièrement cachés dans des plis de terrain, consistent en un petit nombre d'habitations groupées autour de l'église[1]. »

Les étendues monotones recommencent avec le pays de Caux, qui doit son nom aux Calètes, grand plateau crayeux recouvert d'une nappe d'argile et d'un manteau de limon, sol extrêmement perméable dépourvu de sources et souvent manquant d'eau, parsemé de fermes entourées sur les quatre côtés de grands arbres plantés sur des remparts de limon qui donnent un aspect caractéristique, en l'égayant un peu, à cet immense plateau. La possession et l'exploitation du sol y apparaissent à chaque pas : les cadres de verdure qui dénoncent les habitations sont rapprochées. Il arrive même que les villages soient de longues rues (Longuerue) au bord des routes. Ce sont ces manifestations si fréquentes de l'habitat humain et de sa longue ancienneté qui faisaient dire à un Américain « the finished of it ». Vers la mer, le pays de Caux se termine par des pentes abruptes, de hautes falaises encadrant *des valleuses* souvent interrompues par les éboulements qui ont enlevé le dernier stade par lequel elles se raccordaient au rivage ; à l'extrémité de quelques courtes rivières, des ports ont conservé leurs noms scandinaves : Dieppe, profond ; les Dalles, ruisseau ; Fécamp, *fiskr,* pêcherie. Vers la Seine aussi descendent des vallées profondes dont les eaux entretiennent de nombreuses usines, celles de Bolbec, Lillebonne ou des faubourgs industriels de Rouen.

Géographiquement il serait assez difficile de donner des limites au Roumois, qui doit son nom *pagus Rodomensis* à la métropole. Historiquement le Roumois correspond à l'ancien archidiaconé de Rouen situé au nord de la Seine, mais avec une extension au sud entre l'Eure et la Risle due sans doute à l'activité des archevêques. Chose singulière : c'est aujourd'hui à ce pays à l'ouest de la Seine que les géographes, qui prennent avec raison pour base les termes mêmes employés par le paysan, réservent le nom de Roumois. Avec la Campagne du Neubourg, il constitue un ensemble de terrains crétacés, de hautes plaines de culture intense et de forêts telle que la forêt de Brotonne. Sur cette rive gauche, l'Evrecin, *pagus Ebroïcensis,* le Mérezais, *pagus Madriacensis,* sont représentés aujourd'hui par de petits pays tels que le Thimerais, la plaine Saint-André ; ils se continuent vers le nord par le pays

1. A. de Lapparent, *Le pays de Bray*, Paris, 1879, p. 10-11.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

d'Ouche ; les terres sont assez maigres, les forêts nombreuses, forêt de Châteauneuf, de Breteuil, de Conches, de Beaumont ; mais l'industrie apparaît dans les vallées de l'Eure, de l'Iton, de l'Avre, avec de petites villes comme Evreux, Laigle, Rugles. Ce pays se termine sur les bords de l'Avre par une zone frontière jadis aussi contestée entre les rois de France et les rois anglo-normands que le Vexin : la ville de Verneuil, les châteaux de Tillières et de Breteuil la marquaient autrefois.

Au delà de la Risle commence la Normandie moyenne, avec le Lieuvin (*pagus Lisvinus*) et le pays d'Auge ou vallée de la Touques : ces deux pays ont même aspect : ce sont de gras et verdoyants pâturages, terre bénie de l'élevage et des fromages, des pommes et du cidre, terre chère aux peintres et aux animaliers normands, avec de grands marchés : Bernay, Pont-l'Evêque ; des villes industrielles : Lisieux. Ici point de villages compacts, des hameaux, des fermes isolées cachées dans la verdure. Ce joli pays se termine par une côte merveilleuse, la corniche normande entre Honfleur (Côte de Grâce) et Trouville, et par la ligne des villes modernes de bains de mer.

Au delà du talus de la Dives, c'est enfin la Basse-Normandie et ses campagnes, pays de plaines ou de plateaux médiocres : la Campagne de Caen présente de longues ondulations à pente très douce, avec des régions arides où il y a à peine assez de terre pour beurrer les cailloux ; au nord de Caen, le blé, le colza s'étendaient jadis en de larges champs ; ici plus de haies, plus de lignes d'arbres continues, pas de maisons isolées, des villages compacts groupés autour de ces jolis clochers dont les carrières d'Allemagne, de Calix ont fourni les matériaux ; le génie normand, la coupe élancée, villages où trop souvent aujourd'hui les constructions tombent partiellement en ruines, bientôt « deserted villages » de cette contrée que la disparition du colza et l'alcoolisme appauvrissent et dépeuplent.

A l'ouest de la plaine de Caen, le Bessin (*pagus Bajocassinus*) offre des haies vives, de grandes rangées d'arbres, chênes et ormes, de superbes prairies, des pommiers, ces deux caractéristiques du paysage normand. Au sud, la bande de terrains jurassiques prend en écharpe toute la Basse-Normandie en enveloppant les terrains primaires du massif armoricain : la Campagne de Caen se prolonge donc par la Campagne de Falaise (ancien

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Hiémois), région de plaines bien cultivées, par la Campagne d'Argentan, par la Campagne d'Alençon au revers de régions montagneuses qui dominent la Basse-Normandie. Il y a un contraste marqué entre toutes ces régions de plaines, plaines Saint-André, Lieuvin, Campagnes, Bessin et les massifs montagneux du Perche dont Mortagne est le centre, les monts d'Amain, la forêt d'Ecouves, la forêt d'Andaine, centres importants de dispersion des eaux, enfin avec le pays onduleux et pittoresque par excellence, le Bocage. Ici ce sont des terres argileuses couvertes de prairies, les crêtes sont couronnées d'ajoncs et de bruyères, les maisons sont faites de torchis et de schiste ; les rivières ont profondément affouillé leurs vallées et gagnent la Campagne par de profonds défilés. C'est la Suisse normande. Le pays est boisé, accidenté, l'industrie utilisa les rivières et créa ces gros bourgs, Villedieu-les-Poëles, Tinchebray, Sourdeval.

Cette partie de la Normandie dépend géologiquement du massif armoricain ; toutefois le Cotentin avec les presqu'îles découpées qui le terminent au Nord, les marais qui au Sud l'isolent et ferment ce qu'on appelait au Moyen Age le Clos du Cotentin est encore un pays maritime, une terre qui appela les colonies noroises auxquelles elle doit les noms de ses caps, de ses baies, de ses villes, Barfleur, la Hogue, le Hague-Dike ; mais plus au Sud l'Avranchin qui n'est qu'une partie du Bocage, est le moins normand des pays; plus d'appellations scandinaves dans les noms de lieu; les terminaisons en *ey*, *ay* rappellent les suffixes latins en *acum*, plus de ces types de grands paysans et de marins blonds aux yeux bleus si fréquents dans le Cotentin, mais des hommes bruns et trapus ; le village même a changé d'aspect et annonce la Bretagne. Sans doute ce pays fut longtemps breton ; à une époque reculée, autour de cette baie du Mont-Saint-Michel qui paraît si bien située pour unir la Normandie à la Bretagne, il s'est versé beaucoup de sang pour la possession de la marche que se disputaient les chefs normands de la Seine, comtes puis ducs de Normandie et leurs voisins, les comtes de Rennes qui devaient devenir ducs de Bretagne. Ce pays est resté normand par droit de conquête ; il l'est par ses verdoyants pâturages, par sa richesse, puisque la Normandie évoque toujours cette idée de pays riche, naturellement che qui ne demande à l'homme qu'un minimum d'efforts.

Voilà un des traits communs à tous ces pays si divers ; il en est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

d'autres : c'est la mer qui a formé la Normandie, elle lui a donné son climat humide, partant sa fertilité. Elle lui a donné son activité commerciale. Comme on l'a justement remarqué, la Normandie est tournée vers la mer, elle s'incline vers elle par le grand fleuve dont elle possède le cours inférieur, par les nombreux cours d'eau de la Basse-Normandie, Touques, Dives, Orne, par les terres découpées qui terminent au Nord le Cotentin. Par là elle devait attirer les conquérants Saxons, puis Scandinaves. C'est à la mer qu'elle doit une partie de sa population et que celle-ci doit encore aujourd'hui la vie. Ce sont les marins, les hommes du Nord, les Northmen qui ont fait la Normandie, ont baptisé ses baies, ses villes maritimes, les îles de ses fleuves.

Mais à vrai dire, il y a toujours eu deux courants qui ont agi sur la Normandie : si l'un vient de la mer, l'autre vient du bassin parisien ; tous ces pays gaulois, tous ces *pagi*, Rome en a déjà fait une unité administrative, la IIe Lyonnaise, qui est devenue la province ecclésiastique de Rouen, cadre qui a reçu les Normands et que les chefs des Normands de la Seine ont voulu remplir et ont rempli. Les chefs normands de Rouen ne regardèrent plus seulement vers la mer ; ils se tournaient vers l'intérieur des terres, vers Paris, ils voulaient être les grands vassaux du roi de la *Francia occidentalis*, ils se sont élevés en devenant les protecteurs des Capétiens. Qu'on lise leur premier historien, Dudon de Saint-Quentin qui écrivait au commencement du XIe siècle, on y retrouve ces deux traits : il nous représente les ducs comme les descendants des rois de Danemark, mais aussi comme les fidèles alliés du roi de France. C'est à ces ducs qui méritèrent par leur intelligence leur haute fortune, à ces rassembleurs de la terre normande que remontent aussi les origines de l'historiographie normande.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

II

LES HISTORIENS DE LA NORMANDIE.

En Normandie, comme en bien d'autres provinces, les premières histoires de la province remontent au XVIe siècle. Mais De Bras, l'annaliste caennais, modeste initiateur du mouvement historique a emprunté aux chroniques le début de sa courte histoire. La Normandie, en effet, avant d'avoir trouvé des historiens, a vu la plus belle floraison de chroniques qui ait jamais illustré une province; elle la doit au grand nombre de ses abbayes, davantage au rôle important qu'elle a joué pendant toute la durée de la monarchie anglo-normande, mais aussi, dès le début, à l'initiative de ses ducs qui ont fait écrire leur histoire, l'œuvre aujourd'hui connue sous le nom de *De moribus et actis primorum Normanniæ ducum*[1]. Dudon de Saint-Quentin écrivait dans les premières années du XIe siècle pour les ducs et sur leurs indications une chronique officielle. Et depuis c'est Guillaume de Jumièges, c'est le roman de Rou de Wace, c'est la chronique de Benoît de Sainte-More, puis l'histoire ecclésiastique d'Orderic Vital, la chronique de Robert de Torigni[2]. Ce sont aussi toutes les chroniques anglo-normandes des Guillaume de Malmesbury, des Siméon de Durham, des Henry de Huntingdon, des Raoul de Dixcie, des Florent de Worcester[3].

Après la conquête de la Normandie par les rois de France en 1204, l'histoire de la province perd une grande partie de son intérêt; aussi n'y a-t-il plus que des chroniques monastiques, telles que la chronique de Saint-Étienne de Caen, l'une des choses les plus inutiles que l'on puisse lire[4].

Mais au XIVe siècle, les guerres anglo-navarraises suscitent de

1. La plus récente édition est celle de M. Lair dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 1865.

2. Voir pour l'indication détaillée des chroniques, de leurs éditions et des travaux critiques auxquels elles ont donné lieu : Molinier, *Les Sources de l'histoire de France*, Paris, 1902, II, pp. 46-49, 213-234.

3. Pour les sources anglaises. voir outre Molinier, Gross, *The Sources and literature of english history*, Londres, 1900, in-8, p. 254 sqq.

4. *Quartus liber Chronicorum Anonymi Cadomensis*. Mémoires de la Société des Antiquaires, t. XXXIII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

nouvelles œuvres : la *Chronique normande du XIVe siècle*, si elle n'est point nécessairement l'œuvre d'un Normand, présente un réel intérêt pour le début de la guerre de Cent ans[1]. La *Chronique normande du XVe siècle* est en réalité une chronique rouennaise[2]. La Normandie vit alors paraître non des historiens précisément, mais des auteurs qui retracent les grands événements contemporains. Robert Blondel raconte pour Charles VII la reconquête de la Normandie, la *Reductio Normanniæ*[3]. C'est un Normand que Thomas Basin, l'évêque de Lisieux, ancien professeur à l'Université de Caen ; si son histoire de Charles VII et de Louis XI dépasse le cadre normand, elle est particulièrement précieuse pour cette province[4].

Avec le XVIe siècle, la chronique originale disparaît, on ne publie plus que des compilations comme ces *chroniques de Normandie* qui trouvaient si bon accueil auprès de lecteurs curieux mais sans préoccupation critique, que trois éditions s'en succédaient à Caen dans les premières années du XVIe siècle, et qu'elles étaient encore réimprimées en 1581[5].

Sept ans après paraissait le livre de M. de Bras, le père de l'historiographie normande en même temps que le plus précieux des annalistes caennais. Son livre bien connu, *Les recherches et antiquites de la ville de Caen*, est en effet précédé d'un petit traité intitulé : *Les recherches et antiquités de la province de Neustrie, à présent duché de Normandie*[6]. C'est à vrai dire plutôt une description géographique comme on l'entendait alors, qu'une histoire. De Bras, après quelques pages sans critique consacrées à l'histoire de la Neustrie et de la Normandie sous les Ducs jusqu'à Guillaume le Conquérant, passe à la description de Rouen et des autres villes de la province. Chose remarquable, cette très mince histoire de la Normandie se soude aux anciennes chroniques par un anneau très perceptible : de Bras emprunte, il le dit lui-même, aux anciennes chroniques l'histoire d'un grand seigneur nommé

1. Éd. Molinier, Société de l'histoire de France.
2. Société de l'histoire de Normandie.
3. Il y en a deux éditions, l'une dans la collection du Maître des Rôles, l'autre dans la Société d'histoire de Normandie.
4. Éd. Quicherat, Société de l'histoire de France.
5. L. Delisle, *Catalogue des livres imprimés ou publiés à Caen avant le milieu du XVIe siècle* (Bulletin de la Soc. des Antiq., t. XXIV et XXXIII).
6. A Caen, de l'imprimerie de Jean Le Fèvre, 1588, in-8, réimprimé en 1833.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Aubert, qui en fut le premier duc, c'est le roman du duc Aubert ou de Robert le Diable, pris aujourd'hui sans raison pour un personnage historique.

On allait bientôt faire des chroniques normandes un meilleur usage. Leur importance a été telle qu'au XVIIe siècle la première œuvre considérable consacrée à la province est une édition des meilleures d'entre elles. En 1619 André du Chesne publiait les *Historiæ Normannorum scriptores antiqui res ab illis gestas explicantes*, qui s'étendent de l'année 838 à l'année 1220[1]. C'est certainement ce que l'on a fait de plus utile pour l'histoire de la Normandie : car certaines chroniques normandes qui s'y trouvent sont encore rares aujourd'hui. La recension des chroniques devait provoquer un effort historique. Quelques années se passent; et en 1631, du Moulin, curé de Menneval, entreprend une *Histoire générale de la Normandie* qu'il mène jusqu'à Philippe-Auguste[2]. C'est la mise en œuvre des chroniques publiées par du Chesne, précédée d'une description de la Normandie par pays, illustrée de déclarations naïves. « Tous les Normands sont valeureux, soit par terre, soit par mer. » En 1646, Eustache d'Anneville donne un ouvrage plus bref, un *Inventaire de l'histoire de Normandie*[3], réimprimé en 1665, sous le titre d'*Abrégé de l'histoire de Normandie*[4], résumé de l'histoire de la province de César à 1610, compilation abrégée, si l'on peut s'exprimer ainsi, de tous points dénuée de critique. On y peut noter un enthousiasme naïf pour la richesse naturelle de la région, tempéré par l'idée que cette richesse mérite à la province beaucoup d'impositions. « Elle se pourrait dire heureuse si, par une rencontre déplorable, sa félicité mesme n'estoit cause de son malheur. »

Cependant une œuvre plus importante se préparait : le père Artur du Moustier, du couvent des Récollets de Rouen avait préparé une grande histoire ecclésiastique de la province qui devait comprendre cinq volumes. Le premier et le deuxième, sous le titre de *Neustria Christiana*, devaient être consacrés respectivement aux archevêques de Rouen, à leurs conciles, à leurs lettres et aux six évêchés suffragants : le troisième — c'était la *Neustria Pia* — aux

1. Paris, in-folio.
2. Rouen, in-folio.
3. Rouen, in-4.
4. Rouen, in-4.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

abbayes et prieurés de la province, avec leurs fondations, privilèges et revenus; le quatrième, *Neustria Sancta*, aux Saints, aux bienheureux normands : ce serait le martyrologe de la province : enfin le cinquième, *Neustriæ miscellaneæ*, contiendrait des recherches concernant l'histoire ecclésiastique de la province, la dépendance du Vicariat de Pontoise, le culte de l'Immaculée-Conception. Malheureusement, le troisième volume seul parut, grâce à la générosité du duc de Longueville, en 1663[1].

A l'histoire du clergé régulier succéda celle des Conciles. Dom Pommeraye, de la congrégation de Saint-Maur, reprenant en partie l'idée de du Moustier, publia en 1677 les *Sanctæ Rotomagensis Ecclesiæ concilia*[2] qui furent suivis quarante ans après des *Concilia Rotomagensis Provinciæ* de Dom Bessin[3], œuvre qui rend encore de grands services : ce n'est pas une histoire, mais un recueil de textes d'un maniement peu aisé. Vint enfin, au milieu du XVIIIe siècle, l'*Histoire ecclésiastique de la province de la Normandie avec des observations critiques et historiques* par un docteur de la Sorbonne[4]. L'auteur, Charles Trigan, curé de Digoville (Manche), arrête son exposé à la fin du XIIe siècle. Historiens de la province ecclésiastique et historiens du duché semblent d'accord pour ne pas dépasser la réunion de la Normandie à la France et cela est encore vrai de l'œuvre de Toutain de Richebourg : *Essai sur l'histoire de la Neustrie en Normandie depuis Jules César jusqu'à Philippe Auguste*, parue en 1789[5].

Cependant comment se fait-il que le XVIIIe siècle n'ait pas vu naître l'histoire bénédictine de la Normandie? Si c'est au XVIe siècle qu'apparaissent généralement dans les provinces les premières tentatives d'histoire provinciale, c'est au XVIIIe siècle qu'ont eu lieu les travaux de préparation sous forme de réunion de documents, de copies de pièces. Ce mouvement qui n'a point partout abouti, a été inspiré par l'avocat Moreau et dirigé par le contrôleur général Bertin. Il y a eu là une première tentative très curieuse de centralisation du travail historique. Les Bénédictins de Saint-Maur furent les principaux ouvriers de cette entreprise qu'ils menèrent à bien

1. Rothomagi, in-folio.
2. Rothomagi, in-4.
3. Rouen, in-folio.
4. Caen, 1759-1761, 4 vol. in-4.
5. Paris, 2 vol. in-12.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

en quelques provinces, aidés par des laïcs groupés surtout dans les Sociétés locales, dans les Académies. Les Normands comprirent l'importance et la nécessité de ces travaux. Un membre de l'Académie de Rouen, du Boullay écrivait en 1753 : « On ne connaîtra bien la France que lorsque de bonnes histoires particulières de ses provinces seront mises au jour. » Comment cette entreprise qui a réussi ailleurs a-t-elle échoué dans une province dotée d'un si beau passé historique? C'est en Normandie, le bénédictin Dom Jacques-Louis Le Noir né à Alençon en 1720 qui a été chargé du travail préparatoire. Il semble bien qu'il n'a été mis à la disposition de Moreau par le général de la Congrégation de Saint-Maur qu'à la fin de décembre 1762. Ce n'est donc qu'en 1763 qu'il a pu commencer ses recherches. A cette date, plusieurs des grandes histoires bénédictines étaient terminées. En Normandie on partait tard et on partait mal. Dom Le Noir semble avoir eu en vue plutôt une description géographique et topographique de cette province que l'histoire de la Normandie : il le dit dans une lettre à Moreau. Ensuite on exigea de lui des copies de pièces et des copies figurées avec la reproduction des règles d'abréviation : tâche aussi ennuyeuse qu'inutile. Sur ses réclamations justifiées on ne lui demanda plus que des notices, des abrégés. Mal rémunéré, il ne pouvait se procurer les copistes nécessaires. C'est en 1768 qu'on le voit aborder une besogne plus intéressante, le dépouillement des Titres normands de la Chambre des Comptes de Paris.

En 1790, Dom Le Noir avait réuni plus de cent trente mille titres. Mais quand il songea à publier, sinon une histoire définitive, du moins un recueil de documents, les souscriptions firent défaut : l'heure, à vrai dire, n'était point favorable. L'œuvre bénédictine a donc échoué. « La grande collection que Dom Le Noir forma est aujourd'hui possédée par la famille de Mathan, et n'a été jusqu'ici mise à profit que par l'abbé de la Rue [1]. »

Dans certaines provinces, les Bénédictins avaient trouvé un appui précieux dans la collaboration des Sociétés Savantes, des Académies. En a-t-il été de même en Normandie? Il semble bien que les Académies de la province ne se soient guère préoccupées d'histoire locale. La société la plus ancienne de Normandie, peut-être la doyenne des sociétés provinciales de France est l'Académie

1. Ét. Deville, *Dom Jacques-Louis Le Noir et son Inventaire des titres normands de la Chambre des Comptes de Paris*, Paris, 1907, 21 pp. in-8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

de Caen, fondée dès 1652, reconnue officiellement en 1705. Elle n'a pas publié de Mémoires au XVIIe siècle ; la correspondance de Huet avec Cuper récemment publiée, ce que nous savons des membres de l'Académie de cette époque, des Samuel Bochart et autres savants montre qu'ils avaient d'autres préoccupations en tête que l'histoire locale : ils recherchaient l'emplacement du Paradis terrestre[1]. Toutefois il serait injuste de passer sous silence les *Origines de Caen*[2] de l'évêque d'Avranches, Huet, nées d'une controverse qui avait eu lieu à l'Académie sur la question des origines de Caen. Au milieu du XVIIIe siècle paraissent les premiers volumes des Mémoires de l'Académie : le plus ancien est celui de 1754 : des discours, des proverbes, des odes en l'honneur de Louis le Grand, des vers, — et quels vers — produits des enfants des Académiciens y tiennent la première place ! Mais dans le volume de 1755 nous trouvons l'*Histoire de la Normandie* de M. Durville : un Mémoire de M. Crevel intitulé : *Considérations sur l'origine des Normans et leur établissement dans la Neustrie*. En 1758, notons une dissertation sur l'*Origine de Caen* de M. de la Londe, et un *Abrégé de la vie de Guillaume Longue Épée* : c'est tout... et, étant donnée la valeur documentaire et critique de ces travaux, c'est peu, ce n'est rien.

On serait incomplet sur l'historiographie de la Normandie au XVIIIe siècle et on négligerait le vrai point de départ du mouvement archéologique, si on n'indiquait dès cette époque le début des voyages anglais dans la province. Ducarel publiait en 1767 ses *Antiquités anglo-normandes*[3]. Il attirait l'attention sur les monuments qui rappellent le souvenir de l'époque « où des relations très intimes existèrent entre le duché de Normandie et le royaume d'Angleterre gouvernés l'un et l'autre par des lois presque semblables pendant leur réunion ». L'ouvrage est médiocre : il a eu le mérite de nous conserver des monuments qui existaient encore au XVIIIe siècle et n'existent plus aujourd'hui : surtout il inaugurait une série que la Révolution interrompit, mais qui devait reprendre ensuite.

Si on demande quel rôle l'Université de Caen avait joué dans

1. Pélissier, *Lettres inédites de Gisbert Cuper à Daniel Huet*. Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1902, p. 267.
2. Rouen, 1706, in-8.
3. Londres, in-folio. L'ouvrage traduit par Léchaudé d'Anisy parut à Caen, en 1823.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

l'historiographie normande, on pourra répondre : aucun. L'histoire n'entrait pas dans le programme des anciennes Universités qui a mis tant de temps à se renouveler. Ce n'est que par la réforme de 1783-1784 due à Louis XVI que fut créé l'enseignement de l'histoire. L'abbé de la Rue en fut chargé en 1786, il n'aura guère eu de temps à consacrer à l'histoire locale.

En réalité, si la Révolution a arrêté le développement des études historiques d'ailleurs peu florissantes, c'est pourtant de la Révolution que date le mouvement historique. De la Rue dut émigrer après la Constitution civile du clergé contre laquelle il avait organisé la résistance de l'Université. A Londres, il vécut dans l'intimité de lord Leicester, du savant bibliothécaire Douce; il fut attiré par les sociétés savantes de l'Angleterre plus actives alors que les nôtres, plus orientées surtout vers l'étude de l'archéologie du Moyen Age : il fit partie de la Société des Antiquaires de Londres et publia dans l'*Archæologia* nombre d'articles. De la Rue a donc maintenu le fil des relations anglo normandes : il rentra en France sous le Consulat avec de nombreuses copies de documents, surtout avec des copies de manuscrits de vieux poètes français : et ce fut là l'objet principal de ses études.

D'autre part, les Sociétés Savantes se reconstituent dès le début du Consulat. L'Académie de Caen tient une séance publique le 10 germinal an X. Un volume de mémoires paraît en 1811, il est surtout scientifique. Déjà cependant, dans la partie intitulée *Sciences morales et politiques*, on trouve l'ébauche, le plan de toutes les études historiques de l'abbé de la Rue, de toutes celles qui devaient remplir dorénavant sa vie : *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Robert Wace; Recherches sur la tapisserie de Bayeux*; *Mémoire sur la fondation de Caen, sur le Palinod de Caen, sur l'étude de la Botanique à Caen, sur le siège de Caen par les Anglais en 1417, sur l'invasion des Saxons dans le diocèse de Bayeux et particulièrement sur l'Otlinga Saxonia et ses rapports avec le pays appelé aujourd'hui le Cinglais* Le reste du volume est composé de sommaires; nous y voyons déjà apparaître un autre nom fameux, celui d'un abbé, mais cette fois d'un prêtre constitutionnel, l'abbé Rever avec un mémoire sur *l'ancien aqueduc et les ruines qu'on trouve dans la commune du Vieil-Évreux*; nous y rencontrons enfin un autre savant qui deviendra un des chefs du mouvement historique : de Gerville, le maître de Léopold

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Delisle a donné un *Rapport sur quelques médailles et autres monuments trouvés dans l'arrondissement de Valognes.*

L'archéologie romaine, la numismatique, la vieille littérature, tout ce qui va faire l'objet de l'activité des sociétés normandes au XIXe siècle se trouve donc dans ce volume des Mémoires de l'Académie de Caen de 1811, qui résume sans doute l'activité de la Compagnie de 1802 à 1811 ; et vraiment on peut penser qu'elle n'a pas mal travaillé. Le volume de 1816 qui contient les rapports sur les travaux pendant les années 1811, 1812, 1813, 1814 et 1815 n'est pas non plus indifférent : on y relève des *Recherches sur l'ancienne culture du pastel dans la Basse-Normandie,* une *Notice sur Foucault,* l'intendant de Caen dont on connaît l'intérêt passionné, trop passionné, pour les manuscrits et les antiquités normandes et le rôle dans les fouilles de Vieux, l'antique Aregenua, un *Mémoire sur les trouvères* de l'abbé de la Rue, et de l'abbé Rever une *Notice sur les ruines de Juliobona.* Les premiers travaux de M. de Gerville sont résumés par des *Recherches sur le pays des Unelli et sur les villes qui y ont existé sous la domination romaine.*

Pendant les premières années de la Restauration, si agitées, moins propres peut-être aux études historiques que les derniers temps de l'Empire, l'Académie paraît sommeiller. Mais elle a joué un rôle incontestable dès le début de la renaissance des études historiques.

Il était d'autant plus nécessaire de l'indiquer que, cela posé, la suite se comprendra mieux, on saisira plus clairement le point de départ du mouvement de restauration des études normandes entre 1820 et 1825.

Ce mouvement a incontestablement pour centre la ville de Caen. Sans doute, Rouen a été la capitale de la Normandie, tant qu'il y a eu une Normandie, un gouverneur, des États, un Parlement surtout ; mais, pendant la période révolutionnaire tout cela a disparu. Rouen est encore une capitale par l'incomparable grandeur de son site, la splendeur et le nombre de ses monuments, l'activité de son industrie et de son port ; elle l'est même encore au point de vue historique, parce qu'elle possède précisément, par les institutions qu'elle a eues jadis, les plus importants fonds et Archives de la Normandie. Qui s'en avisait en 1825 ?

Rouen n'était plus la capitale d'une province il n'y avait plus de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

provinces, il n'y avait que des départements. Ce sera désormais le cadre obligé du travail historique. Mais qui grouperait les départements normands? Rouen est un peu loin de la Basse-Normandie, Caen a une position plus centrale et on songe aux vers du professeur du XVIIe siècle, Antoine Halley :

> O Cadomus, tu Neustriaci Cor orbis, ut ingens
> Rotomagus caput.

Caen a été le cœur qui a battu pour le Calvados, l'Eure et la Manche. L'Orne a toujours eu une vie plus indépendante : l'Orne, c'est le Perche, c'est un peu le Maine, ce fut la généralité d'Alençon. Si Caen a été le centre du mouvement qui groupa les cinq départements normands, il n'est que juste de reconnaître que c'est un haut Normand, Auguste Le Prévost, qui a été comme le ferment de ce mouvement [1].

Avant même la fin des guerres de l'Empire, l'intérêt passionné que portaient les Anglais à nos monuments s'était de nouveau éveillé. En 1814, Anderson, membre de la Société des Antiquaires de Londres, eut le singulier mérite de reproduire dans un grand nombre de dessins les églises les plus remarquables de notre province. « Ce fut une révélation. » Disons tout de suite que cet ouvrage fut suivi de ceux de Cotman et Dawson Turner [2], et qu'en 1825 paraissait le *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France* de Dibdin, traduit de l'anglais par Licquet [3].

Auguste Le Prévost était sous-préfet de Rouen quand il connut, en 1813 et en 1814, les travaux d'Anderson. Il se prit d'un vif intérêt pour les monuments de la Seine-Inférieure et chercha, mais en vain, à entraîner dans cette voie l'Académie de Rouen restaurée. En 1821, il obtenait du préfet M. de Vanssay une circulaire relative à la conservation des monuments des antiquités de la Seine-Inférieure et faisait créer à la Préfecture une commission des Antiquités du département. C'est la première en date des nouvelles sociétés... et aussi c'est le début d'un mouvement qui a été un

1. Pour toute cette question, voir L. Passy, *Discours prononcé à la séance solennelle des Antiquaires de Normandie le 30 janvier 1902* (Bull. de la Soc. des antiquaires, t. XXII, p. 163 sqq.).
2. *Architectural antiquities of Normandy*, Londres, 1822, 2 vol. in-folio.
3. Paris, 4 vol. in-8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

mouvement de conservation et de restauration des monuments, un mouvement archéologique.

Mais en 1824, Caen reprenait l'avance sur Rouen et s'emparait de la direction du mouvement par la création de la Société des Antiquaires. Comment est née cette Société?

L'Académie, il faut bien le reconnaître, sommeillait depuis 1816; de 1816 à 1825, elle ne publie plus de mémoires : elle a encore entendu à cette date quelques rapports sur les vestiges des Thermes de Bayeux, les observations de Pattu sur la rivière d'Orne. Elle manque d'argent. Manque-t-elle d'hommes? Elle avait l'abbé de la Rue, c'était beaucoup et c'était peut-être trop : son hégémonie et sa tyrannie n'ont-elles point paralysé les efforts de la Société? Il y a eu aussi incontestablement besoin de spécialisation des organes. La Linnéenne et la Société des Antiquaires se sont détachées de l'Académie pour des besognes spéciales.

L'Académie qui végète se laisse enlever par les Antiquaires la direction des études normandes. M. L. Passy a retracé avec beaucoup de verve et d'humour l'histoire des débuts difficiles de cette société. Il faut compter avec l'opposition boudeuse, goguenarde de l'abbé de la Rue; mais on est poussé par l'enthousiasme réel de Le Prévost et d'un nouveau venu qui, dès 1829, professe un cours libre d'archéologie, Arcisse de Caumont. Cet enthousiasme, cet entrain ne sont pas purement scientifiques, qu'on ne s'y trompe pas. Il y a de la politique là-dessous. Les fondateurs de la Société des Antiquaires ne furent ni Le Prévost ni Caumont, mais un Caennais, le chevalier de Touchet et un Rouennais, M. de Blosseville. Ces châtelains groupaient les forces de la Restauration (avec un grand R). On déclare membres de droit les cinq préfets de la Normandie. Mais l'idée était trop juste pour être gâtée par la politique, et les Antiquaires, sous la Monarchie de Juillet et sous le Second Empire, étaient encore dans tout leur éclat. Leurs volumes de Mémoires sont pleins de choses, pleins d'excellentes dissertations, et mieux encore, pleins de textes. On ne saurait oublier qu'aux Antiquaires revient l'honneur d'avoir publié des textes normands, tels que la réédition de Dudon de Saint-Quentin, des recueils de pièces tels que les *Rôles normands* de Bréquigny d'une importance capitale pour la connaissance de la domination anglaise en Normandie, et encore tout récemment, maintenant que les Mémoires ont malheureusement cédé la place au Bulletin, ce

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

monument de l'érudition du plus grand des bibliophiles, le *Catalogue des imprimeurs caennais de 1480 à 1550.*

Archéologique à ses débuts, le mouvement est devenu historique, on ne s'est pas borné à conserver les monuments et à les étudier, — ce qui a été plus spécialement l'œuvre d'Arcisse de Caumont et de ses disciples, — on a exhumé des textes et publié des dissertations. Aucune partie de l'histoire de Normandie n'a été traitée à fond; mais toutes ont été abordées.

Des Antiquaires, ce mouvement a gagné l'Académie et à partir de 1851, sous le secrétariat de M. Julien Travers, les volumes des Mémoires devenus plus réguliers ont fait leur place à l'histoire et à la littérature normandes, en même temps que le prix Lair a permis de récompenser certains travaux historiques. A partir de ce moment-là aussi les Sociétés savantes se multiplient. De Caumont est le père de la plupart d'entre elles. Je laisse de côté ceux de ses enfants qui ont étendu leur activité à toute la France, tels que la *Société française d'archéologie* créée en 1834, les *Congrès scientifiques de province* — le premier eut lieu en 1835; — l'*Institut des provinces* créé en 1858. Mais nous noterons l'*Association normande*, sa fille aînée, mise au monde en 1831, et qui est toujours bien vivante. Dans le Calvados, Falaise voit naître la *Société d'agriculture* en 1834, devenue *Société académique* en 1837, Lisieux, la *Société d'émulation* en 1836, Bayeux la *Société d'agriculture, sciences et belles-lettres* en 1841. L'Eure a la *Société libre d'agriculture, sciences et arts* née en 1807, active surtout depuis 1827, et qui doit surtout la vie à l'abbé Rever. Dans la Manche naît à Avranches la *Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts*, en 1834; la *Société académique de Cherbourg*, née en 1755, rétablie en 1807, commence ses publications en 1833; la *Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire du département de la Manche* se constitue à Saint-Lô en 1840.

Mais il faut attendre la fin du second Empire et retourner à Rouen pour assister à une floraison nouvelle de Sociétés, par où la capitale de la Haute-Normandie va disputer à Caen la direction des études normandes[1]. En 1863, se constitue la *Société*

1. Le *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen* ne commence à présenter quelque intérêt pour l'histoire de Normandie qu'après 1830, avec les travaux de l'abbé Cochet, le grand archéologue, de Floquet, l'historien du Parlement de Rouen. Cette activité redoubla après 1852, lorsque M. Ch. de Beaurepaire eut été nommé archiviste de la Seine-Inférieure.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

des bibliophiles normands qui, comme la *Société rouennaise des bibliophiles* née en 1870, se consacre surtout à des réimpressions d'ouvrages rares, de plaquettes, quelques-unes très précieuses.

Enfin il faut placer au premier rang la *Société d'histoire de Normandie,* société de publications de textes qui se constitue en 1869 sur le modèle de la Société d'histoire de France. Depuis lors plus de soixante volumes de textes ont été publiés par elle, des chroniques : celles de Robert de Torigni, de Pierre Cochon, la chronique du Bec, *l'Ystoire de li Normant* d'Amé du Mont Cassin; des recueils d'Annalistes : *les Journaux Caennais;* des mémoires *Mémoires du Président Bigot de Monville*, de *Pierre Thomas sieur du Fossé;* des correspondances : *Correspondance politique et administrative de Miromesnil;* des documents : *Actes normands de la Chambre des Comptes sous Philippe de Valois*, *Antiquus Cartularius Ecclesiæ Baïocensis; Documents relatifs à la marine marchande et à ses armements aux XVIIe et XVIIIe siècles.* Elle a réédité des œuvres de l'érudition des siècles antérieurs, les *Mémoires pour servir à l'état historique et géographique du diocèse de Bayeux* et l'*Histoire ecclésiastique du diocèse de Coutances*, elle a publié enfin un monument de premier ordre, *les Cahiers des États de Normandie depuis Charles IX jusqu'à Louis XIV*, publication restée malheureusement incomplète par suite de la mort du regretté Ch. de Beaurepaire.

De nouvelles sociétés sont nées dans ces quarante dernières années : *la Société historique de Lisieux,* 1869, *la Société viroise*, 1866, *la Société académique du Cotentin*, 1872, *la Société archéologique de Valognes,* 1878, *la Société historique et archéologique de l'Orne*, 1882, et *la Société percheronne d'histoire et d'archéologie* en 1901[1].

Pour avoir une idée complète de l'activité scientifique dans le domaine historique en Normandie, il faudrait ajouter aux Sociétés, les Revues et les Annuaires; beaucoup ont disparu : les *Annales de la Faculté des lettres de Caen,* la *Revue de Caen*, la *Revue du*

1. Pour avoir le tableau complet de l'activité des Sociétés savantes des cinq départements de la Normandie, que nous n'avons pas toutes citées, voir de Lasteyrie et E. Lefèvre-Pontalis, *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, Paris, 1888-1908, 5 vol. in-folio et un supplément en cours de publication.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Calvados, les *Revues de Rouen*. Aujourd'hui il en est encore trois qui ont une certaine importance : *La Normandie littéraire archéologique et historique*, qui a paru à Elbeuf de 1886 à 1890 et est publiée aujourd'hui à Rouen ; la *Revue catholique de Normandie* qui est éditée à Évreux, et la *Revue d'Études normandes*, faisant suite à la *Revue de Cherbourg et du Cotentin*, qui paraît à Cherbourg depuis deux ans.

La création des Commissions départementales pour la recherche et la publication des Documents relatifs à l'histoire économique de la Révolution a augmenté de cinq unités le nombre des sociétés savantes ; leur création est trop récente pour qu'elle ait pu avoir beaucoup de résultats, mais des publications importantes ont déjà vu le jour.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

III

LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL.

Que l'on joigne aux publications des Sociétés Savantes dont nous avons essayé de montrer l'activité, à leurs recueils de textes inédits, à leurs mémoires, le très petit nombre de textes publiés par des travailleurs isolés, dans des collections relatives à l'histoire de France [1], quelquefois par des érudits anglais [2], les Cartulaires peu nombreux [3], les textes de *Coutumes* et les travaux des juristes normands, anglais et allemands qui, en étudiant la Coutume de Normandie ont essayé de jeter la lumière sur les institutions du duché, les histoires locales [4] : histoires de régions,

1. Longnon, *Pouillés de la province de Rouen*, Paris, 1903, in-4. (Recueil des historiens de la France.) Nous avons déjà signalé les Chroniques ou les Documents publiés par la Société d'histoire de France ou le Maître des Rôles.

2. Th. Stapleton, *Magni Rotuli scaccarii Normanniæ sub regibus Angliæ*, Londres, 1840, 2 vol. in-8. Il y a lieu de remarquer que l'histoire de Normandie a, en tout temps, bénéficié du travail des archéologues et des historiens anglais. Nous avons déjà noté quelle part les Anglais ont eue jadis à la Renaissance des études historiques et archéologiques en notre province. Une nouvelle renaissance qui se manifeste à l'heure actuelle en Angleterre et en Amérique n'a pas été sans fruit pour notre histoire; nous en signalerons les résultats en parlant de l'empire anglo-normand ou de la guerre de Cent Ans. Nous renvoyons à l'excellente revue générale que M. Petit-Dutaillis a consacrée à *L'histoire politique de l'Angleterre au Moyen Age*, Revue de Synthèse historique, t. VIII et IX.

3. Deville, *Cartulaire de la Sainte-Trinité-du-Mont de Rouen*, à la suite du Cartulaire de Saint-Bertin, Soc. Hist. France, 1840, in-8. — Andrieux, *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame du Bon Port*, 1862. — P. Laffleur de Kermaingant, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Michel du Tréport*, Paris, 1880, in-4. — Comte de Charencey, *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe*, Alençon, 1889, in-8. — Ch. Bréard, *Cartulaire de Saint-Ymer-en-Auge et de Bricquebec*, Rouen, 1908, in-8 (Soc. hist. de Normandie). — Bourrienne, *Antiquus Cartularius ecclesiæ Baiocensis* (*Livre Noir*), Rouen, 2 vol. in-8 (*ibid.*), 1902-1903 et Anquetil *Le Livre Rouge de l'évêque de Bayeux*, Bayeux, 1909, in-8. — Dubosq, *Cartulaire de la Manche* (*Cartulaire de la Luzerne, du Mont-Morel et du Prieuré de la Perrine*), Saint-Lô, 1878, in-8. — G. Saige, *Cartulaire de la Seigneurie de Fontenay-le-Marmion*, Imprimerie de Monaco, in-4, 1895. — Th. Courtaux, *Preuves pour servir à l'histoire de la maison de Touchet*, Paris, 1906, in-4. — Barret (abbé), *Cartulaire de Marmoutier par le Perche*, Mortagne, 1894, in-8. — Lepingard, *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Saint-Lô*, 1899. — Bonnin, *Cartulaire de Louviers*, Paris, 1870-1883, 5 vol. — Voir Stein, *Bibliographie générale des cartulaires français*, Paris, 1907, in-8.

4. Dans une province aussi vaste que la Normandie, il faut compter, en dehors des tentatives d'histoire générale, avec les tentatives d'histoire régionale. Sous l'ancien régime, on a tenté l'histoire d'un diocèse. Farin, *La Normandie chrestienne ou l'his-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

de comtés, de villes, de cantons, de communes, on aura l'ensemble des documents imprimés dont on disposerait aujourd'hui pour tenter une synthèse de l'histoire de Normandie

Quant à la masse énorme des documents inédits, pour ce qui est des Archives, l'*État général par fonds des archives départementales*[1] donne la situation des fonds inventoriés, classés, non classés et les indications générales; les Inventaires des archives départementales, communales, hospitalières[2], nombreux en apparence, ne représentent dans la réalité qu'une très faible part des documents que contiennent ces Archives; pour ce qui est des Bibliothèques, les Catalogues de leurs manuscrits ont été publiés[3].

loire des archevesques de Rouen, Rouen, 1659, in-4, Dom Pommeraye, *Histoire des archevesques de Rouen*, Rouen, 1667, in-folio, traitent plutôt l'histoire des prélats que celle du diocèse. Mais Hermant donne *L'histoire du diocèse de Bayeux*, Caen, 1705, in-4; Béziers, *Des Mémoires pour servir à l'état historique et géographique du Bessin*, édités par Le Hardy (Soc. hist. de Normandie), 1896, 3 vol. — Esnault, une *Dissertation préliminaire sur l'histoire civile et ecclésiastique du diocèse de Sais*, 1746. Ces tentatives ont été reprises de nos jours : abbé Hommey, *Histoire générale ecclésiastique et civile du diocèse de Séez*, Alençon, 1899. — Abbé Pigeon, *Le diocèse d'Avranches*, Coutances, 1888, in-8. — Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances depuis la fondation de l'évêché jusqu'à nos jours*, Coutances, 1839, in-8. — H. de Formeville, *Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux*, Lisieux, 1873, 2 vol. in-8, que l'on peut rapprocher de Le Brasseur, *Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Évreux*, Paris, 1722, in-4. En dehors de ces tentatives d'histoire régionale, qui ont pour cadre un évêché-comté, d'autres ont eu pour cadre un comté : les tentatives les plus anciennes ont eu lieu dans le Perche : René Courtin, *Histoire du Perche*, 1611; Gille Bry de la Clergerie, *Histoire des pays et comté du Perche et duché d'Alençon*, Paris, 1620, in-4. Voir encore Estancelin, *Histoire des comtes d'Eu*, Paris, 1828, in-8. — Depuis la Révolution on a pris le cadre départemental, A. Le Prévost, *Mémoires et notes pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, recueillis et publiés par M. L. Delisle et L. Passy, Evreux, 1862, in-8; de Gerville, *Études géographiques et historiques sur le département de la Manche*, Cherbourg; quelquefois une région, Dupont, *Histoire du Cotentin*, Caen, 1870-1885, 5 vol in-8. Nous parlerons plus loin des histoires de villes, de cantons, de communes, d'abbayes, de seigneuries.

1. *Ancien régime et Période révolutionnaire*, 1903, in-4, 964 p. Pour la période révolutionnaire, voir *État sommaire des papiers de la période révolutionnaire*, Paris, 1907 et 1908, 2 vol. in-4.

2. Pour le Calvados, Séries A et C (*Domaine royal et Généralité de Caen*), 4 vol. (incomplet), 2 vol. autographiés). — D (*Université de Caen*), 2 vol. (incomplet). — E (*Titres féodaux*), 1 vol. et 2 vol. suppl. inc. — F (*divers*), 1 vol. — H (*abbayes*) (inc.), 1 vol. et 2 vol. suppl. — L (*Administrations révolutionnaires*), 1 vol. et 1 vol. suppl. — Pour l'Eure, Série H, 1 vol. inc. — G (*Diocèse d'Évreux*), 1 vol. — Pour la Manche, Série A, 1 vol. complet. — C. 1 fasc.; D, 1 fasc. — H, 1 vol. incomplet. — Pour l'Orne, Série C (*généralité d'Alençon*), et D, 2 vol. complet. — H, 4 vol. complet. — Pour la Seine-Inférieure, G (*généralité de Rouen*), 2 vol. complet. — D, 1 vol. complet. — G (*archevêché de Rouen*), complet. — Arch. municip. de Rouen (*Délibérations*), 1 vol. — Pour les arch. municip. ajouter : *Inv. analytique des arch. municip. de Cherbourg antérieures à 1790.*

3. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, Départements*, Rouen, t. I et II; Dieppe, Eu, Fécamp, Elbeuf, Gournay-en-Bray, Le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Si on ajoute à ces répertoires, les dictionnaires topographiques peu nombreux et insuffisants [1], on aura l'ensemble des instruments de travail que le public trouve aujourd'hui à sa disposition pour utiliser les ressources locales. A celles-ci, il faut naturellement ajouter les nombreux documents sur notre province que possède la Bibliothèque nationale [2], celle de l'Arsenal [3], les Archives nationales [4], les archives anglaises, British Museum ou Public Record Office [5] qui conserve un cartulaire de la Basse-Normandie, recueil de copies que fit faire le gouvernement anglais, mais où beaucoup de documents originaux intéressent l'histoire de la province, à l'époque des guerres anglaises notamment.

Avec toutes ces ressources, il s'en faut de beaucoup que l'histoire de la Normandie soit avancée : elle n'a jamais été écrite ni dans son ensemble, ni dans l'une de ses parties, au moins d'une façon satisfaisante. Aussi la synthèse que nous allons tenter est-elle toute provisoire, et nous bornerons-nous à indiquer les résultats incontestables — il en est peu — les problèmes, les lacunes, en renvoyant aux travaux qui nous auront paru les plus essentiels, ou qui auront déterminé les solutions auxquelles nous nous sommes arrêté pour

Havre, Neufchâtel-en-Bray, Bernay, Conches, Gisors, Louviers, Verneuil, Évreux, Alençon, Montivilliers, t. II ; — Avranches, Coutances, Valognes, Cherbourg, Bayeux, Condé-sur-Noireau, Falaise, Flers, Domfront, Argentan, Lisieux, Honfleur, Saint-Lô, Mortain, chapitre de Bayeux, Pont-Audemer, Vire, t. X; — Caen, t. XIV et XLI.

1. Dans la collection des Dictionnaires topographiques de la France, Hippeau, Calvados, 1883, de Blosseville, Eure, 1877, l'un et l'autre insuffisants. — Ajoutons Le Prévost (Aug.), *Dictionnaire des anciens noms de lieu du département de l'Eure*, Évreux, 1839, in-12. — Charpillon et Caresme, *Dictionnaire historique, géographique et statistique de toutes les communes du département de l'Eure*, 1873.

2. Le volume qui doit contenir la Normandie dans le *Catalogue des collections de la Bibliothèque nationale relatives à l'histoire des provinces*, de Lauër, n'a pas encore paru. — Notons parmi les principales collections que l'on peut consulter, outre le Cabinet des Titres où l'on trouvera presque toujours quelque document pour les familles, la collection Moreau et la collection Phillipps récemment acquise. Voir Omont, *Inventaire des manuscrits de la collection Moreau*, 1891, in-8, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Sir Thomas Phillipps récemment acquis pour la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1903, in-8, et *Catalogue des manuscrits latins et français de la collection Phillipps*, Paris, 1909, in-8.

3. *Catalogue général des manuscrits*, déjà cité, t. XLIII.

4. Pour les indications générales, voir Stein et Langlois, *Les archives de l'histoire de France*, Paris, 1891, in-8. Pour les travaux à entreprendre sur l'histoire d'un département, signalons le guide de Ch. Schmidt, *Les sources de l'histoire de France depuis 1789 aux archives nationales*, Paris, 1907, in-8.

5. Scarger Bild, *A guide to the principal classes of documents in the Public Record Office*, Londres, 3e édition, 1908; Walter Rye, *Records and record searching*, 2e édit., 1897, et Langlois et H. Stein, *op. cit.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

chaque période, pour chaque question, ayant bien moins en vue de donner au public une esquisse de l'histoire de la Normandie qu'au chercheur, un guide[1].

1. Il ne saurait être question de donner ici une bibliographie de l'histoire de la Normandie. Ce serait matière à plusieurs volumes. Il n'y a pas jusqu'alors de bibliographie générale de la Normandie. L'ouvrage de Ed. Frère, *Manuel du bibliographe Normand ou Dictionnaire bibliographique et historique des ouvrages relatifs à la Normandie depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à nos jours*, Rouen, 1858, 2 vol. in-8, ne saurait en tenir lieu. C'est un dictionnaire par noms d'auteurs qui date de cinquante ans et n'a pas été réédité ni mis à jour. Il peut être sur certains points complété par l'*Athenæ Normanorum* ms. du P. Martin, cordelier, édité par l'abbé Bourrienne et M. Tony Genty, Caen; publication malheureusement restée inachevée. On a tenté des bibliographies partielles, — par département : Pluquet, *Bibliographie du département de la Manche* (extrait des Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg), 1873, in-8; — par arrondissement : Lechevalier, *Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre;* — des bibliographies annuelles par région : MM. Baudouin, L. Duval et A. Letacq donnent la bibliographie du département de l'Orne chaque année dans le Bulletin de la Société historique de l'Orne; — des bibliographies d'érudits normands, *Bibliographie de R. Langlois comte d'Estaintot, 1857-1897*. Bulletin de la Société d'histoire de Normandie, juin 1902, de Ch. de Beaurepaire, par son fils Georges. La bibliographie du grand érudit normand Léopold Delisle, *Bibliographie des travaux de M. L. Delisle*, Paris, 1902, doit être également consultée. — Enfin pour les publications récentes sur l'histoire moderne de la province, renvoyons à la rubrique, histoire locale du *Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France* publié depuis 1898 par MM. Brière et Caron; les travaux relatifs à l'histoire provinciale ne sont, malheureusement, pas rangés par provinces, mais par noms de lieux. — Pour les monographies sur les communes, voir la *Topobibliographie* de l'abbé Chevalier, 1894-1903, 2 vol. in-8. — Un catalogue du fonds normand des grandes bibliothèques publiques de la Normandie pourrait tenir en partie lieu de bibliographie générale : malheureusement, nous n'avons encore que celui de la *Bibliothèque Canel léguée à la ville de Pont-Audemer*, Rouen, 1883, in-8. — M. G. Lavalley prépare un catalogue du fonds normand de la bibliothèque de Caen.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

IV

LES RÉSULTATS.

LA NORMANDIE AVANT LES NORMANDS.

La préhistoire[1]. — L'homme apparut en Basse-Normandie, dès l'âge paléolithique[2] à la station de Soumont-Saint-Quentin qui domine les gorges profondes de la Laize; la hache chelléenne a été recueillie sur les rivages du Calvados à la Brèche-Marais, près de Luc[3] : on a retrouvé çà et là des silex moustériens; enfin tant à Léry, dans la vallée de la Seine, qu'à Vaucelles quartier de Caen, on a mis au jour des crânes comparables à ceux des Troglodytes du Périgord.

Mais c'est surtout à l'époque néolithique que se révèle par de nombreuses traces l'habitat humain; à l'extrémité orientale de la Normandie, la station de Campigny (commune de Blangy-sur-Bresle) a été regardée comme marquant une transition entre l'âge de la pierre taillée et celui de la pierre polie[4]. Quantité de stations néolithiques ont été reconnues sur les côtes de la Manche, soit dans les falaises de la Seine-Inférieure, aux Hogues, près Yport, à Neuville-

1. C'est assez récemment que les études préhistoriques ont été considérées en Normandie comme constituant un domaine à part, distinct des études celtiques. Aussi ces études se trouvent-elles pour ainsi dire concentrées dans une revue unique, le *Bulletin de la Société d'études préhistoriques de Normandie* qui remonte à 1893 et paraît à Évreux. On y trouvera un bon résumé des études antérieures à la date de 1894. On peut consulter pour la même époque : V. de Pulligny, *L'art préhistorique dans l'Ouest de la France et notamment en Haute-Normandie*, Évreux, 1879, in-8. — M. Hamy a donné les résultats de ses travaux sur les crânes trouvés en Normandie dans le Bulletin de la Société anthropologique de Paris, années 1874, 1878 et 1879, et dans les *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences*, 1883. — Pour les découvertes de dolmens, de mégalithes, de pierres levées, on pourra dépouiller le Bulletin de la Société des Antiquaires et l'Annuaire des Cinq départements; enfin la bibliographie est donnée par Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, t. I, Paris, 1908, in-8. On trouvera un intéressant résumé dans Sion, *Les paysans de la Normandie orientale*, pour cette partie de la Normandie et dans De Félice, *op. cit.* pour la Basse-Normandie.

2. La question si discutée de l'homme tertiaire ne se pose point jusqu'alors pour la Normandie; des trente-trois faits discutés par M. Alexandre Bertrand, dans la *Gaule avant les Gaulois, d'après les monuments et les textes*, 2e édition, Paris, 1891, in-8, aucun ne concerne la province.

3. Bigot, *Note sur le quaternaire des environs de Caen.*

4. On a même créé une période campignienne ; mais la question est controversée. Voir la bibliographie dans Déchelette, *op. cit.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

lès-Dieppe, à Saint-Aubin-jouxte-Bouleng, soit sur les rives de l'estuaire de la Seine, à Pennedepie, à Vasouy, soit sur les côtes du Cotentin à la Hougue; d'autres, sur les côtes qui dominent les vallées des fleuves : vallée de la Seine à Saint-Pierre-d'Autils, vallée de l'Andelle, vallée de la Risle. Enfin la Normandie, la Basse-Normandie surtout, est pays de menhirs et de dolmens; si on n'y trouve pas des alignements comme ceux de Carnac, si les dolmens n'y sont pas aussi nombreux que dans la Bretagne ou le centre de la France, encore n'en reconnaît-on pas moins de 33 dans l'Orne, 18 dans l'Eure, 17 dans le Calvados, 13 dans la Manche, 6 dans la Seine-Inférieure. Si la Bretagne possède les menhirs les plus élevés, un certain nombre des mieux caractérisés se retrouvent en Basse-Normandie, dans le Calvados notamment, on les a reconnus suivant les lois de Baudouin comme des signaux avertisseurs des tumulus voisins [1].

Enfin l'âge du bronze apparaît avec des armes du type morgien, retrouvées à Vaucelles dans la vallée de l'Orne : et Port-en-Bessin possède tout un atelier de ces armes au hameau de Castel. L'épée même de bronze a été signalée à Mordrey sur les bords du Couesnon. Au cimetière de Mondeville, les objets de bronze sont déjà confondus avec les anneaux de fer, et nous voici arrivés en pleine époque historique.

Quelle population habitait la région normande au temps des dolmens et des menhirs? Appelons-la, avec Jullian, ligure [2]; c'est elle qui a dénommé une partie des accidents physiques, les cours d'eau notamment, la Dives par exemple. Ce pays aurait presqu'entièrement échappé à l'invasion celtique, mais subi l'invasion des peuples belges, qui précéda celle des Romains [3].

L'époque gallo-romaine [4]. — Il faut attendre l'arrivée de César et des légions pour avoir des textes, mais combien brefs ! Quelques passages dans les Commentaires de la guerre des Gaules [5], quelques

1. Dr F. Gidon, *Le mégalithe bifurque de Condé-sur-Ifs (Calvados) était-il le menhir signal des deux tumulus voisins?* Caen, 1907, in-8. (Extrait des Mémoires de l'Académie de Caen.)
2. *Les Ligures en Normandie*, Revue des Études anciennes, t. IX, 1907, p. 174.
3. Je résume la doctrine de Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, 1908, 2 vol. in-8.
4. Pour les indications générales, voir l'*Histoire de France* de Lavisse, tome I, partie II, Paris, 1901, in-8, et Jullian, *Gallia*, Paris, 1892, in-8.
5. *De bello gallico*, II, 4, 9 et *passim*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

lignes de Pline[1], de Strabon[2] et de Ptolémée[3]. Ces textes permettent de reconstituer dans ses traits essentiels la géographie politique de la région à l'arrivée de César. Le conquérant rattache tous les peuples à l'ouest de la Seine, à la Gaule celtique, ceux de l'est à la Belgique.

Dans la Gaule celtique, il note les Ambibarii (Avranchin), les Unelli (Cotentin) les Lexovii (Lisieux), les Esuvii (Séez), dont les Viducasses (Vieux) et les Bajocasses (Bayeux) n'ont été vraisemblablement que des démembrements, une partie de la grande confédération des Aulerci, les Eburovices (Evreux); dans la Belgique, les Calètes (Pays de Caux), et les Véliocasses (Rouen et Vexin)[4].

La population était déjà assez dense; ces peuples avaient des villes; — les Lexovii ferment les leurs aux envahisseurs; — des marchés : Rotomagos; Noviomagos; Catumagos. Dans les campagnes, les habitations étaient nombreuses; les dépôts de médailles et de monnaies révèlent leur existence. Sans doute les forêts étaient assez considérables, peut-être celles du Bocage s'étendaient-elles jusqu'à la mer. Il faudrait cependant se garder de croire que la région normande fût à l'époque gauloise un pays vierge et que les Romains seuls l'eussent mis en valeur. L'industrie était assez développée, comme le prouvent les objets découverts dans les cimetières gaulois; il y avait déjà des relations avec l'Angleterre; on en tirait l'étain, comme le montre la fonderie de Port-en-Bessin[5].

Quelle résistance opposèrent ces peuples aux envahisseurs? César trouva le contingent des Calètes dans l'armée des Belges, ceux des Lexovii se joignirent aux Vénètes; tous fournirent d'importants contingents à Vercingétorix lors du soulèvement général de la Gaule. Ensuite la paix romaine s'étendit sur ce pays pour trois siècles; la région resta étrangère aux quelques insurrections locales qui troublèrent en Gaule la domination des empereurs.

Trois choses ont manifesté la pénétration de ce pays par Rome[6];

1. *Histoire naturelle*, IV, 32.
2. Strabon, IV, 3, 5.
3. *Géographie*, II, VIII, 2 et 5. Les textes antiques relatifs à la région n'ont pas été réunis en un *corpus*.
4. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, Paris, 1876-1893, 4 vol. in-4, tome Ier et surtout tome II, p. 487 sqq.
5. Eug. de Beaurepaire, *La fonderie de Port-en-Bessin et le cimetière gaulois de Mondeville près de Caen*, B. de la Soc. des Antiq. de Normandie, t. X.
6. Pour la domination romaine, outre les textes peu nombreux déjà cités, il y a un certain nombre d'Inscriptions que l'on trouvera dans Hirschfeld, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, t. XIII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

les voies militaires, la civilisation, les transformations politiques [1]. Ici sans doute comme ailleurs, « les Romains ne changèrent point la direction des voies (anciennes), et ne firent le plus souvent qu'élargir, durcir et ravaler les longs sentiers gaulois [2] ». Les routes romaines sont celles qu'indique la géographie et que nécessitent les rapports économiques [3]. Une route de Lyon à la Manche, achevant la traversée de l'isthme français à l'estuaire de la Seine qu'elle atteint à Caracotinum (Harfleur) traverse l'Andelle à Ritumagos (Radepont), rejoint la Seine à Rotomagos (Rouen) ; des voies transversales (qui manquent aujourd'hui à notre réseau de voies ferrées) unissent les pays des deux rives de la Seine en partant de Juliobona (Lillebonne) pour gagner Noviomagos (Lisieux), ou de Rouen vers les villes des Aulerques. Rien de plus conforme aussi aux rapports naturels que les voies qui unissent la vallée de la Loire aux côtes de la Manche par Diablintum (Jublains), Aregenua (Vieux), Augustodurum (Bayeux) [4]. Les voies romaines ont été ici comme ailleurs le grand agent de la civilisation ; ici comme chez beaucoup d'autres peuples colonisateurs, elles ont fait surgir des villes nou-

1. Les deux premières questions que les fouilles et la méthode archéologique permettaient d'étudier ont été abondamment traitées dans de nombreux mémoires des sociétés locales, sans qu'il y ait d'ailleurs une seule étude d'ensemble ; la dernière ne l'a été que dans les histoires générales de la Gaule.

2. Jullian, *op. cit.*, II, p. 245.

3. Les voies romaines peuvent être étudiées avec l'Itinéraire d'Antonin et la *Table de Peutinger*, éd. Desjardins, Paris, 1869 ; mais nous n'avons là que le réseau des voies principales : les recherches des archéologues ont mis au jour des voies secondaires, elles ont aussi servi à retrouver le tracé que les textes n'indiquent que par les distances : elles sont relevées sur la Carte du Ministère de l'Intérieur.

4. Le tracé des voies romaines dans quelques parties de la région normande, à son extrémité occidentale surtout, soulève encore bien des difficultés. L'identification des noms de lieux donnés par l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger n'est rien moins que certaine, et il n'est pas toujours facile de repérer les indications de distance données par les textes. Un grand nombre de travaux ont été publiés sur cette question. Pour le Calvados, voir de Caumont, *Statistique monumentale du Calvados*, Caen, 1857, 6 vol. in-8 ; — pour la Seine-Inférieure, abbé Cochet, *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure*, Paris, 1871, in-4, et William Martin, *Recherches sur les voies romaines de la Seine-Inférieure*, Bull. de la Soc. des Antiquaires, t. VIII, p. 488-490 ; — pour l'Eure, Le Prévost, *Notice archéologique et historique sur le département de l'Eure*, Évreux, 1832 ; — pour la Manche, de Gerville, *Des villes et voies romaines en Basse-Normandie*, Valognes, 1838, in-8, et Mémoires de la Société des Antiquaires, t. V. — pour l'Orne, Vaugeois, *Coup d'œil sur quelques-unes des voies romaines qui traversent l'arrondissement de Mortagne (Orne)*, *Ibid.*, p. 90-120. — Pour les voies venant du Maine, Liger, *Les voies militaires de la Table Théodosienne dans l'ouest des Gaules*, Paris, 1899, et J. Tirard, *Le chemin de Bayeux et de Vieux à Jublains*, Bull. de la Soc. des Antiquaires, t. VI, p. 289-299. — Pour les idées générales, C. Jullian, *Voies romaines et chemins de France*, Revue de Paris, 1900.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

velles, en même temps qu'elles joignaient les anciennes cités gauloises et contribuaient sans doute à leur développement[1].

Ce sont chez les Véliocasses, Rotomagos (Rouen) et Ritumagos (Radepont) ; l'une dont la position centrale ne s'impose pas encore à une région dont l'unité n'est point faite[2], l'autre simple gué, puis pont sur la route de l'isthme français qui franchit l'Andelle en ce point. Chez les Calètes, Juliobona qui s'élevait sur l'emplacement du Lillebonne actuel nous apparaît avec son théâtre, ses aqueducs, ses bains, son château, les nombreuses villas sur les routes qui se croisent en ce point : c'est une ville d'art. Il en est de même de Mediolanum Aulercorum, Saint-Aubin du Vieil-Evreux[3] ; d'Aregenua (Vieux), chez les Viducasses, qui a un théâtre, des thermes ; d'Augustodurum (Bayeux), cité des Bajocasses, centre religieux important avec un temple voué à Belenus qui précéda la cathédrale, des thermes, un château[4]. Chez les Abrincatui et les Unelli, notons Alauna, Crociatonum, Ingena, Cosedia[5].

1. Il ne faut pas perdre de vue que notre connaissance des villes romaines est en raison inverse de leur importance actuelle. Parmi ces villes romaines de la région normande, celles qui ont pu être à peu près reconstituées sont Juliobona, aujourd'hui toute petite ville et Aregenua, aujourd'hui village. On ne sait presque rien du Rotomagos romain ; les fouilles à Augustodurum (Bayeux) ont rencontré de grandes difficultés. On aurait pu les pousser davantage à Noviomagos, qui se trouve à quelque distance du moderne Lisieux, ou à Mediolanum Aulercorum, Saint-Aubin-du-Vieil-Évreux, situé à 7 kilomètres d'Évreux.

2. Pour les villes romaines de la région orientale, les travaux de l'abbé Rever, *Mémoires sur les ruines de Lillebonne*, Évreux, in-8, 1821, et de l'abbé Cochet, *Les origines de Rouen*, Rouen 1865, in-8 ; *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure,* restent les travaux fondamentaux. Des fouilles ont cependant été faites depuis, qui ont, en particulier, achevé d'exhumer Lillebonne, il faudrait qu'un nouveau travail mît à point nos connaissances.

3. Pour cette cité, il faut avoir recours aux articles de l'abbé Rever parus dans les Mémoires de l'Académie de Caen et de la Soc. des Antiq., III ; des fouilles ont encore été entreprises en 1840. Voir Bonnin, *Antiquités gallo-romaines du Vieil-Évreux*, Évreux, 1845, in-4, repris sous ce titre *Antiquités gallo-romaines des Eburoviques*, Paris, 1860, in-4.

4. Les travaux de Surville (Mémoires de la Société des antiquaires, t. I), de Lambert, *Ibid*, I, p. 479 ; II, p. 146-156 ; V, 331, 335 ; VI, XIV, 266-297 ; de Charma, *Ibid.*, XX, p. 458-482 ; de Caylus, de Millin (Magasin encyclopédique, IV, les articles d'Heuzey (Revue archéologique, nouvelle série, t. XIX), de l'abbé Lebœuf (Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XXI, p. 136) ; de Liger, *Les Sésuviens*, *La civitas aregenue*, Paris, 1895 : tout cela a été résumé, critiqué, condensé et mis au point dans un très bon travail de M. R.-N. Sauvage, présenté à la Faculté des lettres de Caen pour le diplôme d'études supérieures d'histoire, et qui, nous l'espérons, ne restera pas inédit.

5. La connaissance des villes romaines de la région de l'ouest dont l'emplacement n'est même pas certain n'a pas fait grand progrès depuis le travail déjà cité de Gerville, *Des villes et voies romaines en Basse-Normandie*, il serait désirable qu'un travail analogue à celui de M. Sauvage sur les Bajocasses et les Viducasses fût entrepris sur cette contrée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

En dehors de ces cités, il y eut alors un grand nombre d'endroits habités. Le littoral du Calvados ou la forêt de Brotonne [1], celle de Rouvray [2] paraissent avoir été semés de villas romaines qui se révèlent par des tuiles, des dépôts de médailles.

L'art avait sa place dans la préoccupation des Gallo-Romains de Normandie : Lillebonne, Augustodurum, Mediolanum Aulercorum et Aregenua présentent de bons morceaux de la sculpture antique ; après la mosaïque de Lillebonne et celle de Vieux, il faut citer celle de Villiers près de Mortagne [3]. On sait combien l'argenterie a été en honneur chez les Gallo-romains; le plus beau trésor que possède la Gaule, l'un des plus complets du monde antique est celui du temple de Mercure Auguste Canetus trouvé à Berthouville près de Bernay, le long de la voie romaine qui unissait Rouen à Orbec ; toutes les pièces, au nombre de soixante-dix, ont une grande valeur artistique et les inscriptions dédicatoires nous montrent qu'elles ont été données par de riches Gaulois [4].

Tout, dans ce que nous savons de la région normande à cette époque, révèle un pays prospère, jouissant paisiblement des bienfaits de la civilisation romaine, un peuple reconnaissant à Auguste, à Mercure, dieu protecteur du commerce, des gens amis des plaisirs se reposant aux Thermes, se distrayant au cirque ou au théâtre. Tout y était tourné vers la paix et les arts de la paix.

Ce n'est sans doute qu'au IIIe siècle que l'on se préoccupa de l'organisation militaire et de la défense. Jusqu'alors on n'avait pas eu à maintenir une conquête que rien à l'intérieur ne menaçait; désormais, en présence des invasions saxonnes, la défense du littoral s'imposait : de cette époque date l'organisation du *littus saxonicum* qui s'étendait sur tout le littoral de la Manche. Des garnisons se tiennent à Rouen, à Coutances, à Avranches, à Bayeux

1. Fallue, *Sur les antiquités de la forêt et de la presqu'île de Brotonne* .. Mém. Soc. Antiq., t. X, p., 369-464... Charlier, *Mémoire sur quelques antiquités de la forêt domaniale de Brotonne*, Mém. Soc. Antiq., t. X, p. 264-269.

2. Léon de Vesly, *Exploration archéologique de la forêt de Rouvray*, Seine-Inférieure, Bull. arch. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1902.

3. De la Sicotiere, *La mosaïque de Villiers*, Bull. Soc. Antiq., t. VI, p. 518-546.

4. A. Le Prévost, *Mémoire sur la collection de vases antiques trouvés en mars 1830, à Berthouville (arr. de Bernay)*. Mem. de la Soc. des Antiq., t, VI, p. 75-192; Raoul Rochette, *Notice sur quelques vases antiques d'argent*... Journal des Savants, 1831; M. Thédenat, de l'Institut a consacré à ce trésor une étude lue à la séance solennelle des Antiquaires de Normandie en 1908.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

et dans un endroit que la *Notitia dignitatum* appelle Grannonum ou Grannona[1].

La région normande, au point de vue militaire, ne paraît pas avoir d'unité; d'après la *Notitia dignitatum,* les troupes cantonnées dans cette contrée dépendent du *Comes* qui réside à Strasbourg et du *Dux tractatus armoricani et nervicani* chargé de la défense des côtes de la Manche.

Au point de vue politique, la région ne forma une unité qu'à une époque tardive : les peuples à l'est de la Seine font partie de la Belgique ; à l'ouest, de la Lyonnaise. Sous Dioclétien, la Lyonnaise est coupée en deux : l'Armorique et ce qui est aujourd'hui la Normandie constituent la Deuxième Lyonnaise. Vers 385, la Deuxième Lyonnaise est à son tour démembrée en Deuxième et Troisième Lyonnaises, et la Deuxième Lyonnaise, c'est la province ecclésiastique de Rouen, le futur duché de Normandie[2].

Avant que la religion chétienne ait pénétré dans le pays et que l'organisation ecclésiastique de l'église catholique se soit modelée sur l'organisation politique de Rome, les dieux romains se sont juxtaposés aux dieux gaulois et sont partout honorés[3] ; mais surtout une religion politique unit tous les peuples, toutes les cités de la Deuxième Lyonnaise, toutes celles des trois Gaules dans un culte commun, *Romæ et Augusto* ; et ce culte a en même temps consacré une organisation politique commune, donné à la Gaule une unité par les Assemblées politiques qui se réunissent à Lyon à l'occasion du Culte. C'est précisément par une inscription provenant de la cité des Viducasses que nous connaissons l'une des

1. Grannona a été placée en bien des endroits ; il n'est même pas sûr que cette station se trouve en Normandie. Le plus récent travail est celui de M. F. Liger, *Grannona, station de la Table théodosienne et place forte du Tractatus Armoricani*, Revue hist. et arch. du Maine, t. XLVIII. Je reprendrai prochainement cette question dans un article de la Revue historique, *Littus Saxonicum, Saxones Bajocassini, Otlinga Saxonia.*

La recherche des camps romains qui séduit toujours les archéologues n'a été l'objet que de quelques mémoires : Féret, *Recherches sur le camp de César ou cité de Limes, monument voisin de la ville de Dieppe*, Mém. de la Soc. des Antiq., III, p. 3101 ; — Léon Fallue, *Mémoire sur les travaux militaires des bords de la Seine et sur ceux de la rive Saxonique, ibid.*, IX, p. 180, 327 ; — J. Tirard, *Recherches sur les travaux militaires du littoral du Calvados à l'époque gallo-romaine,* Bull. de la Soc. des Antiq., t. XVI, etc.

2. Les limites de la province ecclésiastique de Rouen et celles du duché n'ont pas toujours coïncidé parfaitement. L'archevêché de Rouen comprenait le vicariat de Pontoise qui ne fut jamais normand.

3. De Vesly, *Les fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*, Rouen, 1909, in-8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

attributions de ces assemblées : elle nous révèle que Sollemnis, à qui une statue avait été élevée sur le territoire de la cité, avait pris dans le Conseil des Gaules la défense du gouverneur Claudius Paulinus dont certains députés voulaient censurer les actes[1]. La Deuxième Lyonnaise qui possède le plus beau trésor religieux de la Gaule possède aussi, parmi les inscriptions, celle qui offre le plus d'intérêt au point de vue de l'histoire politique[2], et le marbre de Torigni transporté à Saint-Lô par les Matignon a été l'objet de toute une littérature depuis sa découverte jusqu'à nos jours.

L'évangélisation de la Deuxième Lyonnaise[3]. — A quelle époque le culte chrétien s'est-il substitué à celui de Rome et d'Auguste? L'évangélisation de la région normande est-elle antérieure à l'invasion barbare? Questions complexes. Voici les renseignements certains que l'on peut tirer des textes[4], quand on s'en tient aux méthodes critiques et quand on se garde de mêler à cette question celle de l'apostolicité de l'Église des Gaules[5].

1. Hirschfeld, *Corpus Inscriptionum latinarum*, t. XIII, p. 497. — On y trouvera la bibliographie jusqu'à 1899, date de la publication.

2. Guiraud, *Les assemblées politiques dans l'empire romain*, Paris, 1887, in-8.

3. Pour les indications générales, voir Lavisse, *Histoire de France*, tome II, partie I, 1903.

4. Les sources dont nous disposons pour raconter cette histoire sont bien peu de chose. Pour l'époque romaine, si les textes sont rares, ils sont sûrs et les documents archéologiques mis au jour par les fouilles sont considérables ; pour l'histoire de l'établissement du christianisme, les textes sont plus abondants, mais ils doivent pour la plupart exciter la défiance : ce sont des vies de saints que l'on trouvera dans les Bollandistes et dans les Acta Sanctorum, quelques-uns, pour Bayeux, dans la Bibliothèque de l'École des Chartes (Voir l'indication dans Molinier, *op. cit.* Il n'y a pas en Normandie de recueil spécial à la province) ; des catalogues d'évêques incomplets, rédigés à une époque très postérieure, mais documents authentiques, que l'on peut contrôler par les souscriptions d'évêques aux actes des conciles (c'est la méthode suivie par l'abbé Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, Paris, 1900, 2 vol. in-8, c'est celle que nous adopterons). Il faut arriver à Victrice, archevêque de Rouen à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve pour avoir des documents plus intéressants, des lettres de Paulin de Nôle, du pape Innocent à ce prélat. Pour ce qui est des documents archéologiques, le seul authentique qui nous soit parvenu est le *missorium* de saint Exupère. Quant au baptistère et aux inscriptions trouvés par Lenormant à Serquigny et qui auraient permis de fixer la date et le lieu du martyre de saint Taurin, premier évêque d'Evreux, la critique locale en a fait justice, il n'y a eu là que des fours à chaux et les inscriptions étaient des faux fabriqués au XIXe siècle.

5. L'évangélisation de la Neustrie a donné lieu à bien des controverses ; on n'a pas toujours été guidé par le souci de faire la lumière, mais bien plutôt par le désir de conserver la tradition, de faire remonter l'origine des églises à l'époque la plus reculée possible. Aussi la question provinciale s'est-elle trouvée ramenée à une autre, celle de l'apostolicité de l'église des Gaules ; car, d'une manière générale, on a toujours essayé de rattacher l'église des Gaules aux apôtres. Ainsi on a été amené à représenter les fondateurs des églises normandes : saint Nicaise (Rouen), saint Exupère (Bayeux), saint Taurin (Évreux), comme des compagnons de saint Denis. Au XVIIIe siècle, alors

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Rouen paraît bien avoir été la plus ancienne église de la Deuxième Lyonnaise et très probablement l'une des plus anciennes églises de la Gaule. Saint Nicaise qui est honoré dans le Vexin normand, à Saint-Clair-sur-Epte, a été massacré avec ses deux compagnons avant d'avoir passé l'Epte; cette première tentative d'évangélisation qui est probablement le fait d'un compagnon de saint Denys aurait eu lieu au IIIe siècle. En tous cas, l'église de Rouen existait certainement au début du IVe siècle; son évêque Avitianus fut présent au Concile d'Arles en 314. Mais l'activité de cette église ne nous apparaît vraiment qu'avec saint Victrice, dans les dernières années du IVe siècle et les premières du Ve. Des témoignages authentiques nous montrent la vie de la communauté rouennaise avec une église, plusieurs oratoires, un chœur de vierges, des reliques que l'on a importées d'Italie. Mais du rôle de Victrice comme métropolitain nous ne savons rien[1]. C'est que certains des évêchés de la province venaient à peine de se constituer. Bayeux a toujours passé pour l'évêché le plus ancien de la province après Rouen; mais sa fondation par Exupère n'est pas antérieure à la seconde moitié du IVe siècle. Pour Avranches, on n'a pas de renseignements certains avant l'évêque Nepos qui assiste au Concile d'Orléans de 511. Dans le Cotentin, les premiers évêques connus qui datent de la même époque sont dits *ex civitate Brioveræ*, Saint-Lô; l'évêché a été fondé dans cette ville, puis transporté à Coutances. A Évreux, saint Taurin dont un récit de translation des reliques fait un contemporain de Clotaire, n'est peut-être pas le premier

que les le Nain de Tillemont, les Du Valois, l'abbé Lebœuf, les Bollandistes, la Gallia Christiana faisaient justice de cette légende représentant saint Denis comme venu en Gaule au Ier siècle et le confondant avec Denys l'Aréopagite, compagnon de Saint-Paul, les résultats de la critique pénétraient en Normandie avec le P. Papebrok, avec Baillet, *Table critique des auteurs et des actes des Saints*, avec le jésuite Longueval, avec l'abbé Lebœuf, avec Béziers enfin dans ses *Mémoires pour servir à l'état historique et géographique du diocèse de Bayeux*, S. H. N., Rouen, 3 vol. in-8, 1896. En Normandie comme ailleurs on avait revisé les bréviaires qui portaient des légendes apocryphes. Mais de nos jours une réaction s'est faite avec l'abbé Dô, *Recherches historiques et critiques sur saint Regnobert, second évêque de Bayeux*, Caen, 1861, in-8, 213 p.; — M. J. Masselin, *Le diocèse de Bayeux du Ier au Xe siècle. Étude historique*, Caen, 1898, in-8, 109 p. — Puis la thèse de l'érudition du XVIIIe siècle a été reprise par M. J. Lair, *Études sur les origines de l'évêché de Bayeux*, Bibl. Éc. des Chartes, 1862 (23e année), p. 89, 124; 1863 (24e année), p. 281-353, 1868 (29e année), p. 33-55 et 545-579; — par dom Morin, *Le missorium de saint Exupère. Notice sur un plateau offert à l'église de Bayeux par son premier évêque*. Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École de Rome, 1898 (XVIIIe année), p. 363-381), qui vient de recevoir sa confirmation de la publication récente par M. Hunger d'une *Lettre de M. de Cussy à Édouard Lambert sur le missorium de saint Exupère*, Paris, 1908.

1. E. Vacandard, *saint Victrice*, Paris, 1903, in-12.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

évêque. A Séez, à Lisieux, les premiers évêques connus sont également du VIe siècle.

En résumé, les églises ont pu se constituer à une date antérieure à celle où l'on voit apparaître avec certitude leurs évêques; mais, il paraît impossible de faire remonter leur fondation avant la fin du IVe siècle. Il ne faut pas perdre de vue que le christianisme trouvait dans la Deuxième Lyonnaise des circonstances particulièrement difficiles et qu'il avait à lutter contre des populations barbares et païennes qui venaient de s'y établir; la destruction même de certaines villes par les barbares explique peut-être la répartition des diocèses.

Les invasions. La domination franque. — Si aucun texte ne permet d'affirmer que la Deuxième Lyonnaise ait été envahie par les Saxons au IIIe siècle, et encore moins de préciser leurs ravages dans ces contrées[1], certains faits que l'archéologue peut relever : — Augustodurum qui se renferme dans des murailles, Juliobona qui reçoit un *castrum*, puis disparaît de l'histoire, la constatation que tous les objets du trésor de Mercure à Berthouville sont antérieurs au IVe siècle[2], — montrent que vraisemblablement le cours de la vie romaine subit alors un arrêt : la *pax romana* a été troublée au IIIe siècle, à la fin du IVe siècle et, peut-être, au commencement du Ve siècle.

D'autre part, il y a eu incontestablement, cinq siècles avant l'arrivée des Normands, une immigration germanique. On ne remarque pas assez qu'un premier apport est le fait des Romains eux-mêmes. La *Notitia Dignitatum* rédigée vers l'an 400 nous montre dans la Deuxième Lyonnaise des garnisons nombreuses, en partie germaniques. Nous notons un *præfectus militum Urso-*

1. H. Moulin, *Etablissement des Saxons sur les côtes de l'Armorique en général et dans la Deuxième Lyonnaise en particulier*. Bull. Soc. Antiquaires, t. IX, p. 26. Voir aussi les Mémoires de l'abbé de la Rue sur la question des Saxons déjà cités. Mais il y aurait lieu de faire la critique de tous ces travaux; c'est ce que je me propose de faire dans l'article de la *Revue historique* auquel j'ai déjà renvoyé.

2. On s'est souvent occupé, en cette province comme ailleurs, des dépôts de monnaies romaines; mais on n'a pas essayé de dater par des constatations précises ces dépôts : ce qui aurait permis des rapprochements et donné des lumières sur les invasions, suivant la méthode indiquée par Blanchet, *Les trésors et les invasions germaniques en Gaule*, Paris, 1900. Seul M. de Vesly a employé cette méthode dans l'ouvrage récent sur les Fana que nous avons signalé : et on peut en tirer des conclusions intéressantes : la plupart de ces temples paraissent n'avoir été détruits qu'à la fin du IVe siècle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

riensium Rotomago, Rouen, un *præfectus militum Dalmatorum Abrincatis*, Avranches, un *præfectus Batavorum et gentilium Suevorum Baiocas et Constantiæ*, Bayeux et Coutances.

Des invasions maritimes en cette contrée, les textes ne nous apprennent rien ; des invasions continentales, pas davantage. La grande invasion de 409 semble n'avoir pas atteint la Deuxième Lyonnaise ou bien ce seraient quelques bandes isolées qui se seraient détachées de la grande armée de Radagaise. Elle échappe également à l'invasion hunnique. Ægidius, Syagrius, les rois gallo-romains régnèrent sur cette contrée : sans doute après la bataille de Soissons (486) les Francs s'y établirent. La Deuxième Lyonnaise fut presque toujours attribuée intégralement au roi qui possédait Paris. A la mort de Clovis, elle passa successivement sous la domination de Childebert, 511-558, de Clotaire II, 558-561, de Caribert, 561-567. Mais à la mort de Caribert, son royaume fut partagé entre ses frères : Chilpéric eut la plus grande partie de la Deuxième Lyonnaise, l'évêché d'Avranches échut au roi d'Ostrasie Sigebert, et celui de Séez, au roi de Bourgogne, Gontran. Chilpéric essaya de les leur reprendre. A sa mort, Clotaire II évincé de Paris par les autres rois conserva cependant Rouen et quatre des cités, Évreux, Lisieux, Bayeux, Coutances jusqu'en 600, date à laquelle le roi de Bourgogne, Thierri II, lui enleva ces dernières. En 614, Clotaire réunit toute la monarchie. Il semble que depuis lors, la Deuxième Lyonnaise n'a plus été partagée; elle forme la majeure partie de la Neustrie.

En dehors de l'histoire ecclésiastique, que savons-nous de l'histoire de la Deuxième Lyonnaise sous les rois Mérovingiens ? A peu près rien. Deux faits seulement nous sont parvenus ; la participation des Saxons Bajocasses aux guerres soutenues par Chilpéric et Frédégonde contre les Bretons de Woroch en 578 et en 590 [1], et l'affaire de l'évêque de Rouen, Prétextat, qui fut mêlé au roman de Brunehaut avec Mérovée.

La rareté des chartes mérovingiennes ne nous permet pas non plus d'avoir une idée de l'organisation sociale, de l'état économique de la contrée à cette époque. Nous ne pouvons savoir quelles modifications ont résulté de l'arrivée des Francs : ils étaient peu nombreux ; leur arrivée dans cette région n'a sans doute pas

1. Grégoire de Tours, *Hist. ecclésiastique*, V, § 27.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

occasionné de troubles, mais a apporté certainement ici comme ailleurs de grands changements dans l'état social, puisque le droit franc s'est établi là avec le tribunal franc, et que le comte s'est établi dans l'ancienne cité à côté de l'évêque.

La civilisation franque dans ces régions ne s'est révélée que par les cimetières : on y a relevé des vases de terre, des haches, des couteaux, des flèches, des médailles : c'est de là que provient le trésor d'Airan [1].

Les fondations monastiques. — Les Mérovingiens semblent s'être associés par des donations en terre aux premières fondations monastiques en Basse-Normandie. Autant que la pauvreté des sources [2] permet de l'affirmer, l'institution monastique semble ne

1. E. de Beaurepaire, *Notes sur une découverte de bijoux mérovingiens, commune de Moult*, (*Calvados*). Bull. Soc. Antiq., t. VIII, p. 151-163 ; — *Cimetières mérovingiens, Ibid*, t. X, p. 531-542 ; — abbé Cochet, *Sur les antiquités mérovingiennes trouvées à Saint-Pierre-du-Vauvray, près Louviers en 1861*, Bull. Soc. Antiq., I, p. 323-326 ; — *Cimetière mérovingien de Lamberville, Ibid.*, II, p. 190-203 ; — Charma, *Antiquités mérovingiennes trouvées à Envermeu en juillet 1859*, Bull. Soc. Antiq., I, p. 65-78 ; — Ch. Gervais, *Découverte d'objets mérovingiens à Villy*, Bull. Soc. Antiq., VIII, 509. — Coutil, *Le Cimetière franc et carolingien de Bueil* (*Eure*), Revue trimestrielle de la Société libre d'agriculture, de sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 6e série, II, 1894. — *Mémoire sur le cimetière franc de Criel*, Bull. arch. du Min. de l'Instruct. publique, 1905, p. LXIX, LXX. — *Département de l'Eure. Archéologie gauloise, gallo-romaine et franque, arrondissement des Andelys*, Louviers, 1895, in-8. On peut au sujet de ces cimetières francs, surtout au sujet de ceux découverts par l'abbé Cochet, faire cette réserve qu'il ne paraît pas avoir connu les travaux auxquels se livraient à la même époque les antiquaires danois, tels que Worsaae, le créateur méthodique de l'archéologie scandinave. Or, beaucoup de constatations faites par Worsaae rappellent singulièrement celles de l'abbé Cochet. Si on ajoute que les anthropologues du Muséum qui a hérité des squelettes découverts par l'abbé Cochet, leur trouvèrent résolument des crânes scandinaves, on aura des doutes sur les cimetières francs. Il faut bien reconnaître que les données de l'archéologie, de l'anthropologie, de la linguistique ne permettent guère de discerner l'apport scandinave de l'apport purement germanique dans la civilisation et l'ethnographie normandes, vu l'étroite parenté des deux ou trois races, Saxons, Francs, Scandinaves qui sont venus sur notre sol se mêler aux Celtes. Il faudrait dans ces études employer à tout le moins une méthode très rigoureuse et très prudente.

2. C'est encore avec les vies de saints qu'il faut faire l'étude de la naissance du monachisme en Neustrie. On les trouvera dans les Acta Sanctorum, dans Mabillon, dans les Analecta Bollandiana, dans la Patrologie latine de Migne et dans l'*Histoire ecclésiastique d'Orderic Vital* (Soc. Hist. France, t. V), pour la vie de saint Evroul. Voir Molinier, *op. cit.*, I, p. 258. — Il faut consulter la *Neustria Pia* de Du Moustier, mais en critiquant les dates de fondation données par elle. Il y a peu de monographies sur les plus anciennes abbayes. Voir abbé Pigeon, *Les abbayes mérovingiennes de Sessiac et de Mandane*, Keepsake avranchinais. Avranches, 1863, in-8. — Abbé Faucon, *Essai historique sur le prieuré de Saint-Vigor-le-Grand*, Bayeux, 1861, in-8. — Il y a surtout une littérature sur deux abbayes célèbres, Fécamp et le Mont-Saint-Michel. Leroux de Lincy, *Essai historique sur l'abbaye de Fécamp*, Rouen, 1840, in-8. — Gourdon de Genouillac, *Histoire de l'abbaye de Fécamp*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

s'être développée qu'assez tard en Neustrie ; elle apparaît d'abord en Normandie où elle se manifeste par des créations isolées : Mandane et Chesay (Scisciacum) au diocèse d'Avranches fondés par saint Pair vers 550 ; Nanteuil (Nantus) sur la frontière des diocèses de Bayeux et de Coutances (578) par saint Marcouf, le monastère des Deux-Jumeaux entre Isigny et Bayeux (578) ; par ce monastère passa saint Evroul qui vers 593 fonda dans la forêt d'Ouche l'abbaye qui a gardé son nom. Nous avons trop peu de détails sur ces monastères, ils ont été trop peu étudiés pour que nous puissions savoir quelle règle y fut suivie. Aux règles si diverses qui se partageaient alors les monastères de la Gaule, saint Colomban tendait à ce moment-là à substituer une règle unique, ascétique, pliant toutes les volontés devant celle de l'abbé. Il semble cependant qu'elle soit trop tard venue pour avoir une action sur les monastères de la Basse-Normandie fondés au VIe siècle ; mais ses idées directrices ont incontestablement au contraire présidé aux fondations du VIIe siècle qui ont eu pour théâtre la Haute-Normandie. La réforme de Saint Benoît est venue ici tempérer ce qu'il y avait de trop dur dans la règle de saint Colomban. Près de Rouen, en dehors de ses murs, existait déjà le monastère que l'on appela plus tard Saint-Ouen, lorsque sous l'épiscopat de ce ministre de Dagobert (641-685) furent fondés par des amis de l'archevêque, Fontenelle sur les bords de la Seine par le comte Wandrille qui lui donna son nom, Jumièges par le comte Philibert qui a étudié la réforme de saint Colomban. Ni Jumièges, ni Fontenelle ne furent à l'origine des écoles littéraires. L'œuvre des deux saints et des deux abbayes fut une œuvre de charité, d'évangélisation, de lutte contre le paganisme. Rapidement florissants, les deux monastères essaimèrent par la création de nombreux oratoires, Saint-Saturnin, Notre-Dame de Caillouville, Saint-Amand, et dans le pays de Bray, Montreuil-en-Brémontier.

Les deux abbayes contribuèrent aussi à la création de monastères

et de ses abbés, Paris, 1872, in-8. — Dom Huynes, *Histoire générale de l'abbaye du Mont-Saint-Michel*, publiée par E. de Beaurepaire, S. H. N., Rouen, 1872-73, 2 vol. in-8. — Desroches, *Histoire du Mont-Saint-Michel et de l'ancien diocèse d'Avranches.* — Dom Pommeraye, *Histoire de Saint-Ouen*, Rouen, 1662. — Pour les fondations dans la Haute-Normandie on pourra consulter surtout deux ouvrages parus dans la collection des Saints : Dom Besse, *Saint Wandrille*, Paris, 1904, in-12, et surtout, abbé Vacandard, *Vie de saint Ouen, évêque de Rouen, 641-681. Étude d'histoire mérovingienne*, Paris, 1902, in-12.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

de femmes qui semblent alors se constituer pour la première fois en Haute-Normandie avec Logium (Caudebecquet) en face de Fontenelle, Fécamp fondée par le duc Waninge, Pavilly, Montivilliers.

Cette colonisation monastique repeuple la vallée de la Seine, le pays de Caux, toute la partie du pays où déjà les Romains avaient laissé des traces si nombreuses de leur activité [1].

Le mouvement monastique a pu être troublé par les luttes qui amenèrent le remplacement des Mérovingiens par les Carolingiens, mais il n'a pas été interrompu. Né dans la vallée de la Seine, il s'est étendu sur tous les pays à l'ouest de ce fleuve. En 679, l'abbaye du Ham près de Valognes est fondée par saint Frodomond; dans le diocèse d'Évreux, La Croix-Saint-Leuffroy [2] et Saint-Taurin naissent en 690; au diocèse de Séez, saint Evremond fonde le monastère de Saint-Didier en Écquves ou Fontenay que l'on a quelquefois confondue avec l'abbaye de Fontenay près de Caen [3]. Puis apparaissent l'abbaye de Montméré entre Argentan et Séez, et Almenèches fondé en 700 [4]. L'abbaye de Fleury-sur-Andelle au diocèse de Rouen est créée en 702; celle du Mont-Saint-Michel en 709.

La Neustrie avant l'invasion normande. — Mais l'avènement des Carolingiens semble ici comme partout avoir amené une décadence du clergé! Jamais l'église n'a été plus soumise à l'autorité laïque, plus envahie par elle; le clergé séculier et le clergé régulier se confondent dans une même corruption. A Saint-Wandrille, cinq abbés successifs pillent les biens du monastère.

Au moment où commencent les invasions normandes, voici l'aspect que présente l'ancienne Deuxième Lyonnaise : des villes peu nombreuses, peu importantes, Rouen est la seule qui paraisse avoir quelque activité économique par son commerce avec l'Angleterre, des marchés, de grandes villas, les unes, possessions de l'aristocratie locale, les autres dépendant du domaine royal, et, à ce titre, parfois données à quelque fidèle des rois, — première manifestation de la féodalité [5] — des évêchés qui ont encore à lutter sinon contre

1. Sion, *op. cit.*, p. 125.
2. Lebeurier, *Notice sur l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy*, 1860.
3. Carel, *Etude sur l'ancienne abbaye de Fontenay, près de Caen*, Caen, 1884.
4. Baudouin, *Notice historique sur l'abbaye d'Almenèches*, Alençon, 1854.
5. La période franque n'a jamais été l'objet d'un travail d'ensemble : à part l'histoire religieuse, elle n'a jamais été étudiée. Il y aurait pourtant un très grand intérêt à savoir quel était l'état social et économique de la Neustrie au moment des invasions

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

l'idolâtrie proprement dite, du moins contre des usages païens; des monastères assez nombreux en Haute-Normandie, ramassés surtout dans la vallée de la Seine; d'autres beaucoup plus dispersés dans la Basse-Normandie.

Les cadres de l'administration romaine conservés par le christianisme se sont, ici comme partout, maintenus, mais il faut bien le reconnaître avec quelques changements. Les diocèses ne correspondent pas toujours aux anciennes cités, non plus que les pagi, ceux-ci sont plus nombreux que les cités, alors que les diocèses embrassent quelquefois le territoire de deux cités[1]. Le diocèse de Rouen représente les anciennes cités des Véliocasses et des Calètes, mais il y a là plusieurs pagi. L'ancienne cité des Calètes est représentée partiellement par le *Talogiensis pagus*; c'est la partie nord-est de la région normande que la Bresle sépare du Vimeu : le *pagus Caletensis* s'étend de l'estuaire de la Seine à Fécamp; le *pagus Rodomensis,* sur les deux rives de la Seine autour de Rouen, sur la rive gauche de la Seine, il touche à la Risle (Lirizinum), les Véliocasses ont laissé leur nom au *pagus Vilcassinus* entre l'Andelle et l'Oise que l'Epte devait séparer plus tard en Vexin normand et en Vexin français. Le *pagus Ebroïcensis* représente la plus grande partie de l'ancienne cité des Aulerques Eburoviques; mais entre l'Eure et la Seine se trouve le *pagus Madriacensis* qui fut plus tard le pays de Longueville. Le *pagus Lexoviensis* doit son nom aux Lexovii, il s'étend entre Risle et Dives.

normandes, puisque les juristes qui seuls se sont préoccupés de cette question croient à la persistance du droit franc, après la conquête normande. C'est la thèse soutenue contre ses prédécesseurs du XVIIe siècle, Bérault et Basnage, par Houard, *Anciennes lois des Français*, 1766; *Traités sur les coutumes anglo-normandes*, 1776, 4 vol. in-4; *Dictionnaire analytique, historique, étymologique, critique et interprétatif de la coutume de Normandie*, Rouen, 1780-82, 4 vol. in-4, reprise en Allemagne au XIXe siècle par Brünner, *Die Entstehung der Schwurgerichte*, Berlin, 1871, in-8, thèse que l'étude des institutions tend aujourd'hui à confirmer. Seul, à propos des origines de la féodalité, M. Lagouëlle, *Essai sur la conception féodale de la propriété foncière dans le Très ancien droit normand*, Paris, 1902, in-8, a, en passant, essayé de retrouver les première traces de la féodalité dans la décomposition du domaine carolingien et dans le régime économique avant l'arrivée des Normands.

1. Le Prévost, *Anciennes divisions territoriales de la Normandie*, Mém. des Antiquaires, t. XI. — Stapleton, *op. cit.*, Introduction. — Longnon (A.), *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, Paris, 1878, in-8; et *Atlas historique de la France*, 2e livraison, Paris, 1888, grand in-f^o, carte des *pagi* et texte explicatif. — Nous n'avons d'autres monographies des *pagi* que celle de A. de Dion, *Mémoire sur le pagus Madriacensis* (lecture faite au Congrès scientifique de Chartres, en 1869), in-8 de 11 p., et Bérenger, *Le pagus Madriacensis, son origine, son histoire, ses comtes*, Evreux, in-8. — Semichon, *Quelques pagi, picards et normands*, Revue archéologique, 1862.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Un *pagus Oximiensis* ou Hiémois s'est substitué à la *civitas Sagiorum* qui avait apparu après les réformes de Dioclétien et dont le nom est rappelé au IXe siècle par la *centena Sagensis* ou *pagus sagensis :* car les deux termes de pagus et de centena ne sont pas toujours distincts : ainsi la centena Corbonensis (le Perche) est devenue *pagus Corbonensis* dans le capitulaire de 853. Le *pagus Bajocassensis* ainsi que le diocèse de Bayeux correspond au territoire des cités réunies des Bajocasses et des Viducasses ; mais dans des textes des règnes de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve apparaissent d'autres subdivisions nouvelles, sans doute passagères ; le *pagus Corilisus*, l'*Otlinga Saxonia*, l'*Otlinga Harduini*; dans ces deux dernières on a voulu voir tantôt des survivances des anciens établissements des Saxons Bajocasses, tantôt des colonies saxonnes transplantées en Normandie par Charlemagne des bords de l'Oder aux bords de l'Orne depuis la conquête de la Saxe et la soumission de Widukind, sans que l'on soit encore tombé d'accord sur l'emplacement de ces petits pays[1]. Plus à l'ouest, le *pagus Constantinus* représente tout ou une partie de l'ancienne cité des Unelli, dont il faut sans doute détacher au nord le *pagus Coriovallensis*. Enfin le pagus Abrincatinus, ainsi que le diocèse d'Avranches, coïncide avec l'ancienne cité d'Avranches.

Toutes ces divisions allaient bientôt perdre toute importance politique, les unes ne devaient plus désigner que des pays qui n'eurent pas toujours les mêmes limites que les pagi dont ils conservaient le nom ; les autres qui étaient déjà des comtés devinrent des vicomtés, toutes furent absorbées dans le duché de Normandie.

1. Je reprendrai prochainement la question dans un article de la *Revue historique* auquel j'ai déjà renvoyé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

LE DUCHÉ DE NORMANDIE.

(911-1204)

Bon nombre d'histoires générales de la Normandie comprennent une histoire du duché plus ou moins étendue, plus ou moins critique. Nombre d'ouvrages ont même été consacrés spécialement à cette période[1] qui, d'autre part, à cause de son importance exceptionnelle, a été plus ou moins traitée dans les histoires générales de France et d'Angleterre[2] et surtout s'est imposée à l'attention des historiens de la conquête de l'Angleterre[3]. Mais si le duché constitue la période la plus originale de la vie provinciale, c'est aussi la plus difficile à connaître, vu l'extrême rareté des chartes, le petit nombre des textes et les difficultés que présente leur critique, la plus complexe aussi par le grand nombre de problèmes préalables qu'elle offre à résoudre. — Et tout d'abord, qu'ont été les invasions normandes?

Les invasions normandes[4]. — La première invasion des Nor-

1. Goube, *Histoire du duché de Normandie*, Rouen-Paris, 1815, 3 vol. in-8, qui, en dépit de son titre, s'étend jusqu'au XVIIIe siècle. — Licquet, *Histoire de Normandie jusqu'à la conquête de 1066*, Rouen, 1835, 2 vol. in-8. — Gervais, *Histoire abrégée des ducs et du duché de Normandie*, Caen, 1843, in-8. — W. Fréville, *Les ducs de Normandie*, Limoges, 1872, in-8. — Laporte, *Les ducs héréditaires de Normandie*, Rouen, 1851. — Labutte, *Histoire des ducs de Normandie jusqu'à la mort de Guillaume le Conquérant*, Paris, 1866, in-8. — Jonathan Duncan, *The dukes of Normandy from the times of Rollon to the expulsion of King John*, London, 1839, in-8. — Palgrave, *The History of Normandy and of England*, 2e éd., Londres, 1864-1878, 4 vol. in-8.

2. Notamment Luchaire, *Histoire de France*, de Lavisse, tome II, partie II, 1901. — Lappenberg, *Geschichte von England*, Hambourg et Gotha, 1834-1898, 11 vol. in-8, au tome III. La partie qui intéresse l'histoire de Normandie a été traduite par Thorpe sous le titre de : *History of England under the Norman kings*, Oxford, 1857, in-8.

3. Freeman, *The norman conquest*, London, 5 vol. in-8.

4. Chose singulière, alors que les invasions normandes dans les différentes parties de l'empire carlovingien ont fait l'objet de nombreux travaux : pour la Lorraine, Parisot, *Le duché de Lorraine sous les Carlovingiens, 843-923*, Paris, 1893 ; — pour le nord-est, Peigné-Delacourt, *Les Normands dans le Noyonnais*, 1838, et Paillard de Saint-Aiglan, *Histoire des invasions des Northmans dans la Morinie*, 1878 ; — pour le Maine : De Lestang, *Dissertation sur les invasions normandes ;* — pour la Bretagne : René Merlet, *Les origines du monastère de Saint-Magloire de Paris*, Bibl. Éc. des Chartes, 1895, et D. Plaine, *Les invasions des Normands en Armorique et la trans-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

mands remonte à 841, la bande d'Oskar brûle Rouen le 14 mai et s'empare de l'abbaye de Saint-Ouen. Les Normands reparaissent sur les rives de la Seine en 845, 851, 852, 855. Charles le Chauve les assiège dans l'île d'Oscelle en 858 et subit un échec [1]. Aux diètes de Pitres de 862 et de 864, le roi ordonne de barrer les vallées de la Seine, de l'Eure et de l'Andelle. En 867, la Seine est dégagée, parce que les Normands tournent maintenant tous leurs efforts vers l'Angleterre. Mais ils reviennent en 876 et Charles le Chauve ne peut réussir à les chasser.

En 879 se constitue la grande armée normande. Elle apparaît en 885 sous les murs de Rouen, puis elle va assiéger Paris. En 890 l'armée part pour le Cotentin et la Bretagne. En 896 un chef nommé Hulc se trouve dans la vallée de la Seine. De 903 à 910 on n'a plus aucun renseignement sur la grande armée qui, sans doute, s'est fragmentée en une foule de petites bandes. Celle de Rolf, en 910, fait une campagne dans le Sénonais ; en 911, partant de Jeufosse, en amont du confluent de la Seine et de l'Epte, elle va assiéger Chartres et est repoussée [2]. Charles le Simple, croyant peut-être le moment favorable pour se l'attacher, lui abandonne par une convention dite de Saint-Clair-sur-Epte le territoire qu'elle occupe.

Que savons-nous des mœurs, de la civilisation, des institutions des nouveaux maîtres de la Neustrie avant leur établissement? La question a une importance considérable, puisque incontestablement

lation générale des saints bretons, Paris, 1899, in-8 ; de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. II, Rennes, 1906, in-8 ; — pour la vallée de la Loire : E. Mabille, *Les invasions normandes dans la Loire et les pérégrinations du corps de Saint-Martin* (Bibl. Éc. des Chartes, t. XXX, Paris, 1869, in-8), il n'y a pas de travail d'ensemble pour les invasions dans la vallée de la Seine. L'ouvrage de Depping, *Histoire des expéditions des Normands et de leur établissement en France au Xe siècle*, Paris, 1843, in-8, est vieilli. On peut consulter les volumes parus des Annales carlovingiennes publiées dans la Bibliothèque des Hautes Études : Lot, *Le règne de Charles le Chauve (1re partie, 840-877)*, Paris, 1909. — Favre, *Eudes, comte de Paris et roi de France*, 1893.— Eckel, *Charles le Simple*, 1899. Le meilleur et définitif ouvrage sur les invasions normandes est celui de W. Vogel, *Die Normannen und das Frankische Reich bis zur Gründung der Normandie, 799-911*. Heidelburger Abhandlungen, 1905-1906, t. XIV, qui a remplacé l'ouvrage de Petersen, *Die Raubzüge der Normannen in Westfranken um die Mitte des IX Jahrhunderts bis zur Niederlassung Rollos*, 1873, et rendu inutile le livre que M. Lot préparait sur les invasions normandes; mais il doit être cependant complété et rectifié sur quelques points par un article de M. Lot, *La grande invasion normande de 856-862*, Bibl. de l'Éc. des Chartes, 1908.

1. Lair, *Les Normands dans l'île d'Oscelle* (Soc. hist. et arch. de Pontoise et du Vexin, t. XX).

2. Lair, *Le siège de Chartres par les Normands. 911*, Caen, 1900, in-8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

il y eut, à la suite de l'établissement des Normands, une transformation très réelle de toute la contrée, repeuplement et colonisation.

Deux sortes de sources peuvent être employées pour résoudre cette question. Les chroniques des vaincus ne nous apprennent que bien peu de chose de la civilisation scandinave [1] ; leurs rédacteurs ne virent dans les Normands que des destructeurs féroces; tout au plus nous font-elles connaître quelques-unes de leurs ruses de guerre. Le père de l'historiographie danoise, Saxo Grammaticus, a écrit son grand ouvrage au XIIe siècle ou dans les premières années du XIIIe : il n'y a chez lui ni critique, ni chronologie, c'est un recueil de légendes, de contes, de chants danois ou autres, que l'on retrouve partout ailleurs [2].

Plusieurs méthodes ont été mises en œuvre pour reconstituer cette civilisation scandinave. L'une consiste à emprunter les éléments de la description aux œuvres épiques, les Eddas, les Sagas, comme on trace le tableau de la civilisation de l'époque homérique d'après les traits que fournissent l'Iliade et l'Odyssée [3] ; mais Eddas et Sagas ont été rédigées au XIIe et au XIIIe siècle, en présence d'une civilisation transformée par le christianisme et dans une autre contrée ; elles ne peuvent donc avoir beaucoup de valeur pour la connaissance de la Scandinavie païenne du IXe siècle [4]. Un savant danois Jacob Worsaae a préféré la méthode archéologique ; il a voulu faire pour les pays scandinaves le même travail que ses confrères Arcisse de Caumont et Le Prévost; il a étudié le sol, le sous-sol ; il a visité toutes les contrées où avaient passé les Danois, le Slesvig et la Normandie, et il a publié une série de mémoires

1. Les chroniques diverses qui mentionnent les invasions normandes ont été recueillies par Kruse, *Chronicon Northmannorum*, Hamburgi et Gothæ, 1851 ; mais ce recueil a été fait sans critique. Il est aussi simple de trouver ces chroniques dans Pertz, *Monumenta Germaniæ* et dans le *Recueil des historiens de France ;* voir les indications d'éditions et de travaux de critique dans Molinier, *op. cit.*

2. La plus ancienne édition de Saxo Grammaticus est celle de 1514, la plus récente, celle de Holder, est de 1886.

3. Du Chaillu, *The Viking age*, Londres, 1889, 2 vol. in-8.

4. C'est le professeur norvégien Sophus Bugge qui a le premier fait la critique des Sagas, et s'est efforcé de démontrer que recueillies à une époque tardive, elles avaient souvent reflété un état de civilisation bien différent de celui de l'âge des Vikings, qu'elles s'étaient chargées en route de traits fournis par l'hellénisme et le christianisme. Cette thèse combattue en Allemagne a été reprise dernièrement par Alexander Bugge dans un article de *l'American historical Review*, t. XIV, janvier 1909, *The origin and credibility of the Icelandic Sagas.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

sur les antiquités danoises rapprochées d'ailleurs des Sagas[1]. Steenstrup enfin a employé la méthode comparative en empruntant des traits aux sources narratives de tous les pays où ont passé les Normands[2]. De tous ces travaux il résulte que : « Le Nord était divisé en une foule de petits royaumes, la configuration du pays favorisait ce développement[3]. » Le roi n'a pas grand pouvoir : les vrais maîtres du sol et des hommes sont de grands propriétaires, des chefs de clan, hersirs. Il semble excessif de dire que ces peuples ne connaissaient pas l'agriculture, leur organisation sociale, leur civilisation avancée prouvent le contraire; la vérité est que dans certaines de ces contrées la terre ne pouvait suffire à nourrir une population qui s'accroissait sans cesse.

Maintenant quels peuples, danois, norvégiens ou suédois ont envahi l'empire de Charlemagne et particulièrement ont fondé la Normandie ? Les écrivains danois ont fait de l'aire des pays envahis une répartition géographique : à l'est les Suédois ont la Russie; au midi, les Danois, la Poméranie, le Slesvig, la Frise, l'Angleterre, les côtes d'Irlande, l'empire de Charlemagne et tout particulièrement la Normandie; au nord-ouest, les Norvégiens, l'Écosse, les îles de l'Atlantique boréal, l'Islande et d'Islande vont en Amérique[4]. Cette division établie par Worsaae, maintenue par

1. *Danemarks Oldtid oplyst ved Oldsager og Gravhoie*, 1843. (Les antiquités danoises appliquées par les traditeurs et les tombeaux) traduit sous ce titre : *The primaeval antiquities of Denmark*, London, 1849 ; — *Om Slesvigs eller Sœnderjyllands Oldtidsminder* (les antiquités du Slesvig) ; — *Nordiske Oldsager i det Konglike Museum i Kjobenhaver* (les traditions nordiques dans le Musée royal de Copenhague), Kiobenhaven, 1859, 1 vol. in-8 avec planches. Il a résumé ses travaux dans un ouvrage d'ensemble *De Danskes Kultur i Vikingetiden* (la civilisation danoise au temps des Vikings), 1873, qui a été traduit en français par l'abbé Morillot pour la Société des Antiquaires du Nord, 1878 et 1879. Un point spécial a été traité par N. Nicolaysen à propos des navires découverts à Gokstad, *The viking ship discovered at Gokstad in Norway*, Christiania, 1882, in-4 avec planches.

2. Johannes Steenstrup, *Normannerne*, Kiobenhaven, 1876-1882, 4 vol. in-8, au tome Ier *Indledning i Normannertiden*, 1876 (introduction à l'étude des temps normands), dont on trouvera *un abrégé en français par l'auteur lui-même* dans le tome X du *Bulletin de la Société française des Antiquaires de Normandie*, p. 185-418 (et non une traduction de M. E. de Beaurepaire comme le dit à tort M. E. Favre, *Eudes, comte de Paris et roi de France*, Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 99e fascicule, appendice II, *Les Normands*, p. 207, n. 1).

3. Favre, *loc. cit.*

4. J. Worsaae, *Den Danske Erobring af England og Normandiet*, Kiobenhaven, 1863, in-8 (La conquête danoise de l'Angleterre et de la Normandie). — *Minder om de Danske og Nordmœndene i England, Skotland og Irland*, 1851 (Monuments des Danois et des Normands en Angleterre, Écosse et Irlande).— Steenstrup, *Normannerne*, t. II, III et IV. — Keary, *The Vikings in Northern Christendom, a. d., 789, 888*, London, 1891, in-8. — K. von Amira, *Die Anfänge des normannischen Rechts* (compte rendu de l'ouvrage de Steenstrup (*Historische Zeitschrift*, t. 39, p. 241-268).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Steenstrup fait la part belle aux Danois ; mais elle soulève des critiques parmi les savants norvégiens qui revendiquent pour la Norvège une partie des envahisseurs de l'empire de Charlemagne et notamment le fondateur du duché de Normandie, Rolf[1]. Enfin, une thèse originale qui a passé inaperçue en Normandie fait de Rollon un Suédois de la partie méridionale de la Suède[2]. Ainsi la Normandie sert de champ de bataille aux rivalités des trois nations scandinaves. La solution du problème dépend pour une bonne part du degré de confiance que l'on doit attribuer à Dudon de Saint-Quentin le premier historien des ducs. Très contestée par la critique allemande, affirmée au contraire par M. Lair et par les historiens danois, cette autorité paraît aujourd'hui assez faible[3].

Norvégien ou danois, danois ou suédois, Rollon n'a été tout d'abord que le chef de la bande des Normands de la Seine, un chef de pirates, dit Richer, un margrave, le chef d'une région frontière qu'il défend contre d'autres envahisseurs, normands aussi.

La bande des Normands de la Seine a constitué son établissement définitif du jour où elle a reçu de Charles le Simple les pays qu'elle occupait. Mais quels étaient ces pays? Il est évident que Rollon n'a possédé tout d'abord que la Haute-Normandie. C'est seulement en 924 que Rolf acquit le Bessin et en 933 que Guillaume Longue-Épée reçut la région voisine de la Bretagne[4]. Quant à la cession de la Bretagne par Charles le Simple elle est inadmissible, la Normandie de Rollon ne dépassant pas la Dives[5]. L'état normand

1. Storm, *Kritiske Bidrag til Vikingetiden Historie* (Contribution critique à l'histoire de l'époque des Vikings), I, *Ragnar Lodbrog og Gange-Rolv.*, Christiania, 1878.

2. Roos, *The Svedish part in the Viking expedition*, Engl. hist. Review, VII, 1892.

3. Waitz, *Ueber die Quellen zur Geschichte der Begründung der normannischen Herrschaft in Frankreich* (Nachrichten der kgl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, 1866). — Dümmler, *Zur Kritik Dudos von Saint-Quentin*, Forschungen zur deutschen Geschichte, VI, 357, Göttingen, 1866. — Lair dans son édition du *De moribus et actis primorum Normanniæ ducum* de Dudon de Saint-Quentin, Mém. des Antiq., t. XXIII.

4. Deville, *Dissertation sur l'étendue du territoire concédé à Rollon par le traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911* (Mém. Soc. Antiq. Normandie, 1831). — Longnon, *Atlas historique de la France*.

5. Voir sur cette question qui est discutée depuis le XVIIIe siècle, outre les histoires bénédictines de Bretagne, de dom Morice et de dom Lobineau : Vertot, *Traité historique de la mouvance de Bretagne*, Paris, 1710 ; dom Lobineau, *Réponse au traité de la mouvance*, *Histoire critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules et de leur dépendance des rois de France et des ducs de Normandie*, 2 vol. — Anger, *Rapports féodaux de la Bretagne et de la Normandie depuis le traité de Saint-Clair-sur-Epte jusqu'à la mort du duc Arthur de Bretagne*, Bulletin de la Soc. de Bibl. hist., 3e année, 1838, et de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. II.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

qui ne s'est constitué dans ses limites définitives que sous Guillaume Longue-Épée (927-942) a été très menacé dans son existence même après l'assassinat de ce duc par le comte de Flandre [1]. Pendant la minorité de Richard I, le plus grand ennemi du duché fut son protecteur naturel, le roi Louis IV d'Outremer. Le duché ne fut sauvé que par les Normands de l'Ouest au combat de la Dives [2]; Richard ne put se maintenir qu'en appelant de nouvelles bandes normandes qui prolongèrent la période des invasions jusqu'à 966. Sans doute elles occupèrent alors l'ouest de la Normandie, encore qu'il y ait lieu de se défier de tout ce qui a été dit sur la prépondérance des Normands dans cette région et sur l'origine normande du Hague-Dike [3].

Après 966, sous Richard Ier et Richard II, la paix règne en Normandie. C'est alors que le duché s'organise, se repeuple, que le christianisme y refleurit. Les évêchés, dont quelques-uns avaient subi une véritable désorganisation qui se manifeste par l'interruption des listes d'évêques et les migrations de reliques, se reconstituent. Certaines abbayes sont alors restaurées, comme Saint-Wandrille, ou associées au mouvement de réforme comme les abbayes du Mont-Saint-Michel et de Saint-Ouen. A Fécamp, s'établissent les Clunisiens eux-mêmes, conduits par les chefs du mouvement réformiste, Guillaume de Saint-Bénigne et Maïeul [4].

La Normandie, colonie scandinave, commence à son tour à essaimer. Les Normands de Normandie vont fonder un nouvel état ; c'est sous Richard II que se dessine le mouvement d'émigration vers l'Italie méridionale qui aboutit à la conquête de l'Italie péninsulaire et à la fondation du royaume des Deux-Siciles [5].

1. J. Lair, *Étude sur la vie et la mort de Guillaume Longue-Épée*, Paris, 1893, in-fo.

2. Dunot de Saint-Maclou, *Recherches sur le lieu où s'est livré le combat de la Dives en 945*, Mémoires de la Société des Antiquaires, t. XXVI, et Lauer, *Louis IV d'Outremer* (Bibl. Éc. Hautes Études).

3. De Gerville, *Recherches sur le Hague-Dike et les premiers établissements militaires des Normands sur nos côtes* (Mém. Soc. Antiq. Norm., t. VI). — Emanuelli, *Le Hague-Dike* (Revue de Cherbourg, t. I).

4. Sur le mouvement réformiste en Normandie, consulter Sackür, *Die Cluniacenser in ihrer kirchlichen und allgemeingeschichtlichen Wirksamkeit*, Halle, 1892. — H. Böhmer, *Kirche und Staat in England und in der Normandie in XI und XII Jahrhundert*, Leipzig, 1899. Voir en outre les différentes histoires d'abbayes déjà citées.

5. Les historiens normands se sont quelquefois occupés de l'histoire de cette colonie qui reste si symptomatique de la force d'expansion que conservent encore les Normands; il y a peut-être certaines analogies, assez rares d'ailleurs, à saisir entre les institutions du royaume méditerranéen et celles du duché.

L'Ystoire de li Normant d'Aimé de Mont-Cassin a été éditée par M. Delarc pour la Société d'Histoire de Normandie, elle avait déjà été éditée par Champollion-Figeac,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

L'activité belliqueuse des Normands était loin de s'éteindre et les expéditions méditerranéennes ne devaient pas suffire à la satisfaire. Aux soixante années de calme relatif qui s'écoulent de 966 à 1026 succède une ère d'agitation avec le court règne de Richard III, 1026-1028 [1]; celui de Robert le Magnifique, 1028-1036, et les débuts du règne de Guillaume, 1036-1066. La nombreuse descendance de Richard Ier et de Richard II avait créé en effet une véritable féodalité apanagée : aux ambitions des Richardides les comtés n'avaient point suffi; l'archevêché même de Rouen, certains évêchés leur avaient été donnés; mais il suffit de la soudaine disparition de Richard III et du départ pour la Terre Sainte du duc Robert, pour mettre aux prises toutes les convoitises. Robert le Magnifique, et non pas le Diable [2], partant pour le pèlerinage de Terre Sainte, obéissait sans doute à l'humeur vagabonde mêlée maintenant d'un sentiment de piété qui avait animé les conquérants de l'Italie. Il laissait toutefois le duché dans une situation précaire

Paris, 1835, in-8. Il n'y a pas d'édition définitive de ce texte. Voir Hirsch, *Forschungen zur Deutschen Geschichte*, t. VIII. — Sur cette histoire, voir Du Moulin, *Les conquêtes et les trophées des Norman-Français aux royaumes de Naples et de Sicile*, Paris, 1658, in-folio. — Gauttier d'Arc, *Histoire des conquêtes des Normands en Italie, en Sicile, en Grèce*, Paris, 1830, in-8. — Héon, *Les Normands d'Italie*, Coutances, 1866, in-8. — A ces ouvrages, on préférera Huillard-Bréholles, *Recherches sur les monuments et l'histoire des Normands dans le Sud de l'Italie*, 1844. — Delarc, *Les Normands en Italie depuis les premières invasions jusqu'à l'avènement de Grégoire VII*, Paris, 1883, in-8. — Les Allemands se sont fait une spécialité de l'étude du royaume normand d'Italie avec Schack, *Geschichte der Normannen in Sicilien*, 1889, 2 vol. in-8, ouvrage de vulgarisation. — Heinemann, *Geschichte der Normannen in Unteritalien und Sicilien bis zum Aussterben des normannischen Koenighauses*, 1894, t. I. L'ouvrage est resté inachevé. — E. Caspar, *Roger II, 1101-1154, und die Gründung der normannisch-sicilischen Monarchie*, Innsbruck, 1904, in-8. — K.-A. Kehr, *Die Urkunden der normannisch sicilischen Könige. Eine diplomatische Untersuchung*, Innsbrück, 1902. — Le tout peut aujourd'hui être remplacé par l'ouvrage récent de Chalandon, *Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile*, Paris, 2 vol. in-8, 1907. — Sur la situation de l'Italie à l'arrivée des Normands, voir F. Chalandon, *L'état politique de l'Italie méridionale à l'arrivée des Normands*. Mélanges historiques et archéologiques de l'École de Rome, 1901, et J. Gay, *L'Italie méridionale et l'empire byzantin* (thèse), Paris, 1904.

1. Les dates données ici comme dates initiale et terminale du règne de chaque duc ne sont pas celles que l'on rencontre ailleurs, mais je crois celles-ci fondées, bien qu'il puisse y avoir quelques doutes.

2. Il y a toute une littérature sur Robert le Diable, parce que Diable. Dès le XVIIIe siècle, parurent les ouvrages de Castillon, 1769, de Fournier, 1783, sur Robert le Diable; le premier n'est qu'un remaniement de la légende qui, par les Chroniques de Normandie, est entré dans l'histoire. La légende de Robert le Diable recopiée par quantité d'ouvrages a occupé les écrivains normands : Leroux de Lincy, Trébutien, les historiens de la littérature, Littré, Édelestand du Méril et tout spécialement ceux qui étudient les vieux romans, Gaston Paris, Breuil, Boriski en Allemagne; ce n'est qu'une légende et il faudrait faire disparaître Robert le Diable de l'histoire où il n'aurait jamais dû trouver place; il n'y a que Robert le Magnifique.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

que sa mort prématurée à Nicée vint aggraver. Guillaume a dû se débattre pendant vingt-cinq ans dans des luttes contre ses vassaux, contre les vicomtes[1] : il eut même pour adversaire, son allié de la première heure, le roi de France, le Capétien Henri Ier qui oubliait l'appui donné à sa maison par le duc Richard Ier ; il en triompha à Mortemer (1055) et à Varaville (1058). Henri Ier avait compris quel danger pouvait faire courir à la monarchie ce puissant vassal installé aux portes de Paris sur l'Epte et sur l'Avre et qui pouvait revendiquer le Vexin et le Maine. Heureusement pour Guillaume, Henri Ier n'avait pas les forces de sa politique, il mourut (1060) et la minorité de Philippe Ier permit à son vassal la conquête du Maine (1063) et celle de l'Angleterre (1066).

Que savons-nous de l'état du duché de Normandie, au moment de la Conquête ? Ce n'est ni la réthorique de Dudon de Saint-Quentin, ni la sécheresse de Guillaume de Jumièges son continuateur, ni le pittoresque du *Roman de Rou*, ni la confusion de *l'histoire ecclésiastique* d'Orderic Vital qui peuvent nous fournir les éléments d'un tableau des institutions de la Normandie et d'autre part le nombre des documents est trop faible pour qu'on puisse donner quelque ampleur et quelque précision à ce tableau[2].

1. Abbé Lecointe, *Conspiration des barons normands contre Guillaume le Bâtard, duc de Normandie et bataille du Val-ès-Dunes en 1047*, Caen, 1868.

2. Il n'échappe à personne que les invasions normandes mêmes ont, en ruinant les abbayes, détruit un très grand nombre de documents, d'où l'excessive rareté de diplômes mérovingiens ou carlovingiens intéressant la région normande. L'époque extrêmement troublée des débuts du duché n'a été guère plus favorable à la conservation, peut-être même à la rédaction de chartes ; on ne connaît point de diplômes des deux premiers ducs ; on en a un très petit nombre de Richard Ier et un plus grand nombre de Richard II, Robert le Magnifique, et de Guillaume. Il n'y a jusqu'ici aucun corpus de ces documents. Il en est peu d'imprimés et ceux qui le sont sont dispersés dans de vieilles collections : Martène, *Amplissima collectio ;* Mabillon, *Annales Ordinis S. Benedicti,* les appendices de la Gallia Christiana, t. XI (province de Rouen) ; les appendices de l'ouvrage de L. Delisle, *Histoire du château et des Sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Valognes, 1867, in-8. On en trouvera quelques-uns dans Round, *Calendar of Documents preserved in France illustrative of the history of Great Britain and Ireland*, London, 1899.

Quelques personnes se préoccupent aujourd'hui de rassembler les chartes des premiers ducs normands : M. Ferdinand Lot, pour les tout premiers ducs, et M. Charles Haskins avec le concours de la Carnegie Institution de Washington pour la période qui s'étend depuis l'avènement de Guillaume Ier jusqu'au début du règne de Henri II. Il est à souhaiter qu'un pareil recueil voie bientôt le jour. A l'heure actuelle, ces chartes, originaux ou copies, sont dispersés notamment entre les archives des départements normands et la Bibliothèque nationale (collection Moreau ou Ms. latin. n. a. 1243, collection de copies des chartes de Guillaume faite par M. Achille Deville). Nous avons déjà noté le petit nombre de cartulaires publiés. Ajoutons qu'il n'y a pour cette époque aucun document d'ordre fiscal, que le *Très Ancien Coutumier* dans sa rédaction la plus ancienne date de la fin du XIIe siècle. Un très

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

La Neustrie avait sans doute beaucoup souffert des invasions normandes qui l'avaient ravagée pendant trois quarts de siècle : 841-911 ; mais jusqu'à quel point s'étaient étendus les ravages? La terre était-elle devenue déserte, comme on le dit quelquefois? Nous ne savons, nous devons nous borner à enregistrer la destruction de plusieurs abbayes fondées à l'époque mérovingienne ou carlovingienne : les Deux-Jumeaux, Fleury par exemple. Les Normands cherchaient des terres : ils en avaient à leur disposition. Rollon divisa le pays entre ses comtes et très probablement établit les soldats sur le domaine ducal en le partageant par parts égales. Mais quelle qu'ait été l'aptitude des Scandinaves à remplir la terre, comme dit Steenstrup, la petite bande des Normands ne suffit pas à repeupler la Neustrie et il fallut appeler des hôtes des régions voisines. Enfin une partie des bandes qui, avant ou après 911, ravagèrent la Normandie, dut s'établir sur le sol. Il y a donc eu colonisation noroise.

Mais les Normands n'étant que la moindre partie de la population ne purent conserver leur originalité, leur physionomie propre au milieu de la population ancienne : ils ont surtout peuplé les côtes, les bords des fleuves où la toponymie rappelle leur passage souvent assez loin dans l'intérieur des terres, et où le type blond, aux yeux bleus, s'est quelquefois conservé [1]. Ils n'avaient point amené de femmes avec eux, bien qu'en pensent certains auteurs : probablement il y eut peu de ménages scandinaves en Normandie et c'est ce qui explique qu'aucune trace scandinave ne puisse être relevée dans la langue, que le droit soit plutôt d'origine franque que scandinave [2]. Aussi l'originalité des institutions

petit texte relatif aux droits ducaux a été publié par M. Haskins dans l'*English historical Review*, 1908 (XXIII, 502-508), sous le titre de *The norman consuetudines and justice of William the Conqueror*.

1. Fabricius, *Recherches sur les traces des hommes du Nord dans la Normandie* (Mém. Antiq. Norm., XXII). — Depping, *Des noms topographiques de Normandie dont l'origine est étrangère* (dans Hist. exp. maritimes, t. II). — Joret, *Des caractères et de l'extension du patois normand*, Paris, 1883, in-8. — Collignon, *L'Anthropologie du Calvados et de la région normande* (Assoc. fr. pour l'avancement des sciences), Caen, 1894, in-8. — *L'Anthropologie du Cotentin* (*Ibid.*), Cherbourg, 1905, in-8. — Emanuelli, *Études sur la colonisation normande dans le département de la Manche* (Revue d'Études normandes, t. I). Voir aussi les cartes dressées par de Félice et Sion, *op. cit.*, cartes imparfaites, faute de dictionnaires topographiques dans trois départements, de dictionnaires contenant toutes les vieilles formes dans les deux autres.

2. Voir notre article précédent et les ouvrages suivants : Brünner, *Die Entstehung der Schwurgerichte*, Berlin, 1871. — Von Amira, *op. cit.* — Pollock and Maitland, *The history of the English Law before the time of Edward the First*, Cambridge, 1898.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

normandes est due plutôt aux circonstances particulières dans lesquelles s'est développé cet état normand qu'aux influences scandinaves [1]. Le mode de tenure de la terre, en dépit de ses origines particulières, en dépit des idées d'égalité qui avaient pu subsister parmi les compagnons d'armes de Rollon, a pris très rapidement partout l'aspect du bénéfice [2].

Toutefois cette féodalité normande a conservé, plus qu'aucune autre, le goût de l'indépendance; d'où la révolte de 933 contre Guillaume Longue-Épée qui éclate dans le Bessin avec Rioulf. Le paysan aussi conserve des idées d'égalité : il n'admet pas qu'on lui enlève ses droits sur la forêt, la pâture, d'où la révolte des paysans au début du règne de Richard II, d'où l'existence de cette classe si originale des vavasseurs, ces tenanciers laboureurs et soldats qui devaient le service militaire. Notons aussi la disparition rapide du servage [3].

En dehors des Normands ou des hôtes établis sur le sol, la terre a été remise en valeur par les nouvelles fondations monastiques ; mais cette œuvre ne commence qu'au XIe siècle, lorsque la période des troubles est passée, après les trente dernières années de paix du règne de Richard Ier (966-996), après les troubles agraires du règne de Richard II. Vers l'an mille, il n'y avait encore en Normandie que quelques grandes abbayes : Fécamp, Jumièges, Saint-Wandrille, le Mont-Saint-Michel, Saint-Ouen de Rouen. De l'an mille à la conquête de l'Angleterre, les fondations se succèdent : la Sainte-Trinité de Rouen, Bonneville, l'abbaye du Bec, Cerisy, Troarn, Fontenay, Conches, Liré, Saint-Pierre-sur-Dives, Saint-

1. Les institutions de la Normandie ont été étudiées par les critiques de Dudon, Dümmler et Waitz dans les articles que nous avons cités, par les historiens des invasions scandinaves : Steenstrup, et Von Amira, par les historiens de l'Angleterre, Lappenberg, ou les historiens de la conquête normande, Freeman, par les historiens des institutions anglaises, Glasson, *Histoire du droit et des institutions de l'Angleterre*, Paris, 1882-83, 6 vol. in-8, enfin et surtout par les historiens du droit, et tout particulièrement par Brünner, dans l'ouvrage cité. Mais en l'état actuel de nos connaissances, et vu l'obscurité et les légendes qui enveloppent les premiers temps du duché, il faut se résigner à ignorer les institutions primitives de la Normandie et se placer à l'époque de Guillaume, comme l'a fait M. Haskins dans une étude récente : *The Normandy under William the Conqueror*, American historical Review, 1909.

2. Lagouëlle, *Essai sur la conception féodale de la propriété foncière dans le Très Ancien droit normand*, ouvrage capital, resté malheureusement inachevé. C'est un traité théorique, il resterait à faire une étude des fiefs et du régime économique, telle que celles de A. de la Borderie pour la Bretagne et de Seignobos pour la Bourgogne.

3. L. Delisle, *Etudes sur la condition des classes agricoles en Normandie au Moyen Age*, Paris, 1851, réimprime en 1903.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Martin de Séez, Bernay, Préaux, Grestain, Cormeilles, Lessay, Montebourg. Guillaume et Mathilde y ajoutèrent les abbayes de Caen [1].

Des villes nous ne savons à peu près rien. Rouen seule paraît avoir une existence active [2]. Caen apparaît pour la première fois dans les chartes des ducs Richard II et Richard III entre 1020 et 1025 et ne prend une importance qu'après les fondations de Guillaume qui, victorieux au Val-ès-Dunes des révoltés de l'ouest, entoure le bourg de murailles [3]. Ailleurs, il n'y a que les villes épiscopales et dans la principauté frontière de Bellème, Alençon et Falaise.

L'Église a seule créé la vie intellectuelle : à l'école de Fécamp, où étaient élevés les ducs il faut ajouter une école épiscopale, Avranches où enseigna Lanfranc, sorti des écoles de Pavie et de Bologne, l'abbaye du Bec où il transporta ensuite son enseignement, et qui devait briller de la gloire que lui conféra l'un des plus grands théologiens du moyen âge, saint Anselme [4]. Par ces écoles et avec ces deux hommes, la science italienne a pénétré le duché. On leur a même quelquefois attribué, à tort, la création des églises nouvelles et l'introduction du style lombard en Normandie. En réalité, les constructeurs normands empruntèrent à l'art roman ses méthodes architecturales et la solution du problème de la voûte ; leurs sculpteurs subirent encore l'influence des procédés de la technique du bois, mais firent des emprunts à l'art oriental [5].

1. Böhmer, *op. cit.*, à consulter avec précaution pour les dates, et Sackur, *op. cit.* — De Crozals, *Lanfranc. archevêque de Cantorbéry*, Paris, 1877. — Longuemare, *L'Église et la conquête de l'Angleterre. Lanfranc, moine bénédictin, conseiller politique de Guillaume*, Paris, 1902. — Hippeau, *L'abbaye de Saint-Étienne de Caen* (Mém. Antiq. de Norm.). — Ch. Bréard. *L'Abbaye de Notre-Dame-de-Grestain*, Rouen, 1904.

2. Fréville, *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*. Paris-Rouen, 1857.

3. Prentout, *Introduction à l'histoire de Caen* (Mém. de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen), 1902.

4. Porée, *L'abbaye du Bec et ses écoles*, Évreux, 1892, in-8 et les ouvrages relatifs à saint Anselme.

5. Ruprich Robert, *L'architecture normande au XIe et au XIIe siècle en Normandie et en Angleterre*, Paris, 2 vol. in-folio. — *Le chapiteau normand au XIe et au XIIe siècle*, Gaz. arch., 1884. — Engerand, *Essai sur l'ornementation romane dans le département du Calvados*, Posit. th. Éc. des Chartes et Corresp. hist. et arch., 1904. — Martin du Gard, *Étude archéologique des ruines de l'abbaye de Jumièges*, P. Éc. des Ch., 1906. — P. Coquelle, *Les clochers romans de l'arrondissement de Dieppe*, B. arch., 1905. — *Normandie monumentale*, Le Havre, 5 vol. — H. Prentout, *Caen et Bayeux*, Paris, 1909, in-4. Pour les idées générales, voir André Michel, *Histoire de l'art*, Paris, 1905, t. 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Et les mêmes traits se retrouvent dans la littérature ; s'il y a une littérature à cette époque, c'est celle qui convient à des héros de courses aventureuses, à des vikings; point de chroniques proprement dites; l'œuvre même de Dudon dérive en partie d'une épopée. La Normandie a été essentiellement une terre épique. Ne lui a-t-on pas attribué la Chanson de Roland, et n'a-t-on pas dit avec exagération, que le « berceau de la littérature française a été l'héroïque Normandie[1] » ?

A cette épopée, Guillaume allait bientôt ajouter un autre chant. Lanfranc avait créé le lien entre la Normandie et Rome, entre le pape Alexandre et Guillaume et préparé ainsi la conquête de l'Angleterre.

Cette *monarchie* fortement centralisée et déjà pourvue sans doute des organes essentiels d'un gouvernement, ce baronnage turbulent et belliqueux, mais qui constituait avec l'épiscopat normand, une réserve de talents militaires et administratifs, une province riche en hommes, en chevaux, et où le service féodal était organisé et soumis à des règles fixes[2], riche en navires, en ressources de tout genre et où l'esprit des grandes aventures n'était pas encore apaisé, tels furent les éléments de la conquête. Et pour organiser, conduire tout cela, le génie de Guillaume. Il avait réduit les barons à l'obéissance, mais il les connaissait assez pour savoir quelle était leur nature indomptable ; toute centralisation monarchique dans les états scandinaves avait été suivie d'une éclosion de guerres privées et d'une émigration. Guillaume, qui voulait mettre fin aux guerres privées emmena les barons en Angleterre : il allait y trouver l'emploi de leurs qualités militaires et de ses propres facultés organisatrices.

Partie de Dives et de Saint-Valéry, l'armée d'invasion était victorieuse le 14 septembre 1066 à Hastings, et la conquête normande commençait. Ce n'est pas le lieu de raconter cette conquête ; les sources narratives abondent[3]; nous avons même dans la Tapisserie

1. Hermann-Suchier, *Bibliotheca Normannica*, *Denkmäler Normannischer Litteratur und Sprache*, Halle, 1879. Voir aussi Dozy, *Recherches sur la littérature et l'histoire de l'Espagne*, Leyde, 1860. — G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, Paris, 1885, in-8, et Bull. Soc. Antiq., t. XX. Les travaux en préparation de M. J. Bédier sur les Chansons de geste renouvelleront cette question.

2. Haskins, *Knight service in Normandy in the Eleventh century*, Engl. hist. Review, 1907.

3. A cette époque s'est développée une véritable école historique normande représentée par des chroniques : chronique latine du ou plutôt des continuateurs de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

de Bayeux une source descriptive d'une importance exceptionnelle tant par sa rareté que par sa valeur propre [1]; constatons seulement que le récit de la conquête pourrait être refait aujourd'hui avec plus de critique [2].

La Normandie dans l'état anglo-normand (1066-1204)[3]. — Pour une période de cent cinquante ans, l'histoire de la Normandie est liée intimement à celle de l'Angleterre dont en réalité elle ne se sépare jamais complètement, mais cette fois, le lien est tellement étroit que l'on ne peut étudier l'un des états sans penser à l'autre. Il arrive ainsi que l'histoire de la Normandie se perd quelque peu dans l'histoire d'Angleterre et qu'on saisit moins ce qui lui est propre. La conquête ne fut pas seulement l'œuvre d'un homme ambitieux et d'un génie organisateur : il y a eu incontestablement établissement des Normands dans quantité de fiefs de chevaliers, de barons; il y a eu colonisation normande par la fondation des bourgs auprès des châteaux, établissement de marchands dans les

Guillaume de Jumièges; *Gesta Willelmi ducis* de Guillaume de Poitiers; des poèmes le *De Hastingo prælio*, composé par l'évêque d'Amiens, le *Roman de Rou* de Wace, *l'Histoire des ducs de Normandie*, enfin l'histoire ecclésiastique d'Orderic Vital. A ces sources, il faut joindre les sources anglaises.

1. La tapisserie de Bayeux a été reproduite par Stothard, *The tapestry of Bayeux reprinted in colours*, Londres, 1819-1883, — par Franck. Rede Fowke, Londres, 1875. — Comte, *La tapisserie de Bayeux*, 1875. — Elle a été étudiée par Ducarel, *op. cit.* — Smart le Thieullier, *Description de la tapisserie*, Caen, 1834. — Delaunay, *Origine de la tapisserie de Bayeux*, Caen, 1824. — De la Rue, *Recherches sur la tapisserie de Bayeux*, 1824. — Ed. Lambert, *Nouvelles considérations sur la tapisserie de Bayeux*. — Collingwood Bruce, *The Bayeux tapestry elucidated*, 1856. — Tapin, *La tapisserie de la reine Mathilde*, Paris, 1865. — Laffetay, *Notice historique et descriptive sur la tapisserie dite de la reine Mathilde*, Bayeux, 1877. — Marignan, *La tapisserie de Bayeux*, Paris, 1902. in-18. — J. Steenstrup, *Die Bayeux tapistry*, Copenhague, 1905, in-18. — L'ouvrage de Marignan qui soutenait que la tapisserie n'était pas une œuvre contemporaine de la conquête a donné lieu à quantité d'articles critiques qui l'ont réfuté. Muntz, *Revue critique*, 1902. — G. Paris, *Romania*, 1902. — Lanore, *Bib. de l'Éc. des Chartes*, 1903. — Travers, *Guide du congrès de Caen*, 1908. — On trouvera un résumé de toutes ces controverses dans H. Prentout, *Caen et Bayeux*, 1909.

2. Le récit le plus complet est celui de Freeman. En ce qui concerne la bataille d'Hastings, il a été vivement attaqué par H. Round et une véritable bataille sur cette question s'est engagée entre les érudits anglais. Voir aussi Spatz, *Die Schlacht von Hastings*, Berlin, 1896.

3. Depping, *Histoire de la Normandie sous le règne de Guillaume le Conquérant depuis la conquête de l'Angleterre jusqu'à la réunion de la Normandie au royaume de France*. Rouen, 1835, ouvrage vieilli. En Angleterre outre Lappenberg, voir le tome II de *The Political History of England*, London, 1905. — Davis, *England under the Normans and Angevins, 1066-1272*, Londres, 1905. — L'histoire des institutions normandes n'a été étudiée à cette époque que pour le règne de Henri Ier, par M. C. Haskins, *The administration of Normandy under Henry Ier*, Engl. hist. Review, 1909, t. XXIV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

grandes villes, de vilains sur la frontière du pays de Galles : ainsi s'expliquent la physionomie particulière de la féodalité anglaise, la diffusion des coutumes normandes, les privilèges accordés par le peuplement d'une région frontière. Il y eut enfin reconstitution du clergé normand sous l'impulsion de la papauté et de Lanfranc. Ainsi, un demi-siècle seulement après la fondation des états normands en Italie, une nouvelle conquête, une nouvelle colonie attestent l'extraordinaire vitalité de la race et « sa faculté de remplir la terre »; car il ne semble pas que la Normandie eût été appauvrie par la conquête, bien au contraire. Mais quelles furent pour le duché les conséquences de la conquête? Chose singulière! personne n'a envisagé ce côté du problème. Il n'y a pas un travail d'ensemble sur la Normandie au XIe siècle. La Conquête a dû développer entre les deux pays des relations économiques qui au reste existaient déjà bien auparavant. Les seigneurs, les abbayes, les églises reçurent des terres considérables en Angleterre. Mais le duché n'a pas connu une existence plus paisible. Les dernières années de Guillaume furent troublées par les révoltes de ses fils et la jalousie de Philippe Ier. Guillaume avait à peine cessé de régner que l'agitation et les guerres privées recommençaient. La Normandie était échue à Robert Courte-Heuse, incapable de l'administrer et de la gouverner, qui partit à la croisade et la remit en gage à Guillaume le Roux[1].

A la mort de celui-ci, la longue lutte entre Robert Courte-Heuse et le roi Henri qui se termine par la bataille de Tinchebray en 1106[2], met le comble aux malheurs du duché : c'est l'époque de l'incendie de Bayeux[3]. A partir de cette date, la Normandie est de nouveau réunie sous la même domination que l'Angleterre, mais c'est pour devenir l'objet de toutes les attaques des rois de France jaloux depuis quarante ans déjà de la trop grande puissance de leur vassal. Une première guerre dure de 1109 à 1127; l'état d'esprit inquiet et belliqueux de la féodalité normande n'a pas disparu; il est soigneusement entretenu par Louis VI qui oppose

1. Le Hardy, *Robert Courte-Heuse*. Bull. des Antiq., t. XI. Cet ouvrage est surtout intéressant pour la participation aux Croisades qui n'a pas été étudiée ailleurs. Pour Guillaume le Roux, nous n'avons pas d'étude relative à la Normandie, voir Freeman, *The reign of William Rufus and the accession of Henry the First*, Oxford, 1882.

2. H. Sauvage, *La bataille de Tinchebray*. — H. W. C., *A contemporary account of the battle of Tinchebray*, E. H. Review, t. XXIV.

3. Vicomte de Toustain, *Essai historique sur la prise et l'incendie de la ville de Bayeux*, Caen, 1861.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

à Henri Ier, le fils de Robert Courte-Heuse, Guillaume Cliton[1].

La domination de Henri Ier fut pendant toute cette époque des plus précaires ; la Normandie fut ravagée, mise à feu et à sang, les châteaux se multiplièrent, les villes se fortifièrent ; peut-être obtinrent-elles à cet effet certains privilèges destinés à les peupler[2]? Il se peut que la monarchie, menacée par les barons, se soit appuyée sur l'Église, sur les bourgeois ; elle a certainement dès lors encouragé la diffusion des coutumes de Breteuil[3] ; peut-être certaines chartes de communes datent-elles de cette époque et non de la domination angevine, comme on l'a cru jusqu'alors.

Il y avait quelques années seulement que la Normandie jouissait de la paix (1127-1135), lorsqu'elle fut de nouveau le théâtre des guerres civiles, par suite de la mort de Henri Ier et de la compétition qui mit aux prises pour la possession de l'empire anglo-normand, sa fille Mathilde l'Empress remariée au comte d'Anjou, Geoffroi Plantagenet, et son neveu Étienne de Blois, petit-fils du Conquérant. En 1148, Geoffroi était maître de la Normandie ; en 1150, il faisait couronner comme duc son fils Henri. Plus tard, Étienne resté maître de l'Angleterre, désignait le jeune duc comme son héritier ; marié à Éléonore duchesse d'Aquitaine, celui-ci réunissait à ses immenses domaines le Poitou et l'Aquitaine : ainsi se constituait l'empire angevin[4].

La Normandie dans l'empire angevin[5]. — La Normandie a-t-elle

1. Luchaire, *Louis VI le Gros*, *Annales de sa vie et de son règne*, 1890.

2. Génestal, *La tenure en bourgage, Etude sur la propriété foncière dans les villes normandes*, Paris, 1900.

3. Mary Bateson, *The laws of Breteuil*, Engl. hist. Review, t. XV.

4. L'histoire de la guerre civile d'Étienne et de Mathilde n'a été étudiée que par les historiens anglais ; en dehors des histoires générales, nous n'avons que le livre de Round sur *Geoffroi de Mandeville*, Londres, 1892, in-8.

5. Les sources de cette histoire sont surtout des sources anglaises : Florent de Worcester, Roger de Hoveden, Raoul de Dixcie, Gervais de Canterbury, l'historien anonyme appelé Benoît de Peterborough, toutes ces chroniques, sauf la première, ont été publiées dans la collection du Maître des Rôles. Voir Gros, *op. cit.* Les sources normandes sont peu nombreuses, ce sont Robert de Torigny, les maigres chroniques du Mont-Saint-Michel et du Bec. Voir Molinier, *op. cit.* Nous indiquerons plus loin les documents relatifs à l'Échiquier. Comme recueil général signalons le *Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, concernant les provinces françaises*, Paris, 1909, in-folio dû à M. L. Delisle. Cette histoire de l'*empire angevin* — l'expression est anglaise — a été surtout écrite par des historiens anglais ; depuis Freeman, *op. cit.*, elle a été traitée par Ramsay, *The foundations of England*, *The angevin empire*, Londres, 1903, in-8. — Kate Norgate, *England under the Angevin Kings*, 1887, 2 vol. in-8. — Voir aussi *The Political history of England*, t. II (Burton Adams), Londres. — Davis, *England under the Normans and Angevins*, *1066-1272*, Londres, 1905, et dans *Histoire de France* de Lavisse, le tome III, 1re partie, *Louis VII, Philippe Auguste, Louis VIII*, *1137-1226*, de M. Luchaire, Paris, 1901.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

tiré parti de cette nouvelle phase de son existence ? A prendre les choses superficiellement, on répondrait que non ; car le duché s'est trouvé ainsi engagé de nouveau dans la terrible lutte de la monarchie anglo-normande et de la monarchie française. Mais, quoiqu'en aient dit les historiens, cette lutte n'a pas éclaté immédiatement après le mariage de Henri II avec Éléonore. Commencée seulement en 1161, la lutte ne devint sérieuse qu'en 1165, surtout après 1170 ; elle fut interrompue par des trêves fréquentes. Seule la révolte du jeune Henri contre son père en 1173 mit à feu et à sang une partie de la province : ce fut surtout une guerre de frontières avec le Vexin et le comté d'Evreux comme théâtres habituels.

D'autre part, si la Normandie a été moins éprouvée pendant la seconde moitié du XIIe siècle que dans la première, la fiscalité de la monarchie anglo-normande n'a cessé de s'accroître en même temps que se développaient les rouages de la monarchie. Mais le duché semble bien avoir plus de ressources pour supporter cette fiscalité. Au point de vue économique, la Normandie ne peut que gagner à se trouver au centre géographique et politique d'un empire qui s'étend des Pyrénées aux montagnes de l'Écosse. Le commerce des vins a de tous temps fait la fortune de ce pays ; les Rouennais accaparent le commerce des vins de la Bourgogne et de l'Orléanais. Caen devient le centre du commerce des vins du Bordelais que ses marchands réexpédient aux îles anglo-normandes et en Angleterre. Le développement des industries du tissage à Rouen, à Caen, à Falaise encourage la culture des plantes tinctoriales. Ce fut une époque de prospérité qu'attestent les chroniqueurs français, Rigord et Guillaume Le Breton, et les constructions nouvelles qui répandent en Normandie le style plantegenet.

En contact avec l'Anjou, la Normandie a-t-elle vu se transformer, se préciser ou se modifier ses institutions administratives[1] ? Voilà une question à laquelle on n'est pas encore en état de répondre et

1. M. Halphen a étudié récemment les institutions de l'Anjou dans sa thèse, *Le comté d'Anjou au XIe siècle*, Paris, 1906, in-8. Malheureusement son étude s'arrête à 1109, avec la mort de Foulques le Réchin, à un moment des plus intéressants pour l'histoire de l'Anjou, quarante ans avant la réunion de l'Anjou et de la Normandie sous la même domination. L'ouvrage de Beautemps-Beaupré, *Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine pendant la période féodale*, Paris, 1890, 8 vol., est une étude d'ensemble, mais non une étude de l'évolution chronologique des institutions qui seule permettrait de savoir quel était, au milieu du XIe siècle, au moment de la constitution de l'empire angevin, l'état de ses institutions.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

un intéressant problème à étudier[1]. La cour du Duc conserve les multiples attributions politiques, judiciaires, financières qu'elle avait sous les rois anglo-normands. Nous pouvons constater une tendance très marquée de la justice royale à se substituer aux justices locales, aux justices seigneuriales, à devenir la cour d'appel du Duc. Son organisation se précise aussi ; le premier officier du Duc, son lieutenant, le *sénéchal*, est en même temps la *justice* du duché, *justicia*. L'Echiquier est à la fois cour de justice et cour des comptes ; on y voit des barons chargés plus spécialement de la justice qui se déplacent, juges itinérants, dans tout le duché. Sur des points de fait et de droit, on a recours à des jurys d'enquête, emprunt fait peut-être à l'Anjou, s'il est vrai que ces jurys aient été introduits en Normandie, non par Henri II, comme on l'avait cru jusqu'ici[2], mais par Geoffroi, lorsqu'il administrait le duché au nom de son fils[3]. Enfin, à la fin du XIIe siècle, les *Coutumes* mêmes sont rédigées[4], sans que cette rédaction ait un caractère officiel.

Tout cela marque un degré de perfectionnement dans les institutions monarchiques ; et on peut en dire autant à bien plus forte raison, de l'organisation financière. Ici d'ailleurs, les Angevins n'ont eu sans doute qu'à se servir des institutions normandes qui se sont révélées de bonne heure avec une avance considérable sur les institutions similaires des États voisins. Le trésor de Normandie apparaît sous le duc Richard II, l'Échiquier ou Cour des Comptes existait certainement en 1130 sous Henri Ier, il est possible qu'il ait existé sous Guillaume le Conquérant et peut-être auparavant. Les revenus ducaux sont perçus très régulièrement, et devant l'Échiquier qui se tient généralement à Caen, au Château, où est le trésor de Normandie sous les Plantegenets, tous les officiers, vicomtes, baillis viennent rendre leurs comptes[5]. Ces officiers locaux,

1. Jusqu'alors la seule étude sur les institutions administratives de la Normandie angevine était celle de M. Léopold Delisle, *Étude sur les revenus publics en Normandie au XIIe siècle*, Bibl. Éc. Chartes, 1848-49, 1849-50, 1852. Il faut maintenant y ajouter l'étude plus générale et toute récente de Powicke, *Angevin administration of Normandy*, Engl. hist. Review, t. XXI et XXII, 1906-1907.

2. Brünner, *op. cit.*

3. Haskins, *The Early Norman jury*, American. hist. Review, t. VIII (1902-1903).

4. *Le très ancien coutumier de Normandie*, texte latin, publié par J. Tardif, Rouen (Soc. hist. Norm.), 1881, in-8. — Texte français dans Marnier, *Établissements et coutumes, assises et arrêts de l'Échiquier de Normandie*, 1839.

5. Le fonctionnement des institutions financieres nous est bien connu, grâce aux rôles de 1180, de 1184, de 1195, de 1198, 1200, 1201 et 1203 qui ont été publiés par Th. Stapleton, *op. cit.*, et par Lechaudé d'Anisy et Charma, *Grands rôles de l'Échiquier de Normandie*, Paris, Caen, 1845, in-8, Mém. Soc. Antiq., t. XV et XVI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

vicomtes[1] ou baillis, les premiers résidant au centre d'un ancien comté, les autres dans des châteaux, encore que les premiers rendent la justice, que les seconds soient quelquefois capitaines des châteaux, sont avant tout des agents de perception[2]. L'armée se compose des contingents féodaux. Les Plantegenets d'ailleurs tiennent de plus en plus la féodalité dans leurs mains puissantes; ils codifient les usages féodaux et soumettent les seigneurs à des obligations strictes. Ils ont aussi dans la main le clergé : les archevêques de Rouen ont joué un rôle avant et avec Guillaume : il n'en est plus ainsi sous les Plantegenets ; le clergé séculier sans doute favorable au normand Thomas Becket[3] est devenu suspect.

Mais les rois angevins sont favorables aux abbayes qui mettent la terre en valeur ; de nouvelles fondations monastiques apparaissent qui défrichent les contrées jusqu'ici négligées, Mortemer, Valmont, le Valasse[4]. Les Plantegenets s'appuient aussi sur les villes plus nombreuses, plus importantes. Henri II a encouragé la vie communale, la diffusion des *Établissements de Rouen*[5]. On attribue à Jean sans Terre la création de certaines communes qui sont certainement antérieures.

Mais la noblesse subit péniblement le joug aristocratique de Henri II ; ralliée un instant à Richard Cœur de Lion, elle déteste Jean sans Terre ; la pénurie du trésor royal épuisé par la rançon de Richard et les prodigalités de Jean compromet la domination angevine. La Normandie ne peut plus suffire, non plus que l'Angleterre, à la coûteuse politique des Plantegenets, à leurs excessives dépenses. La détresse financière précède et prépare la reconquête que les fautes de Jean sans Terre si habilement exploitées par Philippe Auguste ont rendue inévitable. Les Angevins ont beau couvrir la Normandie de ces châteaux formidables aux donjons puissants, dont le Château-Gaillard fut le plus beau

1. Sur les vicomtes, voir Génestal, *Note sur les vicomtes fieffés de Normandie*, Nouv. Revue hist. du droit, t. XXVIII, 1904.

2. Il ne faut pas prendre trop à la lettre cette distinction entre vicomtes et baillis, l'histoire de ces officiers est encore fort obscure.

3. Et non anglo-saxon, comme se l'était figuré A. Thierry qui en faisait le représentant des races vaincues en Angleterre. La popularité de Th. Becket en Normandie a été considérable.

4. Somménil, *L'abbaye du Valasse*, Évreux, 1904, in-8. — A. Martin, *Notes pour servir à l'histoire de l'abbaye de Valmont*, 1876, in-8.

5. Giry, *Les établissements de Rouen*, Paris, 1883-85, 2 vol. in-8, ouvrage fait en collaboration, et qui aurait besoin d'une revision. Voir aussi Chéruel, *Histoire de Rouen pendant l'époque communale, 1150-1382*, Rouen, 1843-44, 2 vol. in-8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

spécimen [1]. Le Château-Gaillard pris, Philippe Auguste, depuis 1202, maître de l'Evrecin, était aux portes de Rouen ; la conquête de la Basse-Normandie fut un jeu [2]. La condamnation de Jean sans Terre la justifiait, et son impopularité personnelle la rendait facile [3].

3. Coutil, *Étude sur le Château-Gaillard, 1197-1198*, Société libre de l'Eure, 1906. — Deville, *Histoire du Château-Gaillard et du siège qu'il soutint contre Philippe Auguste en 1203 et en 1204*, Rouen, 1849.

4. La conquête française, en dehors des histoires générales de France et d'Angleterre n'a été traitée que dans le très médiocre ouvrage de Poignant, *Histoire de la conquête de la Normandie par Philippe Auguste en 1204*, Paris, 1854, in-8, et dans un chapitre de l'ouvrage intéressant, mais insuffisant de Kate Norgate, *John Lackland, 1167-1216*, London, 1902.

5. Les motifs réels de la condamnation de Jean sans Terre par la cour des Pairs, condamnation qui ordonna la confiscation de la province, ont été l'objet de nombreux travaux. La thèse de Bémont plaçant cette condamnation à la date de 1202, avant la mort d'Arthur de Bretagne, *De la condamnation de Jean sans Terre par la cour des Pairs de France en 1202*, thèse latine reprise dans la Revue historique, t. XXXII, 1884, a été combattue par Guilhiermoz, Bibl. Éc. Chartes. LX, reprise par Petit-Dutaillis, *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII le Jeune*, Paris, 1894, et Revue historique, t. LXXI, LXXII, et appendices de la traduction française de *L'histoire constitutionnelle de l'Angleterre*, de Stubbs. Elle a été tout récemment contestée dans un article remarquable de Powicke, *King John and Arthur of Britanny*, English hist. Review, t. XXIV (octobre 1909).

Arthur — Condem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

LA NORMANDIE, PROVINCE FRANÇAISE (MOYEN AGE).

(1204-1419)

La Normandie sous les Capétiens directs. — La période qui suit la conquête de la Normandie par les rois de France est l'une des moins connues et des moins étudiées. Pour beaucoup d'historiens normands l'histoire de la province s'arrête avec la réunion au domaine royal, parce qu'elle perd alors une partie de son originalité. A vrai dire, elle change plutôt de caractère : au lieu d'être partie intégrante de la monarchie anglo-normande, la Normandie est devenue une province de la monarchie française. Du Moulin, le premier historien de la province s'arrête à cette date de 1204. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, la période postérieure n'est traitée que fort sommairement dans les résumés de d'Anneville[1] et de Masseville[2], dans l'*Esquisse historique de la province de 1204 à 1738* que Toutain de Richebourg donne comme suite à son *Essai sur l'histoire de Neustrie*[3]. Au XIXe siècle on a quelquefois raconté l'histoire de la Normandie après 1204, mais toujours en des ouvrages résumés tels que ceux de Goube, de Louis du Rois, de Marie du Mesnil, de Tirel de Montmirail et de Charles Barthélemy[4]. Au reste, précis, abrégés, résumés peuvent être également négligés.

En dehors de cette idée un peu singulière que l'histoire de Normandie s'arrête en 1204, ce qui a détourné les érudits de l'étude de l'histoire de la province, c'est d'abord le moindre intérêt des sources narratives, les seules que pendant longtemps aient utilisées les historiens. On n'a plus pour cette époque que de très minces

1. *L'Inventaire de l'histoire de Normandie* et *L'abrégé*, déjà cités, s'arrêtent à 1610.

2. *L'histoire sommaire de Normandie*, Rouen, 1698 1704, 6 vol. in-12, va jusqu'à 1704; le titre d'histoire sommaire est très justifié.

3. Paris, 1789, 2 vol. in-12.

4. *Résumé de l'histoire de Normandie*. Paris, 1825, in-32. — *Chronique neustrienne ou Précis de l'histoire de Normandie depuis le IXe siècle jusqu'à nos jours*, Paris, 1825, in-8. — *Histoire abrégée de Normandie depuis les premières invasions des Normands jusqu'à nos jours*, Rouen, 1844, in-12. — *Histoire de la Normandie ancienne et moderne*, Tours, 1857, in-8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

chroniques monastiques[1]; mais il y aurait à consulter d'importantes collections de documents inédits : le *Cartulaire normand* de L. Delisle[2], source inappréciable et on est tenté de dire, inappréciée, tant on s'en est peu servi, et le *Recueil des historiens de France* qui contient nombre d'enquêtes relatives à la Normandie au temps de saint Louis[3], des recueils de jugements[4], enfin quantité d'actes que fourniraient les fonds des abbayes si riches pour cette période[5]. En réalité, la grande raison pour laquelle on n'a pas encore étudié l'histoire de la Normandie au XIIIe siècle et pendant la première moitié du XIVe siècle, c'est qu'elle manque essentiellement de pittoresque; point de ces grands événements politiques militaires ou dramatiques que l'on a longtemps considérés comme étant toute l'histoire. Et pourtant cette période est bien loin de manquer d'intérêt. Que de problèmes au contraire se posent : problèmes politiques, religieux, économiques, artistiques! Essayons de les indiquer sans avoir la prétention de les résoudre.

Et d'abord la Normandie a-t-elle facilement accepté la domination française? C'est une question qui n'a jamais été posée et qui mériterait de l'être, bien qu'à vrai dire y répondre ne soit pas chose aisée. Il semble qu'il y ait eu pendant quelque temps un parti qui regrettait, sinon précisément la domination anglaise, mais celle des Plantegenets. Des seigneurs avaient fiefs en Angleterre, des abbayes y avaient des possessions, des bourgeois, des intérêts commerciaux. Rouen perdit une partie des privilèges que Henri II lui avait accordés en Irlande et à Londres. Les regrets se manifestèrent par des rapports avec la cour anglaise, en 1229,

1. *Recueil des historiens de France* tome XXIII. On peut y ajouter *L'Anonyme de Caen*, éd. par Châtel, Mém. des Antiq. de Normandie.

2. *Cartulaire normand de Philippe Auguste, Louis VIII, saint Louis et Philippe le Hardi*, Caen, 1852, in-8 (Mém. des Antiq. de Norm., XVI, 2e partie).

3. T. XXIV, dû à M. L. Delisle.

4. L. Delisle, *Recueil des jugements de l'Échiquier de Normandie au XIIIe siècle, 1207-1270*. Paris, 1864. — *Jugements de l'Échiquier de Normandie au XIIIe siècle (1244-1248), tirés d'un manuscrit du Vatican*, Bibl. Éc. Chartes, t. XLIX, 1888. — *Scripta de feodis ad regem spectantibus*, Rec. des hist. de France, t. XXIII. — Perrot, *Arresta communia scacarii, deux collections d'arrêts notables de l'Échiquier de Normandie de la fin du XIIIe siècle, 1276, 1290, 1291, 1294* (Bibl. d'histoire du droit normand, t. I).

5. Léchaudé d'Anisy, *Extrait des Chartes et autres actes normands et anglo-normands qui se trouvent dans les archives du Calvados*, Caen, 1834, 2 vol. in-8 (Mém. Antiq. de Norm., t. VII et t. VIII) et les Inventaires des Archives de la série H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

par des troubles dans le sud-ouest[1]. Mais à partir de 1259, le traité de Paris régla la situation de la Normandie[2] et la guerre maritime avec l'Angleterre sous Philippe le Bel trouva les Normands ralliés à la France.

Les rois de France d'ailleurs suivirent une politique très habile : administrativement, ils enlevèrent à la Normandie toute autonomie en se gardant toutefois de supprimer le duché; mais, pendant plus d'un siècle, le titre de duc de Normandie n'a plus été porté. Sur cette frontière méridionale de la Basse-Normandie, qui, déjà, au temps des premiers ducs avait une existence à part, se constituèrent des apanages. L'un des fils de saint Louis, Pierre, vit constituer pour lui, en apanage le comté d'Alençon et du Perche qui fit retour à la couronne en 1284, mais fut donné par Philippe le Bel à son frère Charles de Valois, puis par Philippe VI de Valois à son frère. Philippe le Bel constitua encore pour son autre frère Louis, un autre apanage normand avec le comté d'Évreux. Louis X y ajouta le comté de Longueville sur les bords de la Seine et Philippe le Long donna à Jeanne de France, fille de Louis X et femme de Philippe d'Évreux, le comté de Mortain et les châtellenies de Mantes, Pacy, Anet, Nonancourt. Ainsi les Capétiens créèrent en Normandie cette puissante maison d'Évreux qui allait être si redoutable aux Valois leurs successeurs. Peut-être avaient-ils voulu démembrer le duché qui n'eut, pour ainsi dire, plus d'existence politique.

Le grand sénéchal fut supprimé; des baillis, institution empruntée au domaine royal, furent établis, à Rouen, dans le pays de Caux, à Gisors, à Verneuil, à Caen, à Coutances, et passagèrement à Pont-Audemer, à Bayeux et à Mortain[3]; ils se superposèrent, semble-t-il, aux vicomtes normands qui perdirent beaucoup de leur importance; les vicomtés elles-mêmes étaient divisées en

1. Ch.-V. Langlois, *Public Record office. Ancient correspondance*, Journal des Savants, 1904. — Élie Berger, *Les préparatifs d'une invasion anglaise et la descente de Henri III en Bretagne*, Bibl. Éc. Chartes, t. LIV, 1893.

2. Gavrilovitch, *Étude sur le traité de Paris de 1259*, Paris, 1899.

3. Béziers, *Chronologie historique des baillis et gouverneurs de Caen*, Caen, 1769, in-12. — E.-L.-F. de Courtilloles, *Chronique historique des grands baillis d'Alençon*. — Hellot, *Essai sur les baillis de Caux*, Paris, 1895, in-8. — L. Delisle, *Mémoire sur les baillis du Cotentin*, Mém. Antiq. de Norm., t. XIX et surtout la préface du t. XXIV du Recueil des historiens de France. — Lambert, *Les anciens vicomtes de Bayeux*, Mém. Soc. d'Agric. de Bayeux, t. VIII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

sergenteries. On conserva l'Échiquier des causes, il resta itinérant; mais les juges qui vinrent y siéger, les barons de l'Échiquier, furent empruntés à la cour du roi. En 1302, Philippe le Bel fixa à Rouen l'Échiquier, qui dut tenir deux assises par an à Pâques et à la Saint-Michel [1]. On respecta les coutumes de la province : c'est à ce moment que furent rédigés l'un des traités connus sous le nom de Très Ancien Coutumier et la Summa de Legibus, compilations privées auxquelles Philippe le Bel reconnut un caractère officiel.

A l'égard des différentes classes de la société, la politique des Capétiens ne fut pas moins adroite. Il fallut d'abord réduire la noblesse, une expédition contre le comté de Mortain fut nécessaire en 1211, on dut confisquer les fiefs de certains barons restés fidèles à Jean sans Terre. On en créa d'autres au profit des seigneurs qui avaient accepté la domination française ou des agents du roi. Philippe Auguste renonça au droit de nomination aux évêchés que les ducs de Normandie s'étaient arrogé depuis 911; il abandonna même ici le droit de régale; mais il maintint énergiquement les prétentions des Plantegenets à séparer les juridictions laïques des juridictions ecclésiastiques et à limiter les pouvoirs de ces dernières. Saint Louis s'intéressa aux abbayes de Maubuisson, de Royaumont, du Trésor. De nouveaux ordres religieux s'établirent en Normandie. Saint Louis, ici comme partout, s'est montré particulièrement favorable à la propagation des ordres mendiants. Les Frères mineurs ou Cordeliers s'établirent à Vernon, à Rouen, à Évreux, à Caen. Dans cette dernière ville on vit apparaître en quelques années, les Dominicains, les Carmes, les Croisiers, les Frères du Sac. Les Maisons-Dieu se sont multipliées. C'est la belle époque de prospérité financière des abbayes [2]. Il serait intéressant de savoir si les ordres religieux ont réussi à réformer le clergé normand. Il semble bien que clergé séculier et clergé régulier en avaient grand besoin. C'est ce que nous donne à penser le *Regestrum visitationum* d'Eudes Rigaud, ce franciscain qui fut archevêque de Rouen [3] ; Pour l'époque des fils de Philippe le Bel

1. Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, Rouen, 1840, t. I.

2. Génestal, *Rôle des monastères comme établissements de crédit étudié en Normandie du XIe à la fin du XIIIe siècle*, Paris, 1901, in-8.

3. *Regestrum visitationum archiepiscopi Rothomagensis. Journal des visites d'Eudes Rigaud*, édité par Bonnin, Rouen, 1852, in-8. — Voir aussi A. de Caumont,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

les registres de l'officialité de Cerisy laissent une impression plus défavorable encore ; mais il s'agit ici de prêtres appelés à comparaître devant la justice de l'Église[1].

Quelle a été la politique des Capétiens à l'égard des villes? Cette histoire est encore fort mal connue. Certaines communes, Évreux, Honfleur, Bayeux, Domfront, Alençon n'ont-elles point disparu après la conquête de 1204? La monarchie témoigne à l'égard des villes d'une défiance qui ne fera que s'accentuer. L'ordonnance de saint Louis de 1262 relative aux municipalités des communes de Normandie est surtout destinée à assurer le contrôle des finances. Certaines villes perdirent sans doute au XIIIe siècle le droit d'avoir un maire : Rouen, à la suite de l'émeute de 1293, Caen à une date que l'on ne peut déterminer[2].

L'évolution des classes rurales à cette époque nous échappe. Il semble bien que la révolte des Pastoureaux ait eu son contre-coup en Normandie. Rien d'étonnant à ce que cette « Jacquerie anticléricale[3] » ait eu du retentissement dans une province qui, dès le Xe siècle, avait vu une révolte de paysans. Peut-être établira-t-on un rapport entre cette révolte et le *Dit des Vilains* de Verson, longue et précise énumération des droits auxquels sont soumis les paysans de cette possession du Mont-Saint-Michel[4].

La prospérité de la Normandie, au XIIIe siècle et dans la première moitié du XIVe, est indéniable; elle s'explique tout naturellement par une époque de paix, 1204-1346, la plus longue qu'ait connue ce pays depuis la domination romaine ou celle des Francs; l'agriculture se développe et aussi l'industrie, l'industrie drapière notamment. Cette prospérité, qui déjà s'affirmait en 1204, frappera aussi les chroniqueurs anglais et Froissart au début de la guerre de Cent Ans. Elle se manifeste par les constructions nombreuses qui s'élèvent alors dans les villes et les villages ;

Statistique des communautés religieuses de la Basse-Normandie, Mém. Antiq. de Norm., t. X. — Du Méril, *De l'état du clergé régulier en Normandie sous le pontificat d'Eudes Rigaud* (*Ibid.*, XVII). — L. Delisle, *Visites pastorales de maître Henri de Vézelai archidiacre d'Hiémois, 1207-1268*, Nogent-le-Rotrou, 1893.

1. Dupont, *Le registre de l'officialité de Cerisy*, Mém. Antiq. Norm., t. XXX, 1880.

2. Giry et Chéruel, *op. cit.* — Luchaire et Ch.-V. Langlois, *Histoire de France*, de Lavisse, t. III, donnent les idées essentielles. L'histoire des communes normandes est encore à faire. Nous n'avons même pas une seule bonne histoire de ville.

3. Ch.-V. Langlois, *op. cit.*

4. Édité par L. Delisle, *Études sur la condition des classes agricoles*, reproduit en phototypie par Hunger, *Histoire de Verson*, Paris, 1908.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

c'est ici comme partout l'époque des cathédrales; Rouen, Évreux, Bayeux, Coutances et Séez reçoivent alors leurs admirables nefs. A Caen, le début du XIVe siècle voit s'élever les clochers de Notre-Dame-de-Froide-Rue et de Saint Pierre; c'est aussi l'époque des belles églises paroissiales, Beaumont-le-Roger, le chœur de Norrey[1]. Enfin, la sculpture gothique produisit des chefs-d'œuvre. Citons avec Norrey les portails de la cathédrale de Rouen[2].

Avant que la prospérité de la Normandie attirât sur elle les ravages de l'armée d'Édouard III, elle lui avait valu des charges financières considérables. La mauvaise humeur causée par la fiscalité royale et par les excès de pouvoir des baillis, l'attachement de la province à ses coutumes, tout cela devait aboutir à la réaction féodale et provinciale qui éclate au moment de la mort de Philippe le Bel. Partout des ligues de nobles se formèrent; il dut en être de même en Normandie où peut-être le souvenir des coalitions des barons anglais de 1215 et de 1254 n'était pas perdu. Cette ligue nous est malheureusement très peu connue : Louis X la désarma par la *Charte aux Normands*, qui, dit justement un historien normand, « est la plus célèbre des chartes provinciales de 1315,

1. Il n'y a pas d'étude d'ensemble sur l'architecture gothique en Normandie comparable à celle de Rupprich Robert; pour les idées générales voir André Michel, *Histoire de l'Art*, Enlart, *Manuel d'Archéologie française*, Paris, 1902, 2 vol., donne un répertoire utile. On peut y ajouter pour la Seine-Inférieure, celui de l'abbé Cochet, 1871, et la *Seine-Inférieure historique et archéologique*, Paris, 1864. — *Les églises de l'arrondissement de Dieppe*; — pour le Calvados, A. de Caumont, *La statistique monumentale*, Caen, 6 vol.; — pour la Manche, Le Héricher, *L'Avranchin monumental et historique*, Avranches, 1845-46. — Renault, *Revue monumentale et historique de l'arrondissement de Coutances*, Saint-Lô, 1852. — Sauvage, *Mortainais historique et monumental*, Mortain, 1855-1860; — pour l'Eure, L. Régnier, *Coup d'œil général sur les monuments religieux de l'arrondissement de Bernay*, 1899; — pour l'Orne, L. de la Sicotière, *Le département de l'Orne archéologique et pittoresque*, Laigle, 1845. Il faudrait aussi consulter les voyages indiqués précédemment. Si nous donnons ces indications générales à propos de l'architecture gothique, ce n'est pas qu'elle soit en cette province plus intéressante que l'architecture romane ou celle de la Renaissance, bien au contraire; mais c'est que le plus grand nombre ou la plus grande partie des édifices date de cette époque. Pour les monographies de chaque monument, voir les notices de la Normandie monumentale : pour les cathédrales, Coutan, *Coup d'œil sur la cathédrale de Rouen aux XIe, XIIe, XIIIe siècles*, Bull. monum., 1896. — Tournouër, *Monographie de la cathédrale de Séez*, Posit. Éc. des Ch., 1887; — pour Bayeux, Lisieux et Coutances, Serbat et Lefèvre-Pontalis, *Guide du congrès de Caen*, Caen, 1908; — pour les châteaux, De Gerville, *Recherche sur les anciens châteaux du département de la Manche*, Caen, 1823. — Deville, *Histoire du château d'Arques*, Rouen, 1829. — *Notice historique sur le château de Gisors*, Mém. Antiq., t. IX. — Pour les monuments de Rouen, Caen et Bayeux, Enlart et Prentout, *op. cit.*

2. P. Porée, *La statuaire en Normandie*, B. des Antiq. de Normandie, t. XXI, et L. Pillion, *Les portails latéraux de la cathédrale de Rouen*, Paris, 1907.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

parce que, pendant des siècles, les Normands s'y sont attachés comme au symbole de leur individualité provinciale [1] ».

La Normandie sous les Valois. — C'est sans doute pour donner satisfaction à l'esprit provincial que les Valois, nouveaux venus qui avaient besoin de s'appuyer sur l'opinion publique, ressuscitèrent le duché. Le fils aîné de Philippe VI, Jean, recevait en 1333 des mains de l'archevêque dans la cathédrale, de Rouen, l'anneau d'or des ducs de Normandie [2].

Quand la guerre avec l'Angleterre éclata, il fallut de nouvelles ressources ; on les demanda aux États provinciaux [3]. Les origines de cette institution nous échappent, comme celles de toutes les institutions de la province. En 1337, on voit s'assembler à Pont-Audemer les représentants des trois ordres. En 1339, une nouvelle réunion aboutit à la célèbre entente conclue entre le duc Jean et les Normands, par laquelle ils se proposaient de recommencer la conquête de l'Angleterre ; à cette date le sentiment anglais était éteint.

Dès l'année suivante, la province était fort éprouvée par la destruction du contingent fourni à l'armée navale de Philippe VI et qui combattit vaillamment à la bataille de l'Écluse [4] (1340). En 1346, la riche Normandie devenait à son tour l'objectif des envahisseurs ; ils étaient conduits par un traître, un Normand, Godefroy d'Harcourt.

1. Ch.-V. Langlois, *op. cit.* Nous n'avons pas de bonne étude sur la Charte aux Normands. Ce sujet devrait tenter un historien du droit.

2. Fages, *Jean, duc de Normandie, 1319-1350*, P. Éc. des Ch., 1903.

3. Le rétablissement des États a été réclamé au début de la Révolution, de là les ouvrages tendancieux de Le Roy, de La Foy, *Parallèle des assemblées provinciales de Normandie avec leurs anciens États*, Rouen, 1788 ; — de Dom Le Noir, *La Normandie anciennement pays d'États*, Paris, 1790. — Ils furent cinquante ans plus tard l'objet des études de M. Canel, *Mémoire sur les États de la province de Normandie*, Mém. Soc. des Antiq. de Norm., t. X, 1837. — *Les assemblées politiques des Normands avant l'établissement des États provinciaux*, et *Recherches sur les États de l'ancienne province de Normandie au XIVe siècle*. Travaux de la Société libre d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, t. VIII et X, et *Recherches sur les États particuliers de Normandie à partir du XVe siècle*, Pont-Audemer, 1837, — de M. Gaillard, *Les États de Normandie* (Revue des cinq départements de Normandie, Pont-Audemer, 1886). — Le livre de M. Coville, *Les États de Normandie au XIVe siècle*, Paris, 1894, in-8, a une grande importance pour l'histoire financière et militaire de la province.

4. S. Luce, *Les Normands à la bataille de l'Écluse*, Bull. Antiq. de Normandie, t. XIII. — *Le soufflet de l'Écluse et la chanson des Pastoureaux normands*, dans *La France pendant la guerre de Cent ans*, t. II.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Pendant cent ans, avec quelques périodes de répit, la Normandie allait être livrée à la guerre, aux pillages, aux ravages, son développement économique et artistique arrêté.

Cette période n'a pas fait l'objet d'un travail d'ensemble, mais elle a été souvent étudiée et au reste, les sources narratives ne manquent point, tant s'en faut[1] : chroniques françaises, chroniques anglaises, chroniques du Nord, en dehors des annales ecclésiastiques assez minces telles que la chronique du Mont-Saint-Michel[2], la *Normanniæ nova Chronica*[3], nous avons l'importante chronique dite *Chronique normande du XIVe siècle*[4] ; enfin des recueils de documents[5]. Cette histoire a été étudiée dans beaucoup d'ouvrages anglais et français[6].

L'armée anglaise débarqua à Saint-Vaast-la-Hougue le 12 juillet 1346 ; après avoir pillé et brûlé Valognes, Carentan, Saint-Lô, Torigny, elle était devant Caen le 26 juillet et s'en emparait le même jour après une vigoureuse résistance qui fut suivie de pillage et porta un coup terrible à la prospérité de la seconde ville de la Normandie. L'armée anglaise traversa ensuite en la ravageant la Basse-Normandie et passa la Seine à Poissy. A la mort de Phi-

1. Pour les sources voir Molinier, *op. cit.*, IV, et Gross, *op. cit.*, pour leur étude critique, voir H. Prentout, *La prise de Caen par Édouard III (1346)*, Caen, 1904, in-8.

2. *La chronique du Mont-Saint-Michel, 1343-1468*, Soc. des anciens textes français, Paris, 1879-1883, 2 vol. in-8.

3. Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie, t. XVIII.

4. Paris (S. H. F.), 1882, in-8. Cette chronique a été l'objet d'une polémique entre les éditeurs et M. Moranvillé, éditeur de la *Chronographia regum Francorum*, Paris (S. H. F.), 1893, in-8 qui voyait dans la chronique normande une adaptation provinciale et une traduction de la *Chronographia*. M. Pirenne (*Les sources de la Chronique de Flandre jusqu'en 1342*, Études d'histoire du Moyen Age dédiées à G. Monod, Paris, 1896, in-8, et *L'ancienne Chronique de Flandre et la Chronographia regum Francorum*, extrait du tome VIII du Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique) a démontré que la Chronique normande n'est pas spécialement consacrée aux événements normands et que rien n'indique que l'auteur soit normand; c'est une source originale émanant d'un homme qui connaît bien la province et les guerres anglo-navarraises. Voir aussi H. Prentout, *op. cit.*

5. L. Delisle, *Actes normands de la Chambre des Comptes sous Philippe VI de Valois, 1328-1350*, Rouen (S. H. N.), 1871, in-8. — Hunger, *Quelques actes normands des XIVe, XVe et XVIe siècles*, Paris, 1909, in-8. — Denifle, *La dévastation des églises, des monastères et des hôpitaux pendant la guerre de Cent ans*, Paris, 1899, 3 vol. in-8.

6. Coville, *Histoire de France* de Lavisse, tome IV, 1902, et *The Political history of England*, le tome III dû à M. Tout, Londres, 1905, in-8. — W. Longman, *The history of the life and times of Edward the Third*, Londres, 1863, 2 vol. in-8. — Mackinnon, *The history of Edward the Third*, Londres, 1900, in-8. — Général Wrottesley, *Crecy and Calais*, Londres, 1898, in-8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

lippe VI (1350) Jean lui succède et le dauphin Charles devient lieutenant du roi en Normandie. Les réunions des représentants des trois ordres se multiplient, mais les Normands ont pris l'habitude de poser leurs conditions et l'ordonnance du 5 avril 1351 peut passer pour une réédition de la *Charte aux Normands*. Il faut songer à la défense de la Basse-Normandie menacée par les armées anglaises; surtout, il faut se préoccuper des menées du roi de Navarre, Charles le Mauvais [1]. Jaloux de la faveur dont jouit le connétable Charles d'Espagne, il le fait assassiner à Laigle en 1354 et à partir de cette date, conspire avec les mécontents. Quelques mois après, le roi Jean fait décapiter à Rouen le comte d'Harcourt et jeter en prison le roi de Navarre. Les bandes de Philippe de Navarre vont maintenant se joindre aux troupes anglaises et aux Grandes Compagnies [2], et jusqu'à la fin du règne, ravager la Basse-Normandie, transformant les villages, les églises, les abbayes en forteresses, isolant les villes et les contraignant à un vigoureux effort financier et militaire qui fit grand honneur à leur patriotisme et à l'habileté de Du Guesclin [3]. C'est la même œuvre que poursuivit avec les mêmes concours Charles V de 1364 à 1380. Ses conseillers furent activement mêlés à cette belle entreprise, à toutes ces campagnes pour la reconquête de la Normandie [4].

Les débuts du règne de Charles VI virent une série de troubles populaires qui mirent en feu les villes normandes. Ces émeutes furent réprimées d'une façon sanglante, Rouen y perdit les derniers

1. Il y aurait lieu de consacrer une étude critique à Charles le Mauvais pour remplacer l'ouvrage apologétique de E. Meyer, *Charles roi de Navarre, comte d'Évreux*, 1898. On n'a pas utilisé jusqu'ici les documents réunis par Secousse, *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles le Mauvais*, Paris, 1758; — par Izarn et Prévost, *Le compte des recettes et dépenses du roi de Navarre en France et en Normandie de 1367 à 1370*, Paris, 1885, in-8. — Sur les négociations avec l'Angleterre, voir Delachenal, *Premières négociations de Charles le Mauvais avec les Anglais*, Bibl. Éc. Chartes, LXI, 237. — Déprez, *Une conférence anglo-navarraise en 1858*, Rev. hist., t. 99, et *La double trahison de Godefroi de Harcourt, 1346-1347*. Sur les d'Harcourt, voir outre L. Delisle, *op. cit.*, Laroque, *Histoire de la maison d'Harcourt, 1667*, et Dom le Noir, *Preuves généalogiques et historiques de la maison d'Harcourt*, publiées par M. le marquis d'Harcourt, Paris, 1907, in-4.

2. E. de Fréville, *Les grandes compagnies au XIVe siècle*, Bibl. Éc. des Chartes, III et V.

3. Siméon Luce, *Histoire de Du Guesclin*. Cette histoire est restée malheureusement incomplète, elle s'arrête à la date de 1364. De la seconde partie il n'a été publié qu'un court fragment : *Du Guesclin et le siège de Valognes*, Rev. des Quest. hist., LIII, 1893.

4. Moranvillé, *Étude sur la vie de Jean Lemercier*, Paris, 1888, in-4.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

restes de sa constitution communale[1]. Cependant une longue trêve coupe en deux la guerre de Cent Ans; sans doute, la paix n'a pas été signée; on lève encore des impositions extraordinaires pour des projets de descente en Angleterre jamais réalisés; mais Charles VI et Richard II concluent une alliance de famille. Les guerres navarraises sont terminées par la mort de Charles le Mauvais, et en 1404 Charles III a renoncé aux domaines que son père possédait en Normandie. Aussi la fin du XIVe siècle et le début du XVe siècle ont-ils vu se produire dans le duché un relèvement économique très sensible qui n'a pas été suffisamment étudié; il se manifeste dans les villes, à Rouen, à Caen, à Dieppe, à Honfleur[2]. C'est le temps des relations des ports normands avec l'Espagne, le Portugal, l'Ecosse, c'est une époque d'incontestable prospérité pour la marine normande. Rouen, au Clos des Galées renferme un véritable arsenal maritime[3]. Les Dieppois commencent leurs expéditions lointaines. On a pu en exagérer l'importance; il y eut, néanmoins, une curieuse tentative de colonisation aux Canaries[4]. C'est aussi une époque d'activité industrielle; alors se réorganisent les corporations de Rouen dont les statuts datent, pour la plupart, du règne de Charles VI[5]. L'agriculture elle-même renaît; l'élevage se développe. Rien ne prouve mieux l'extraordinaire vitalité économique de la Normandie que ce relèvement qui se manifeste dès le règne de Charles V et pendant les trente-cinq premières années du règne de Charles VI. Malheureusement, cette courte période de prospérité économique fut bien vite inter-

1. Lecarpentier, *La Harelle, révolte rouennaise de 1382*, Moyen Age, 1903. — Léon Mirot, *Les insurrections urbaines en Normandie au début du règne de Charles VI*, Paris, 1906.

2. Chéruel, Fréville, *op. cit.* — Dumont, *Un demi-siècle de l'histoire d'Harfleur, 1350-1400*, 1897. — Vitet, *Histoire de Dieppe*, 1844.

3. Ch. Bréard, *Le Compte du Clos des galées de Rouen (1382-1384)*, Rouen, 1893, in-8. — Ch. de Beaurepaire, *L'Ancien clos des galées de Rouen*, Pr. Tr. Acad. de Rouen, 1866. — Terrier de Lorray, *Jean de Vienne, amiral de France*, Paris, 1877. — De la Roncière, *Histoire de la marine française*, Paris, 3 vol., t. II.

4. Il y a toute une littérature sur cette question des grandes découvertes, nous nous bornerons à citer les ouvrages spéciaux à la Normandie : Estancelin, *Recherches sur les voyages et découvertes des navigateurs normands en Afrique et dans les Indes orientales*, 1832, in-8. — Béthencourt, *Le Canarien ou livre de la conquête et de la conversion des Canaries réédité d'après l'édition de 1630*, Rouen (S. H. N.), 1874, in-8. — A. Hellot, *Un grand marchand de Dieppe au XIVe siecle. Les inscriptions de la chapelle de Saint-Sauveur-de-Longueil, d'après des documents entièrement inédits*, Rouen et Dieppe, 1878. — Pour la critique, voir Ch. de la Roncière, *op. cit.*, et B. de Géogr. descript., 1895.

5. Ouin-Lacroix, *Histoire des anciennes corporations d'arts et métiers et des confréries religieuses de la capitale de la Normandie*, Rouen, 1850, in-8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

rompue par la rivalité des Bourguignons et des Armagnacs, dont les effets en Normandie n'ont pas encore été étudiés[1] et par le renouvellement des guerres anglaises. Pour se maintenir en Angleterre, une nouvelle dynastie, celle des Lancastre, crut avoir besoin de la guerre étrangère, et ce que n'avait pas tenté Henri IV, son fils Henri V, monté sur le trône en 1413, l'entreprit; il revendiqua de nouveau la couronne de France, et bientôt il apparut que c'était surtout le duché de Normandie qu'il voulait recouvrer.

En 1415, il rompait définitivement les négociations engagées avec Charles VI, et le 13 août, il débarquait à la pointe de la Hève. Son armée allait mettre le siège devant le petit port d'Harfleur qui fit une vigoureuse résistance[2]. L'armée française se réunissant à Rouen en octobre, il prit la route du nord pour gagner Calais. En 1417, Henri V entreprit la conquête de la Normandie avec une méthode, une science des préparatifs militaires qui lui ont mérité la réputation d'un stratégiste[3]. Il comprit que la vallée de la Seine et Rouen lui offriraient toujours des obstacles impossibles à franchir de front et soudainement, il se jeta sur la Basse-Normandie; le 1er août, il débarquait à Touques, s'emparait de Caen après un siège de dix-sept jours et un combat acharné. La fin de l'année 1417, l'hiver et le printemps de 1418, furent consacrés à la conquête de la Basse-Normandie; à la fin de juillet, il mettait le siège devant Rouen qui ne capitula qu'en janvier 1419. Après ce siège légendaire, Henri V était maître de la Normandie. Seul, le Mont-Saint-Michel ne put être soumis[4].

1. Nous n'avons aucun travail sur cette question, il me semble bien, malgré les assertions contraires de l'abbé de la Rue, que Caen a été bourguignon. Il en est de même pour Rouen.

2. Hellot, *Récit du siège d'Harfleur en 1415*, 1881.

3. Kingsford, *The life of Henry V*, Londres, 1902.

4. Pour les sources de l'histoire narrative de cette conquête, voir Molinier et Gross, *op. cit.* — Voir aussi Puiseux, *Siège et prise de Caen par les Anglais en 1417*, Caen, 1858. — Puiseux, *Etude sur le siège de Rouen*, Mém. Antiq. de Norm., t. XXVI. — A. de Caumont, *Journal de l'expédition de Henri V, roi d'Angleterre*, Mém. Antiq. Norm., t. XII. — J. Page, *Poem of the siege of Rouen*, 1876. — Postel, *Siège et capitulation de Bayeux en 1417*, Caen, 1873.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

LA NORMANDIE SOUS LA DOMINATION ANGLAISE.

(1419-1450)

Toute l'école romantique en histoire a toujours été tentée par ces tristes années, les plus tristes qu'ait vécues la province. Mais une étude générale, méthodique, vraiment scientifique demanderait un travail considérable de dépouillement dans tous les dépôts d'archives de Normandie, archives départementales, communales, hospitalières, aux archives nationales, à la Bibliothèque nationale et en Angleterre, au British Muséum et au Public Record Office [1]; et nous n'avons jusqu'ici que des travaux sur des points spéciaux : les uns ont pour point de départ des documents tels que les comptes de Pierre Sureau receveur général de Normandie [2]; les autres, une institution, les États de Normandie à cette époque [3], ou le nouvel organe donné à la vie provinciale par les Anglais, l'Université de Caen [4].

Quels résultats peuvent être dégagés dès aujourd'hui de ces travaux et des documents publiés? Dès le jour de son débarquement à Touques Henri V avait entendu donner à la Normandie une administration autonome et anglaise; il a établi un rôle spécial pour les actes normands, les *Rotuli Normanniæ*. Il organisa

1. Depuis longtemps on s'est préoccupé en France d'extraire des Archives anglaises la documentation si riche qu'elles pouvaient fournir à l'histoire de France; de là, les missions de Bréquigny, de Champollion-Figeac, de Delpit; de là, les publications telles que les *Lettres des rois, reines de France et d'Angleterre* (D. J.), Paris, 1839-1847. La Société des Antiquaires a tiré des papiers de Bréquigny les documents les plus intéressants pour l'histoire de la domination anglaise, les *Rotuli Normanniæ temporibus anglici regis Henrici Quinti* (Mém. Antiq. de Norm., XV et XXIII). A cette publication, on peut joindre celles tirées des Archives françaises. Lecacheux, *Les Actes de la chancellerie de Henri VI*, S. H. N., 1907-1908, celles tirées des Archives du Vatican, Denifle, *op. cit.*

2. Ch. de Beaurepaire, *De l'administration de la Normandie sous la domination anglaise aux années 1424, 1425, 1429* (Mém. Soc. Antiq., t. XXIV) et Félix, *Pierre Sureau, receveur général de Normandie*, Rouen, 1892, in-8.

3. Ch. de Beaurepaire, *Les États de Normandie sous la domination anglaise*. Évreux, 1859, in-8.

4. A. de Bourmont, *La fondation de l'Université de Caen et son organisation au XVe siècle*, Caen, 1883.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

ensuite un Échiquier et une Chancellerie. L'Échiquier toutefois ne fut qu'un Échiquier des Comptes, ce qu'il n'avait jamais cessé d'être en Angleterre. Quant à l'Échiquier des Causes, Henri V, par la capitulation de Rouen, s'étant engagé à laisser à cette ville tous ses privilèges, ne pouvait pas l'abolir, mais sous la domination anglaise, il ne fut tenu que « de long temps en long temps ». Le poste de sénéchal fut rétabli; mais le gouvernement anglais marqua une tendance à séparer les fonctions civiles des fonctions militaires; un lieutenant et gardien des terres et marches de Normandie fut constitué en juin 1418. Les mêmes principes qui avaient présidé à l'administration générale de la Normandie présidèrent à l'administration locale. Les Anglais ne touchèrent point aux cadres administratifs; ils conservèrent les bailliages d'origine française et les vicomtés d'origine normande; ils ne changèrent point les limites des circonscriptions administratives. Ils eurent bien soin de remplacer tous les agents en fonction par des Anglais ou des Normands ralliés, quand il y en eut, et il n'y en eut jamais qu'un petit nombre. En effet, malgré leurs efforts, les Anglais ne réussirent pas à dissiper l'hostilité qui les avait accueillis lors de la conquête et qui avait rendu celle-ci si longue. Une même politique fut suivie à l'égard de la féodalité laïque et du clergé; on dépouilla les évêques qui n'avaient point prêté le serment de leurs sièges épiscopaux, tous les titulaires des bénéfices qui étaient absents ou avaient refusé de reconnaître le traité de Troyes; on enleva leurs fiefs aux nobles rebelles et on les distribua aux Anglais et aux ralliés. Une masse de bourgeois, d'artisans avait émigré vers la Bretagne où des industries nouvelles furent alors créées, le Maine, la Touraine. Pour remplacer cette population, on s'efforça d'amener dans le pays une immigration anglaise qui fut surtout dirigée vers les ports d'Honfleur, d'Harfleur, de Caen, de Cherbourg. On distribuait aux Anglais les biens de ceux qui avaient émigré. Cette tentative de colonisation n'eut que des résultats très médiocres; les Anglais ne furent point tentés de venir s'établir dans une contrée dont ils sentaient l'hostilité[1].

Cette hostilité ne cessa de se manifester. Dès 1424, au moment de la bataille de Verneuil, un premier soulèvement rural éclate.

1. Puiseux, *L'émigration normande et la colonisation anglaise en Normandie au XVe siècle*, Caen et Paris, 1866.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Quelques années après, l'échec des Anglais devant Orléans, le couronnement du roi à Reims raniment de nouveau les espérances françaises en Normandie dont la capitale devait être le théâtre des derniers actes de la vie de Jeanne d'Arc, son procès et sa mort. C'est en effet sur des bénéficiers normands, sur Pierre Cauchon, que le gouvernement anglais comptait pour faire condamner Jeanne d'Arc[1].

L'année même de la mort de Jeanne, des coups de main sont tentés contre les villes occupées par les Anglais, coups de main d'Ambroise de Loré sur Caen, 1431[2], de Ricarville sur Rouen, 1432[3], puis les insurrections rurales éclatent dans le Lieuvin, la plaine de Caen, le Bocage, le pays de Caux[4].

Les insurrections rurales ayant été définitivement écrasées en 1436, la Normandie connut pendant quelques années une période de calme relatif; l'administration anglaise s'affermit. C'est à ce moment que s'organise définitivement l'Université de Caen qui, fondée en 1432 par Henri VI ou plutôt par le régent Bedford,

1. Nous ne donnerons pas ici une bibliographie des travaux relatifs à Jeanne d'Arc, dont le nombre augmente chaque année : nous nous bornerons à indiquer quelques travaux intéressant plus particulièrement la Normandie : Ch. de Beaurepaire, *Recherches sur le procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, 1869. — *Notes sur les juges de Jeanne d'Arc*, Rouen, 1890, in-8. — A. Sarrazin, *Jeanne d'Arc et la Normandie au XVe siècle*, 1896; — *Pierre Cauchon*, Paris, 1901, in-8. — Ulysse Chevalier, *L'abjuration de Jeanne d'Arc au cimetière de Saint-Ouen et l'authenticité de sa formule*, Paris, 1903. — Ch. Engelhard, *Pierre Cauchon, son prétendu repentir de la condamnation de Jeanne d'Arc* (Bull. Congrès, Soc. Sav. de Norm.), voir pour le reste : Molinier, *op. cit.*, IV, p. 343.

2. Robert Triger, *Un coup de main d'Ambroise de Loré en Basse-Normandie, 1431*, Revue historique et archéologique du Maine, t. III, 1878, et *Ambroise de Loré, capitaine du Fresnay, son rôle historique et militaire. Ibid.*, 1901. — Jules Le Fizelier, *Les commencements d'Ambroise de Loré, 1417-1420. Ibid.*, t. VI. — A. Leguicheux, *Ambroise de Loré, 1396-1446*. Bull. Soc. agriculture, sciences et arts de la Sarthe, t. XVIII.

3. Ch. de Beaurepaire, *Note sur la prise du château de Rouen par Ricarville en 1432*.

4. Il y a toute une bibliographie sur cette question, ouvrages généraux d'abord : Puiseux, *Des insurrections populaires en Normandie au XVe siècle*, Caen, 1851, in-8. — Le Héricher, *Une prétendue insurrection populaire en Basse-Normandie, XVe siècle*, Avranches, 1888 (Extrait des Mém. de la Soc. arch. d'Avranches). — A. Gasté, *Les insurrections populaires en Basse-Normandie au XVe siècle pendant l'occupation anglaise*, Caen, 1889, gr. in-8. — Sur les insurrections du Lieuvin, Rioult de Neuville, *De la résistance à l'occupation anglaise dans le pays de Lisieux de 1424 à 1444*, Bull. Soc. Antiq. Norm., t. XVI, 1893; — du Bessin, Anquetil, *Girot Davy de Bayeux*, Caen, 1903, in-8, et G. Villers, *Un patriote inconnu, Jean de Chantepie*, Bull. Soc. Antiq. Norm., t. XXII; — pour le pays de Caux, Germain Lefèvre-Pontalis, *Épisodes de l'invasion anglaise, La guerre de partisans dans la Haute-Normandie, 1424-1429*, Bib. Éc. Chartes, t. LIV, LV, LVI, LVII, et Chronique du Normand Choinet (Revue hist., t. XXIX).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

confirmée en 1437 par Eugène IV, s'installa définitivement en 1439 avec ses cinq Facultés.

La trêve de 1444, renouvelée jusqu'en 1449, prolongea cette période de paix très relative, car les Français continuaient la guerre et Robert de Floquet s'emparait d'Évreux[1]. Après la surprise de Fougères, la guerre recommença, l'armée royale de Charles VII avait été réorganisée, l'effort décisif pour la reconquête allait être tenté.

Cette période de la reconquête est facile à étudier, bien qu'elle aussi n'ait jamais fait l'objet d'un livre définitif. Il y a quantité de chroniques françaises, voire même normandes[2]. Avec les sources bourguignonnes, abondantes pour cette époque, les sources bretonnes et les sources anglaises, les recueils de documents publiés en Angleterre[3], on a presque tous les éléments d'une histoire intéressante qui n'a point été écrite[4].

Ce qu'il y a de remarquable dans la reconquête de 1449-1450, c'est qu'elle a été l'œuvre de quelques capitaines hardis, aventureux, pleins de confiance, et aussi du sentiment populaire; la Normandie, malgré l'habile politique des gouvernants anglais, malgré la vie nouvelle donnée à ses institutions provinciales, était restée profondément française, elle appelait Charles VII et ses armées.

Après une campagne d'été et d'automne en moyenne Normandie, Charles VII fit son entrée solennelle à Rouen le 10 novembre[5]. On s'empare d'Honfleur en janvier, puis l'armée s'éloigne vers le Sud; Charles VII pour cette dernière campagne, va chercher l'appui du duc d'Alençon. Au printemps, les Anglais tentent un dernier effort pour garder la Normandie; il aboutit à la défaite de Formigny dans

1. Semelaigne, *Robert de Floques, bailli d'Evreux*, 1872.

2. Jean Chartier, *Chroniques de Charles VII*, ed. Vallet de Viriville, Paris, 1858, 3 vol. — Robert Blondel, *Reductio Normanniæ*, ed. Héron, S. H. N., 1893, 2 vol. in-8 : cet ouvrage a été également publié par Stevenson, *Narratives of the expulsion of the English from Normandy*, Londres, 1863, in-8, ainsi que l'ouvrage du héraut Berry, *Le recouvrement de la Normandie*.

3. Stevenson, *Letters and papers illustrative of the wars of the English during the regency of Henry VI*, Londres, 1861-64.

4. Voir, outre les histoires générales de France et d'Angleterre déjà citées, Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, 1862-1865 ; — Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, 1881-1891 ; — Cosneau, *Le connétable Arthur de Richemont*, Paris, 1886, in-8.

5. Pottier, *Siège de Rouen par le roi Charles VII en 1449*, Revue rétrospective norm., et la *Relation*, publiée par Mazure, Revue anglo-française, III, 1835.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

le Bessin, où, grâce à l'arrivée de Richemont et des Bretons, l'armée anglaise subit une sanglante défaite. Après cette bataille, le seul épisode de cette campagne qui ait été sérieusement étudié [1], les Français s'emparent de Bayeux et de Caen.

La Normandie redevient française, définitivement cette fois; elle le redevient sans regrets, avec allégresse, mais elle est ruinée. Ce pays, qui était si peuplé au XIIIe siècle, qui comptait alors au moins autant de lieux habités qu'aujourd'hui, est en partie désert; il y a un appauvrissement économique extrême, un relèvement très sensible des salaires [2]. Voilà le résultat le plus évident de la domination étrangère et de trente-cinq années de guerres et d'insurrections; en est-il d'autres? Un incontestable développement du sentiment national, du sentiment français provoqué par la haine de l'Anglais s'est manifesté dans la littérature; en laissant de côté Olivier Basselin [3] il reste encore Robert Blondel, l'auteur de la complainte des bons Français, du *De Reductione Normanniæ*, auquel Charles VII avait commandé le traité « Des droiz de la couronne de France », le bourgeois Alain Chartier, de Bayeux, l'auteur du *Quadrilogue Invectif*, qui dépeint la détresse de « Dame France », et Thomas Basin, l'historien du roi, ce Cauchois, professeur de l'Université de Caen, qui se rallie au roi Charles et coopère à la reconquête.

Les Anglais ont-ils été en Normandie des bâtisseurs? Les circonstances ne leur ont guère été favorables à cet égard. Néanmoins, désireux de réparer les maux de la guerre, ils ont commencé à Cherbourg, à Coutances, à Caen, à Harfleur, à Rouen, quelques constructions rarement achevées. Il n'est pas indifférent de remarquer que les relations artistiques entre les deux pays

1. L'inauguration du monument de Formigny, en 1903, a donné lieu à trois travaux : Ch. Joret, *La bataille de Formigny d'après les documents contemporains*, étude accompagnée d'une carte, Paris. — J. Lair, *Essai historique et topographique sur la bataille de Formigny, 15 avril 1450*, Paris. — Paimblant du Rouil, *La Normandie délivrée, 1417-1450*, Bayeux.

2. C. de Beaurepaire, *Notes et documents concernant l'étude des campagnes dans les derniers temps du Moyen Age*, Rouen, 1865, in-8.

3. Il y a une littérature sur cette question : Louis du Bois, *Vaux de Vire d'Olivier Basselin, poète normand de la fin du XIVe siècle*, Caen, 1821, in-8. — Julien Travers, *Les Vaux de Vire édités et inédits d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx*, Paris, 1833, in-18. — A. Gasté, *Etude sur Olivier Basselin et les compagnons du Vau de Vire, leur rôle pendant les guerres anglaises et leur chanson*, Caen, 1866, — *Jean Le Houx et le Vau de Vire à la fin du XVIe siècle, étude critique et historique*, Caen, 1875, in-8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

avaient été renouées[1]; les pierres de Caen sont transportées à Westminster. Peut-être ces influences réciproques qui ont eu tant d'action sur le développement de l'art normand et de l'art anglais ont-elles contribué au caractère si particulier de la Renaissance qui allait éclater un demi-siècle plus tard en Normandie après la période de relèvement économique qui en était la préface nécessaire.

1. Voir Enlart, *Manuel d'Archéologie*, et la polémique entre MM. Enlart et Anthyme Saint-Paul, *L'origine anglaise du style flamboyant et les origines du gothique flamboyant en France*, Bull. monum., 1906.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

LA NORMANDIE, PROVINCE FRANÇAISE (TEMPS MODERNES).

(1450-1790)

Le relèvement économique et la Renaissance. — C'est une période des plus intéressantes de l'histoire de la Normandie que celle qui s'écoule entre la fin des guerres anglaises et le commencement des guerres de religion (1450-1562). Il s'agit de voir comment ce pays va se relever de ses ruines, attester une fois de plus sa vitalité, affirmer ses aptitudes artistiques et littéraires. C'est aussi une période fort peu connue; pas un travail d'ensemble, et, sauf au point de vue monumental, très peu d'études de détail. Les sources narratives font défaut[1]; et comme les érudits ne se servent guère que de celles-là, c'est une raison pour que cette période soit négligée; les archives au contraire sont déjà riches, mais on les a peu explorées. Ajoutons que l'histoire générale de cette période n'est pas faite[2]. Ce sera donc moins un tableau des résultats qu'un programme de travaux qu'il faut établir.

La question de l'acceptation de la domination française ne se pose plus cette fois comme elle se posait en 1204. La Normandie avait été unanime à rappeler le roi de France. Quant à la réorganisation administrative, elle se trouvait très simplifiée par ce fait que les Anglais avaient conservé toutes les institutions de la province sous l'administration française. Le gouvernement de Charles VII n'eut donc à son tour qu'à les maintenir. Il garda les États qu'il réunit assez régulièrement[3]; l'office de sénéchal fut confié à Pierre de Brézé. Ce ne fut point tout d'abord un office purement honorifique, comme il le devint entre les mains de ses

1. J'entends les sources proprement normandes : voir pour les autres, Molinier, *op. cit.*, V (1904), et Hauser, *Les sources de l'histoire de France au XVIe siècle*, fascicules I et II (1906 et 1909).

2. Nous n'avons pas une seule bonne histoire des règnes de Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II et François II. M. Pélicier avait entrepris *L'histoire du gouvernement de Beaujeu*. M. de Maulde, *L'histoire de Louis XII*. Ces entreprises sont restées inachevées.

3. Ch. de Beaurepaire, *Les États de Normandie sous Charles VII* (Trav. Acad. de Rouen, 1875).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

[illegible] de Bresé pour un rôle important dans la [illegible] de la politique [illegible] autres personnages [illegible] comme [illegible] et Normandie, Richemont, Dunois et l'archevêque de Narbonne, Louis d'Harcourt, qui [illegible] de Bayeux. C'est en effet seulement que Charles VII put [illegible] les [illegible] qui pesaient sur la Normandie. [illegible] qu'au [illegible] à [illegible] [illegible] la [illegible] de la Marine royale [illegible] les [illegible] des guerres anglaises. [illegible] dans les guerres civiles de l'Angleterre. Une politique de [illegible] les armées [illegible] à prendre part dans cette guerre des Deux-Roses et à soutenir Henri VI et sa femme Marguerite d'Anjou. Les armements [illegible] pour [illegible] les ports normands et [illegible] particulièrement le port d'Honfleur qui prit une grande importance et [illegible] à remplacer comme port [illegible] son [illegible] Harfleur et Leure qui s'ensablaient. C'est d'Honfleur que part en 1457 l'expédition dirigée contre Sandwich[3].

Les premières mesures de Louis XI lui avaient aliéné non seulement la noblesse, mais le clergé et les bourgeois de la province. Les coalisés de la Ligue du Bien public, le duc de Bretagne et Charles le Téméraire devaient viser la Normandie qui faisait la jonction entre leurs États. « La chose que le Charolais désirait le plus était de voir un duc en Normandie, car, par ce moyen, il lui sembloit le Roy estre affaibli de sa tierce partie. » Les Normands se prêtaient à cette restauration du duché. « Et a toujours semblé aux Normands que si grant duché comme le leur, dit encore Comynes, requiert bien un duc. » Au traité de Saint-Maur, Louis XI consentit à abandonner à son frère Charles le duché de Normandie en échange du Berry. C'est le dernier duché

1. Pierre Bertus, *Pierre Ier de Brézé, ministre de Charles VII, sénéchal d'Anjou, de Poitou, grand sénéchal de Normandie*. Positions de thèses de l'Éc. des Chartes, 1905, et *Le rôle politique de Pierre de Brézé de 1450 à 1461*. Bibl. Éc. Chartes, 1907.

2. Sur Richemont, voir Cosneau, *op. cit.*; nous n'avons malheureusement pas de monographie sur Dunois et sur Louis d'Harcourt. Une étude de ce personnage serait extrêmement importante pour l'histoire de Normandie.

3. Poree, *Note pour établir l'exactitude d'un passage du continuateur de Monstrelet*. Bull. hist. et phil., 1902. — Oman, *Warwick the Kingmaker*, London, 1903. - The Political history of England, t. IV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

de Normandie[1]. Son existence fut de courte durée. Lorsque le 10 décembre 1465, Charles eut reçu de Thomas Basin, l'évêque de Lisieux, l'anneau ducal par lequel il épousait le duché, le duc François se retira à Caen. Louis jugea que le moment était venu de « reprendre sa duché de Normandie ». Mais, si le duché avait pris fin, les garnisons bretonnes occupèrent encore certaines places de la Basse-Normandie et provoquèrent par leurs pillages les populations[2]. Ce n'est qu'en 1468, que Louis XI débarrassa la province de troupes bretonnes et bourguignonnes.

Louis XI se garda bien de jamais ressusciter le duché; seulement il y eut souvent un lieutenant et gouverneur général pour le roi. Sous Louis XI, ce fut Louis de Luxembourg. Sous Charles VIII, à partir de 1492, le gouvernement de la province appartint au premier prince du sang, le duc d'Orléans[3], qui monté sur le trône sous le nom de Louis XII, le céda à l'archevêque de Rouen, Georges d'Amboise. François Ier le confia à son beau-frère Charles, duc d'Alençon[4]; puis, revenant à une tradition des premiers Valois, à son fils aîné, le dauphin François, qui eut comme lieutenant général l'amiral Chabot. Le dauphin mourut prématurément et les La Marck, comtes de Sedan, princes de Bouillon, devinrent gouverneurs héréditaires.

On essaya aussi de s'attacher les Normands en leur donnant satisfaction par le développement et la transformation de l'Échiquier des Causes en Parlement qui se fit par étapes successives. Dès 1484, les Beaujeu envoyaient des commissaires du Parlement de Paris tenir l'Échiquier. Le jeune prince qui fit son entrée solennelle à Rouen en 1485 vint le présider[5]. A son avènement, Louis XII rendit l'Échiquier perpétuel par l'édit d'avril 1499. Geoffroi Hébert, évêque de Coutances, en était le premier prési-

1. A. Canel, *Révolte de la Normandie sous Louis XI* (Soc. d'Agriculture de l'Eure, 2e série, t. I, 1840). — Chéruel, *Le dernier duché de Normandie*, Revue de Rouen et de Normandie, t. XV, 1847. — Ch. de Beaurepaire, *Note sur six voyages de Louis XI à Rouen*, Travaux de l'Académie de Rouen, 1856-57; — *Louis XI et la Normandie*, Ibid., 1897-98. — H. Prentout, *Le duc de Berry, Louis XI et l'Université de Caen en 1467*. B. hist. et phil. 1910.

2. Le Cacheux, *Les Galants de la Feuillée*, Annuaire de la Manche, 1909.

3. De Maulde, *Histoire de Louis XII, Louis d'Orléans*, Paris, 1890, 3 vol.

4. Fr. Duval, *Essai sur Marguerite d'Angoulême et Charles d'Alençon*, P. Éc. des Chartes, 1901.

5. Ch. de Beaurepaire, *Entrée de Charles VIII à Rouen, 1485*, Rouen, Soc. des biblioph. normands, 1902.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

dent[1]. En 1515, malgré les réclamations des gentilshommes normands, François Ier confirma l'Échiquier et le transforma en Parlement[2]. D'autres organes apparurent : la Chambre des aides de Rouen continua celle qu'avaient organisée les Anglais. La Normandie eut sa part dans les créations administratives de François Ier et de Henri II : recettes générales des finances, origine de nos généralités, à Rouen et à Caen en 1542, puis pour la justice sept présidiaux en 1552.

Les successeurs de Louis XI, Charles VIII notamment encouragent la marine normande[3]. La Haute-Normandie était menacée périodiquement par les Anglais. Elle avait besoin d'un port de guerre pour remplacer Harfleur, auquel le port d'Honfleur trop petit ne pouvait suppléer ; François Ier créa en février 1517, sur l'estuaire de la Seine, le port Françoise-de-Grâce ou le Havre. C'était dans sa pensée un port de guerre[4].

Dieppe et Honfleur conservent toute leur importance pour la grande pêche et leurs marins ont leur part dans les grandes découvertes. En 1503, Paulmier de Gonneville, parti de Honfleur pour les Indes orientales, touchait au Brésil. En 1506, c'est encore un Honfleurais, Jean Denis, qui découvre le Labrador où il est suivi en 1508-1509 par un Dieppois, Thomas Aubert[5]. Le grand armateur dieppois, Jean Ango, de 1520 à 1540, a tenté toutes les routes pour aller aux pays des épices. En 1529, le *Sacre* et la *Pensée*, commandés par les frères Parmentier, abordaient à Sumatra. D'autres recherchaient la route du Nord-Ouest[6].

1. Sur ce personnage, voir Le Cacheux, *Le procès de Geoffroy Hébert, évêque de Coutances, 1480*, Saint-Lô, 1907.

2. Floquet, *op. cit.*, t. I, et Bigot de Monville, *Recueil des présidents, conseillers et autres officiers de l'Échiquier et du Parlement de Normandie, 1499-1550*, Rouen, Soc. Hist. Norm., 1905.

3. Spont, *La marine française sous Charles VIII*, Rev. des Q. hist., t. LV.

4. Stéphano de Merval, *Documents relatifs à la fondation du Havre*, Rouen, Soc. hist. Norm., 1875. — Borély, *Histoire du Havre*, 1880, 3 vol., t. I. — H. Stein, *Michel Féré, créateur du port du Havre*, Rev. des Ét. hist., 1905. — O. de Chavigny, *La création du port du Havre en 1516*, Rev. poitevine, 1897-98.

5. D'Avezac, *Relation authentique du voyage du capitaine de Gonneville et nouvelles terres des Indes*, 1869. — Ch. Schefer, *Le discours de la navigation de Jean et Raoul Parmentier de Dieppe*, 1883.

6. P. Gaffarel, *Jean Ango*, Bull. Soc. norm. de géographie, t. XI. — Fernando Palha, *A carta de marca de Joaõ Ango*, Lisboa, 1882, in-8. — Alexis Martin, *Jean Ango, armateur dieppois*, 1884, in-8. — Eug. Guénin, *Ango et ses pilotes*, 1901. — Ch. de la Roncière, *L'armateur Jean Ango et la liberté des mers*, Le Correspondant, 74e année, février 1902.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Si la vie maritime a attiré l'attention des historiens, il n'en est pas de même de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Sous Louis XI, sous Charles VIII, la province est accablée d'impôts et ce n'est pas avant le règne de Louis XII qu'elle a connu une véritable prospérité et pu se donner aux grandes constructions.

La Renaissance artistique devait tout naturellement sortir du relèvement économique. Discernons dans cette floraison d'œuvres qui s'est produite au XVe et au XVIe siècles, deux courants : d'une part, la continuation de la vieille tradition nationale, — le style gothique flamboyant persiste encore au XVIe siècle, à Rouen, à Verneuil, à Évreux, à Pont-Audemer, à Pont-de-l'Arche, à Alençon, etc.[2] ; — d'autre part la mode nouvelle apparaît à Rouen et à Caen. A Rouen on peut saisir la date exacte à laquelle un style nouveau s'est fait jour au cours des constructions du manoir archiépiscopal, puis à Gaillon[3]. A Caen, les églises de Saint-Pierre, de Saint-Jean, de Saint-Étienne-le-Vieux sont rebâties dans le style flamboyant; mais la Renaissance s'annonce au portail de Saint-Gilles, à celui de Saint-Étienne-le-Vieux et éclate à l'abside de Saint-Pierre[4]. Dans la Haute-Normandie, le cardinal Georges d'Amboise, l'abbé Antoine Bohier à Fécamp ont contribué certainement à la diffusion de l'italianisme. A Caen, peut-être faut-il nommer les Martigny abbés de Saint-Étienne? D'autres influences se font sentir. En architecture, ne faudra-t-il pas faire une part à l'imitation des aspects du style Tudor, en sculpture, à l'art bourguignon-flamand, au voisinage de Solesmes? Si les monuments qui datent entièrement de la Renaissance sont rares, palais de Gaillon, église de Saint-Gervais et de Saint-Protais à Gisors, hôtels de Caen, celle-ci a mis sa marque, à Rouen, à l'église Saint-Maclou, au bureau des finances, à l'hôtel Bourgtheroulde, aux tombeaux des d'Amboise et de Louis de Brézé[1], on la retrouve aux Andelys, à Falaise, à Fécamp, à Caen, dans la Campagne de Caen, à Bayeux, à Coutances et dans le Cotentin.

De tous ces chefs-d'œuvre, quels furent les auteurs? La tradition

1. Pas d'étude d'ensemble. Voir Vitry, *Michel Colombe*, 1901.
2. Deville, *Comptes des dépenses de la construction du château de Gaillon*, Paris, 1850. — Mgr Fuzet et abbé Jouenne, *Le manoir archiépiscopal de Rouen*, Paris, 1908.
3. H. Prentout, *Caen et Bayeux*. — *La monstrance de Notre-Dame de Froideruc*, Caen, 1910.
4. Deville, *Les tombeaux de la cathédrale*, Rouen, 1881. — Enlart, *Rouen*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

les attribuait à des Italiens; la Normandie a réagi de bonne heure, et trop, contre cette tradition. Il y eut des Italiens à Fécamp, à Gaillon, ailleurs sans doute. Mais quelques villes eurent des dynasties d'artistes; à Caen, Sohier, les Le Prestre; à Gisors, les Grappin; à Rouen les Le Roux, Des Aubeaux et le plus grand de tous, Jean Goujon [1].

La Renaissance intellectuelle peu étudiée s'affirme par l'activité de l'imprimerie [2], le développement des études classiques à l'Université de Caen, où de bonne heure le grec et l'hébreu sont en honneur à côté du latin [3].

Pour comprendre complètement la Renaissance et la Réforme, il faudrait étudier surtout le milieu social, économique et politique; on trouve dans les Archives des documents abondants, registres de tabellionnage, papiers de famille, statuts des corporations, mais qui les a dépouillés? On voudrait connaître les habitants des villes et des campagnes, les seigneurs, les bourgeois, les paysans, les artisans. Nous n'avons que quelques livres de raison de gentilshommes campagnards; un fragment de livre de raison de l'un des grands marchands caennais [4], mais point de monographies relatives à ces bourgeois anoblis. Sur les artisans, il s'en faut que tous les documents intéressants aient été publiés; mais nous avons un document très précieux : *le Livre des Métiers de Gisors* [5].

De Bras, dans ses *Recherches et antiquitez de la ville de Caen*, trace le tableau de la société caennaise à cette époque [6]; et à ce

1. Palustre, *L'architecture de la Renaissance*, Paris, 1879-1889, 3 vol., t. II. — Courajod, *Leçons professées à l'École du Louvre*, Paris, 1899-1903, 3 vol., t. II. — H. Prentout, *Les Le Prestre, maçons caennais et les monuments de la Renaissance; La vie et l'œuvre des Le Prestre*, B. de la Soc. des Beaux-Arts de Caen, 1905 et 1910. — *Les maîtres maçons caennais du XVIe siècle*, Caen, 1910. — Blanquart, *L'imagier Pierre Des Aubeaux et les deux groupes du Trépassement de Notre-Dame à Gisors et à Fécamp*, Caen, 1891. — De Vesly, *Notice sur Pierre Des Aubeaux, imagier rouennais du XVIe siècle*, Paris, in-8. — Jouin, *Jean Goujon*, 1906. — Vitry, *Jean Goujon*, Paris, s. d.

2. Léopold Delisle, *Catalogue des livres imprimés ou publiés à Caen avant le milieu du XVIe siècle*, Caen, 1903-1904, 2 vol.

3. H. Prentout, *Renovatio ac Reformatio in Universitate Cadomensi*, Caen, 1901.

4. Abbé Aubert, *Notes extraites de trois livres de raison. Comptes d'une famille de gentilshommes campagnards, les Perrotte du Cairon*, Bull. hist. et phil. du Comité des travaux historiques, 1898; — *Journal du sire de Gouberville*, Mémoires de la Soc. des Antiq., t. XXXI et XXXII. — Vanel, *Manuscrit d'Étienne Duval de Mondrainville*, Caen, 1908.

5. Édité par M. L. Passy. Soc. hist. du Vexin, 1907, in-4.

6. Caen, 1588, réimprimé en 1833.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

titre, son ouvrage est précieux, mais bien sec. Quant à l'histoire de l'Église, du clergé, pas une monographie d'évêques; les histoires générales de chaque diocèse nous montrent surtout un clergé qui ne réside point.

La Réforme et les guerres de religion. — Faut-il donc croire que, suivant le mot d'un historien récent, « nous ayons tout ce qu'il faut pour connaître la Réforme[1] »? Les sources narratives pour la province font à peu près défaut; nous ne possédons point de correspondances relatives à la Réforme, et si les documents d'archives sont pour le XVIe siècle extrêmement nombreux, nous n'en avons que peu qui concernent directement la Réforme. Bien entendu, nous n'en saurions avoir sur une période si intéressante pourtant, et qu'il importerait tant de connaître, celle qui est antérieure à la constitution des Églises calvinistes; point d'organisation, point d'archives, mais pour les Églises mêmes, nous n'avons de renseignements précis que sur deux d'entre elles, Caen et Dieppe. Il n'importerait pas moins d'ailleurs d'avoir des archives judiciaires complètes, afin de retrouver les traces de la persécution et, par conséquent, de l'hérésie; nous n'avons plus les archives des bailliages, et celles de la Tournelle, chambre criminelle du Parlement de Rouen, sont incomplètes; enfin, il y aurait un très gros intérêt à consulter les archives ecclésiastiques. Connaître l'état de l'Église catholique avant la Réforme, ce serait le meilleur moyen d'en saisir les origines et les causes, et même d'en distinguer les éléments, au moins en partie : or, nous n'avons de séries assez complètes que pour deux diocèses normands sur sept : Rouen et Séez. On ne saurait d'ailleurs perdre de vue que les destructions de documents ont été au XVIe siècle considérables. Il nous faut glaner dans quelques monographies d'abbayes, celles de l'abbaye aux Hommes, à Caen, de la Valasse et de l'abbaye de Grestain, des renseignements sur le régime de la commende auquel ces abbayes étaient soumises, qui nous montrent les abus de ce régime, nous expliquent le mécontentement des religieux et des tenanciers des abbayes. Les Grands Jours peu étudiés nous montrent la persistance des violences de la vie féodale. Mais sur

1. Imbart de la Tour, *Les origines de la Réforme*, Paris, 1905 et 1909, 2 vol. parus. *La France moderne* et *L'Église catholique, la Crise et la Renaissance.* — A consulter pour les idées générales sur la société au XVe et au XVIe siècles. Voir aussi *Histoire de France* de Lavisse, les tomes VI et VII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

ce qui nous intéresserait le plus, l'état moral et l'état des croyances, nous ne savons rien.

Ici, comme partout, cependant, l'histoire de la Réforme a été très étudiée par les protestants. Aux nombreux documents relatifs à l'histoire générale de la Réforme en France [1], il faut ajouter ceux relatifs à la région normande : histoires contemporaines d'églises protestantes, registres de pasteurs [2], puis, quelques travaux modernes sur les églises protestantes [3].

Personne n'a utilisé toutes ces ressources et si nous avons pour cette période un ouvrage d'ensemble, la valeur en est singulièrement diminuée par son ancienneté même et par ce fait que l'auteur n'a pu utiliser tous les documents que nous venons de citer [4]. Aussi, l'histoire de la Réforme en Normandie reste à faire ; bornons-nous ici à une esquisse provisoire.

Puisque, suivant le mot si juste de M. Ferdinand Buisson, au début « Renaissance et Réforme ne font qu'un », la Normandie où la Renaissance s'était développée avec une telle vigueur devait être un terrain d'élection pour la Réforme. La première Réforme, la Réforme fabrisienne y a compté certainement des adhérents ; elle a eu ici deux centres : Alençon avec la cour de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier [5] et Caen avec l'Université [6].

1. Crespin, *Histoire des martyrs persécutés et mis à mort pour la vérité de l'Évangile*, 1619. — De Bèze, *Histoire ecclésiastique des églises réformées du royaume de France*, éd. Cunitz et Baum, Paris, 1883-1889, 3 vol. — Correspondance de Calvin dans les *Joannis Calvini opera*, éd. Baum-Cunitz et Reuss, t. X à XXII. — *La France protestante*, des frères Haag, 10 vol., 2e éd. en cours de publication. Enfin, le Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français est une mine de renseignements.

2. E. Lesens, *Histoire de la Réformation à Dieppe, 1557-1657, par Guillaume et Jean Daval*, Rouen (Soc. rouennaise des bibliophiles), 1879, 2 vol. — La Société huguenote de Londres a entrepris la publication des *Registres des Pasteurs de l'Église de Caen*, le premier volume a paru.

3. Madelaine, *Histoire du protestantisme dans le pays de Caux*, Paris, 1906. — Gastebois, *État du Mortainais en 1566*, Avranches, 1908. — Amphoux, *Essai sur l'histoire du protestantisme au Havre*, Le Havre, 1894. — Hardy, *Histoire de l'église protestante de Dieppe*, Paris, 1897. — Beaujour, *Essai sur l'église réformée de Caen*, Caen, 1877.

4. Le Hardy, *Histoire du protestantisme en Normandie depuis son origine jusqu'à la publication de l'Édit de Nantes*, Caen, 1869. — Voir aussi Delalande, *Histoire des guerres de religion dans la Manche*, 1844.

5. Fr. Duval, *Marguerite d'Angoulême et Charles d'Alençon*. — Oursel, *Étude historique sur la Réforme en Normandie au temps de François Ier*, P. Éc. des Chartes, 1899. — *Quelques mots sur la Réforme à Alençon et dans le diocèse de Séez*, Alençon, 1900. — N. Weiss, *La réforme à Alençon aux XVIe et XVIIe siècles*, Bull. Soc. du Prot., VIII.

6. H. Prentout, *L'Université de Caen et les registres des Pasteurs, 1560-1568*, Bull. Soc. du Prot., 1905.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Les premiers martyrs apparaissent en 1528; le plus célèbre est Etienne Le Court, curé de Condé-sur-Sarthe[1]. Comment le luthéranisme a-t-il pénétré en Normandie? Par les couvents peut-être, et par l'Université. Les impressions d'Alençon y ont certainement contribué. Le Parlement de Normandie fut avec sa Chambre de la Tournelle le principal organe d'une répression qui devint de plus en plus rigoureuse. Elle n'empêcha pas la multiplication des hérétiques, luthériens ou autres. Le calvinisme donna aux dissidents l'organisation qui leur manquait et dans les dernières années du règne de Henri II, « les églises sont dressées » : à Rouen, à Saint-Lô, à Dieppe, à Montivilliers, au Havre, à Caen. En 1560, à l'Assemblée de Fontainebleau, Coligny comptait cinquante mille réformés en Normandie. La présence de deux cultes rivaux amenait dans toutes les villes de perpétuels conflits. Lorsqu'en avril 1562, le triumvirat catholique met la main sur Paris et la cour, et lorsqu'en réponse, Condé appelle les protestants aux armes, cet appel est entendu. Rouen, Dieppe, Le Havre sont bientôt entre les mains des Réformés. En mai, éclate l'explosion du fanatisme religieux; à Rouen, à Caen, à Lisieux, à Bayeux, à Vire et a Séez, les églises et les abbayes sont dévastées. Il a pu y avoir dans ce mouvement quelque sentiment d'hostilité contre les moines, mais le sentiment dominant qui l'anima, ce fut le fanatisme iconoclaste. Maîtres des ports, les protestants cherchèrent des alliés et les guerres de religion ramenèrent l'Anglais en Normandie. Le traité de Hampton-Court (20 septembre 1562) livra Le Havre aux Anglais; Élisabeth se flattait d'avoir ainsi un gage qui lui permettrait de recouvrer Calais perdu en 1555[2].

1. N. Weiss, *Étienne Lecourt, curé de Condé-sur-Sarthe* (Ibid., 1887).

2. *Calendar of letters and Papers. Foreign and domestic of the reign of Elizabeth*, Londres, 1861. — De la Ferrière, *Premier rapport sur les recherches faites au British Museum et au Record office*, Arch. des Missions scientifiques, 2e série, t. V. — *La Normandie à l'étranger. Documents inédits relatifs à l'Histoire de Normandie tirés des archives étrangères, XVIe et XVIIe siècles*, Paris, 1873, in-8. — Il faut également consulter les biographies des chefs protestants : Duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé pendant le XVIe et le XVIIe siècle*, Paris, 1885, t. I. — J. Tessier. *Etude sur l'amiral Coligny*, Paris, 1872. — Jules Delaborde, *Gaspard de Coligny, amiral de France*, Paris, 1881, 3 vol. in-8. — Whitehead, *Gaspard de Coligny, admiral of France*, London, 1904, in-8. — Cte de Bastard, *Vie de Jean de Ferrières, vidame de Chartres, seigneur de Maligny*, Auxerre, 1861, 2e édit, in-8. Sur la responsabilité des chefs protestants dans le traité de Hampton-Court, voir outre Whitehead, la polémique entre l'abbé Marchand, Revue catholique des Provinces de l'Ouest; l'abbé Métais, Bulletin hist. et phil. du Comité, 1902, et M. Weiss, Bulletin de la Soc. d'hist. du prot. fr., 1900 et 1904.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Cependant les triumvirs voyant la Normandie menacée se décidaient à reprendre Rouen[1]. D'autre part, l'armée protestante, pour recevoir des secours, cherchait à gagner la Normandie; après la bataille de Dreux, un véritable raid fut entrepris en 1563 par Coligny qui occupa Bayeux et Caen[2]. Charles IX ayant signé l'édit d'Amboise qui accordait une demi-tolérance aux protestants et mettait fin à la première guerre de religion, l'armée royale reprenait Le Havre. Catherine et Charles IX visitaient Rouen et Caen. Grâce à l'édit d'Amboise, les calvinistes essayèrent, mais en vain, de faire de l'Université de Caen où ils étaient tout-puissants, une seconde Académie de Genève[3]. Cette période de la Réforme est fort mal connue. La seconde guerre de religion ne semble pas avoir beaucoup troublé la province; mais après l'édit de Saint-Maur qui interdit l'exercice du culte protestant, les églises furent désorganisées et il y eut une véritable émigration[4]. La troisième guerre de religion laissa la Normandie relativement calme. A Rouen l'annonce du massacre de la Saint-Barthélemy provoqua parmi la populace un mouvement analogue que Carouges fut impuissant à contenir. On a surtout étudié les légendes auxquelles cet événement a donné lieu : légende de l'évêque Le Hennuyer à Lisieux et légende de Matignon à Alençon[5]. La Saint-Barthélemy fut suivie d'abjurations que l'on peut constater à Bayeux[6]. Une autre conséquence moins immédiate de la Saint-Barthélemy fut un nouveau soulèvement, organisé par le duc d'Alençon, dont le principal chef fut en Normandie le protestant Montgomery[7].

1. Le Parquier, *Le siège de Rouen en 1562*, Sotteville-lès-Rouen, 1907, in-8.
2. Escher, *Événements militaires de la première guerre de religion en Normandie*, Mém. Ac. Caen, 1836.
3. H. Prentout, *Caen et Genève (1562-1564), De Bèze, Antoine Le Chevallier et l'Université de Caen*, La Renaissance, juin-sept. 1903.
4. F. de Schickler, *Les Eglises du Refuge en Angleterre*, Paris, 1892, 3 vol.
5. D'Estaintot, *La Saint-Barthélemy à Rouen*, 1876. La légende d'Hennuyer sauvant les protestants a été battue en brèche par Louis Du Bois, Revue rétrospective, t. VII, et *Recherches archéologiques, historiques, biographiques et littéraires*, Paris, 1843, par Paumier et Osmont de Courtisigny, dans le Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme. On a tenté de la justifier dans le B. de la Soc. hist. de Lisieux, 1902. — Sur Matignon, voir Chardon, *Le rôle de Matignon à la Saint-Barthélemy à Alençon et dans toute la Basse-Normandie*, Paris, 1906.
6. Du Bosq de Beaumont, *Les conséquences de la Saint-Barthélemy*, dans *Souvenirs Normands*, Paris, 1903. — Auquetil, *Abjurations protestantes à Bayeux*, Soc. des sc., arts et belles-lettres de Bayeux, 1907.
7. D'Estaintot, *Prise d'armes de Montgomery en l'année MDLXXIV*, Rouen, 1872 (Soc. des bibliophiles normands). — H. Sauvage, *Domfront, son siège de 1574 et sa capitulation*, 1879. — Eug. de Beaurepaire, *La prinse du Mont Saint-Michel de Jan de Vitel*, Avranches, 1861.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

La période qui s'étend de 1574 à 1588 nous est fort mal connue, les origines de la Ligue nous échappent. Quand la guerre civile éclate en 1588, Rouen, avec le cardinal de Bourbon et la Haute-Normandie est favorable à la Ligue, tandis que Caen, où est transféré le Parlement, reste fidèle à Henri III, puis à Henri IV[1]. Après les victoires d'Ivry et d'Arques Henri IV vint mettre le siège devant Rouen qui fut délivrée par le duc de Parme. Si on veut savoir quelle fut la situation des villes normandes alternativement ravagées par l'armée de la Ligue et par celle du Roi, toutes deux également cruelles et rapaces, on pourra lire un document contemporain, le *Journal d'un Bourgeois de Gisors, 1588-1617*[2]. L'abjuration du Béarnais désarma l'opposition de la province; l'argent du roi gagna Villars-Brancas qui lui livra Rouen, Le Havre, Verneuil, Pont-Audemer.

Comment les protestants s'organisèrent-ils en Normandie à la veille de l'édit de Nantes? Comment cet édit fut-il accepté dans la province? Nous ne savons. Quelles transformations politiques, sociales, économiques, religieuses, la province a-t-elle subies pendant cette époque troublée? Le sentiment provincial est toujours aussi vivace; il trouve sa satisfaction dans les États provinciaux que la pénurie financière contraint les rois à réunir fréquemment[3], dans l'étude du droit normand et dans la rédaction des coutumes qui est de 1583, enfin dans la réorganisation de l'Université de Caen, fruit de l'activité des bons citoyens de Caen, du Parlement, mais aussi de l'action monarchique et de la Contre-Réforme catholique[4].

La Contre-Réforme catholique. — Les troubles du XVIIe siècle. — La monarchie absolue. — Que l'on ait commencé la restauration catholique par l'Université, rien de plus naturel : il s'imposait d'abord de réinstituer l'esprit catholique où se formaient le clergé et la jeunesse. L'œuvre fut continuée par l'introduction de maîtres nouveaux, animés du plus pur esprit de la Contre-Réforme, les Jésuites : ils furent établis à Caen et agrégés à l'Université par la

1. D'Estaintot, *La Ligue en Normandie. 1588-1594*, Paris, 1862. — J. Lair, *Histoire du Parlement depuis sa translation à Caen, juin 1589, jusqu'à son retour à Rouen en avril 1594*, Caen, 1861.
2. Publié par MM. Le Charpentier et Fitou, Paris, 1878.
3. Ch. de Beaurepaire, *op. cit.*
4. H. Prentout, *L'Université de Caen à la fin du XVIe siècle, La Contre-Réforme catholique et les Réformes parlementaires*, Caen, 1907.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

volonté même de Henri IV en 1609[1]. Il en fut de même, à Eu, à Rouen. Toutes les villes normandes virent se fonder de nombreuses congrégations. Cette introduction d'ordres nouveaux n'allait pas toujours sans provoquer de résistance; les Jésuites furent mal accueillis à Caen; à Rouen, l'Oratoire rencontre l'hostilité des curés; à Gisors, les Carmélites sont également mal reçues[2]. La plus intéressante des fondations nouvelles a été à Caen celle des Eudistes ou Frères de Jésus et Marie, par le Père Eudes, frère de l'historien Mézeray[3].

Avec le Père Eudes, nous touchons à un autre point de la vie religieuse à cette époque : au développement de la charité. Des hospices furent fondés à Caen, à Vire, à Bayeux; mais toute cette activité déployée alors par les catholiques pour l'œuvre d'assistance n'a encore fait en Normandie l'objet d'aucune étude d'ensemble et n'a été entrevue que dans des études de détail[4]. A la charité, comme à la moralisation de leurs concitoyens et à l'extinction de l'hérésie se donna la Confrérie du Saint-Sacrement, dont l'activité a fait l'objet, en ces dernières années, de si nombreuses études et qui a eu des succursales dans plusieurs villes de la province, notamment à Caen[5].

Toute cette activité déployée par la Contre-Réforme catholique a-t-elle réussi à rendre au catholicisme sa vigueur? A-t-elle d'abord réussi à réformer le clergé? L'histoire du clergé séculier normand au XVIIe siècle nous est encore fort mal connue. De bonnes monographies d'évêques rendraient les plus grands services. Or nous n'en avons qu'une, celle de Bertaut, le poète-évêque de Séez, mais ce qui a attiré l'attention de son historien, c'est bien plus le poète que l'évêque[6]. A travers les histoires générales de diocèses, nous pouvons discerner l'action de la Contre-Réforme : sous l'in-

1. Puiseux, *Les Jésuites à Caen*, Caen, 1846. — Abbé Masselin, *Le collège des Jésuites*, Évreux, 1898. — Père Alfred Hamy, *Les Jésuites à Caen*, Bull. Soc. des Antiq., t. XX.

2. Ch. de Beaurepaire, *L'oratoire de Rouen, 1601-1792*, Trav. de l'Académie de Rouen, 1901-1902. — L. Régnier, *Les Carmélites de Gisors, 1631-1792*, Rouen, 1900.

3. G. Le Vavasseur, *Notice sur les trois frères Eudes*, Almanach de l'Orne pour 1867. — Abbé Lecointe, *Vie du Père Eudes*, Caen, 1880, 2 vol. — Henri Joly, *Le vénérable Père Eudes, 1601-1680* (Collection, les Saints), Paris, 1907. — Père D. Boulay, *Vie du Vénérable Jean Eudes*, Paris, 1905-1908, 4 vol.

4. Dr Hue, *Histoire de l'hospice général de Rouen, 1602-1840*, Rouen, 1903.

5. R. Allier, *La cabale des dévots*, Paris, 1903.

6. Abbé Grente, *Jean Bertaut, 1552-1611*, Paris, 1903.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

fluence du Père Eudes, des séminaires se sont fondés; les visites des archidiacres et la tenue des calendes ont lieu plus régulièrement[1]. Il serait cependant excessif de croire que tout fût pour le mieux : les statuts de réformation publiés à Avranches et ailleurs montrent combien le clergé rural était encore peu instruit, combien sa tenue laissait à désirer.

L'Église catholique, d'autre part, est menacée par d'autres maux. Le vieux fond des croyances, des superstitions populaires est toujours stagnant : sorcellerie et possessions ont leurs adeptes. L'affaire des possédées de Louviers a suscité toute une littérature; avec les massacres, ce que l'on étudie le plus volontiers, ce sont les scandales[2]. Tout dans ce procès donne l'impression d'une époque très lointaine, d'une époque barbare ; il y a eu évidemment recul dans les esprits, trouble aussi sous l'influence du mysticisme.

Tels étaient les dangers que courait le catholicisme de la part des esprits crédules et peu cultivés. Mais, comme au siècle précédent, il lui fallait compter avec les tendances des gens éclairés et instruits des choses de la foi. Aux problèmes de la messe, du culte des saints et des images qui avaient agité le XVIe siècle, avait succédé celui de la grâce. Le Jansénisme a eu de très nombreux adhérents en Normandie ; certains évêques : Cospéan à Lisieux, Nesmond à Bayeux, ont été suspects de Jansénisme[3]. Ces querelles ont agité l'Université qui fut en partie Janséniste au XVIIe siècle, comme elle avait été protestante au XVIe siècle, mais rien de tout cela n'a été étudié.

La Contre-Réforme catholique avait donc fort à faire ; encore son principal objet fut-il la lutte contre le protestantisme. Si entamées qu'aient été les églises protestantes par la réaction catholique qui a suivi et même peut-être précédé la Saint-Barthélemy, elles restaient cependant très puissantes, très nombreuses. Ce monde protestant est très actif, très intéressant; il manifeste sa foi par des écrits, des sermons, des controverses. Chassé des emplois publics, il se tourne vers l'industrie, le commerce : c'est, dès lors, une élite de travailleurs et d'intellectuels. Il n'en est pas

1. Abbé Laffetay, *Histoire du diocèse de Bayeux aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Bayeux, 1855.
2. Voir L. Du Bois, *op. cit.*, et Floquet, *op. cit.*
3. A. Féron, *Contribution à l'histoire du jansénisme en Normandie*, Rouen, 1908-1910, 2 fasc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

moins en butte à une persécution latente; la Contre-Réforme catholique lutte à coups de sermons, la monarchie à coups d'édits. Les Nouvelles Catholiques sont fondées à Rouen et à Caen pour multiplier les conversions : tout cela prépare la Révocation de l'Édit de Nantes[1].

Cependant, la tolérance commençait à être comprise et pratiquée dans certains milieux. Que l'on étudie l'histoire intellectuelle et littéraire de la Normandie à cette époque, non pas en s'occupant exclusivement comme on l'a fait jusqu'ici, des grands écrivains, les Malherbe ou les Corneille, ou les romanciers comme Scudéry et Mme de Lafayette, les poètes de cour comme Bertaut, mais en prenant la Société savante à Rouen où ont vécu Corneille et Pascal, à Caen qui a vu se constituer son Académie dès 1652, avec des protestants tels que Moisant de Brieux, son fondateur, et S. Bochart, pasteur et orientaliste, des catholiques tels que Huet, le futur évêque d'Avranches, on verra que la tolérance y était parfaitement pratiquée et que des amitiés se nouaient entre ses membres[2].

La restauration monarchique se poursuit parallèlement à la restauration religieuse et rencontre, elle aussi, des résistances[3].

Du gouvernement de Henri IV nous ne savons rien; la seule chose qui ait intéressé les historiens, c'est son passage à Rouen en 1596 et en 1603[4]. Nous ne savons pas davantage des débuts du règne de

1. Pour la Basse-Normandie, cette histoire a été racontée dans le très bon livre de Galland, *Essai sur l'histoire du protestantisme à Caen et en Basse-Normandie de l'édit de Nantes à la Révolution, 1598-1791*, Paris, 1898. — Il resterait à faire un ouvrage semblable pour la Haute-Normandie; les éléments ne manquent point; nous avons déjà des documents : Ch. Read et Fr. Waddington, *Mémoires de M. de Bostaquet, gentilhomme normand sur les temps qui ont précédé et suivi la Révocation de l'Édit de Nantes*, 1864. — E. Garreta, *La seconde partie de l'histoire de l'église réformée de Dieppe, 1660-1685*, Rouen, 1902; — des études de détail; Bianquis, *La Révocation de l'Édit de Nantes à Rouen*, Rouen, 1885. — Waddington, *Histoire du protestantisme en Normandie de 1685 à 1797*, Paris, 1862, etc.

2. Hippeau, *Les écrivains normands au XVIIe siècle*, Caen et Paris, 1858. — Ch. de Beaurepaire, *Blaise Pascal et sa famille à Rouen*, Mém. Ac. Rouen, 1900-1901. — Formigny de la Londe, *Documents inédits pour servir à l'histoire de l'ancienne académie royale de Caen*, Caen, 1854. — Delorme, *Essai sur la vie et les œuvres de Moisant de Brieux*, Mém. Ac. Caen, 1872. — A. Gasté, *Notes sur Segrais*, Études Normandes, 1887. — Pélissier, *Lettres inédites de Gisbert Cuypert à P. Daniel Huet, 1683-1716*, Caen, 1905, Extr. des Mém. de l'Ac. de Caen.

3. Ce sujet a tenté un historien moderne : M. Legrelle, *La Normandie sous la monarchie absolue, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI*, Rouen, 1903; synthèse tout à fait prématurée, vu le petit nombre de points de l'histoire de la Normandie du XVIIe et du XVIIIe siècles qui ont été l'objet de bonnes études.

4. Ch. de Beaurepaire, *Entrée à Rouen du roi Henri IV en 1596* (Soc. rouennaise des bibliophiles, 1887). — *Documents relatifs au séjour du roi Henri IV à Rouen en 1603*, Rouen, 1888.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Louis XIII. Concini exerça en Normandie la lieutenance générale et fut gouverneur de Caen. De Luynes, en héritant de la faveur royale, hérita de ses charges. En 1617, Louis XIII tint à Rouen une assemblée des notables[1]. Ce qui intéresse davantage l'histoire de la province, c'est l'agitation qui s'y produisit contre le gouvernement de Luynes; les villes néanmoins restèrent favorables à la monarchie, comme le montre l'incident du siège du château de Caen en 1620[2]. Cette agitation servit de prétexte au désarmement des protestants en 1621.

Beaucoup plus graves ont été les troubles de 1639 qui ont été l'objet de nombreuses publications de documents et de nombreuses études[3], mais comme toujours tous ces travaux ont tourné autour d'un seul point et n'expliquent pas les véritables causes de cette agitation. Elles furent, nous semble-t-il, à la fois politiques, financières et économiques. Gens de justices et de finance, bourgeois, artisans et paysans étaient tous mécontents du gouvernement de Richelieu. Les premiers avaient vu avec déplaisir se constituer une généralité nouvelle, celle d'Alençon. Leur mécontentement fut accru lorqu'en 1638 on diminua la juridiction de la Cour des Aides par la création, d'ailleurs passagère, d'une cour à Caen[4]. Les impôts, la gabelle, des taxes d'industrie pesaient lourdement sur les artisans des villes et des campagnes : d'où le soulèvement des Nu-Pieds dans l'Ouest, d'où l'agitation dans les villes.

Une bonne étude sur la Fronde en Normandie mettrait, sans

1. De Stabenrath, *Louis XIII à Rouen*, Revue de Rouen et de la Normandie, 1840 et 1841. — De Bouis, *Assemblée des notables tenue à Rouen en 1617*, Ibid., 1866. — Ch. de Beaurepaire, *Louis XIII et l'Assemblée des Notables en 1617* (Soc. rouennaise des bibliophiles).

2. L. Puiseux, *Siège du château de Caen par Louis XIII, épisode de la guerre de 1620*, Mém. Soc. Antiq., XXII.

3. Floquet, *Diaire ou journal du voyage du chancelier Séguier en Normandie après la sédition des Nu-Pieds, 1639-1640 et Documents relatifs à ce voyage et à la sédition*, Rouen, 1842. — D'Estaintot, *Mémoires du président Bigot de Monville sur la sédition des Nu-Pieds et l'interdiction du Parlement de Normandie en 1639*, Rouen, 1876. — Carel, *Une émeute à Caen sous Louis XIII et Richelieu en 1639, Episode de la Révolte des Nu-Pieds en Basse-Normandie*, Caen, 1886. — Laisné, *Recherches sur l'affaire des Nu-Pieds d'Avranches*, Avranches, 1864. — Béziers, *Mémoire historique des Va-nu-pieds de Bayeux*. — H. Sauvage, *Recherches historiques sur l'arrondissement de Mortain*, Mortain, 1851. — Abbé Dumaine, *Tinchebray et sa région*, Paris, 1883, 3 vol. — De la Sicotière, *Les Nu-Pieds de Mantilly*, B. soc. hist. de l'Orne, t. VIII.

4. D'Estaintot, *La Cour des Aides de Normandie* Rouen, 1882.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

doute, en lumière les mêmes éléments : des artisans et des paysans affamés, des bourgeois ruinés par les impôts et des cours souveraines mécontentes, tous trouvant un chef dans le gouverneur de la province, le duc ou plutôt la duchesse de Longueville. Nous n'avons malheureusement point ici de travail comparable à ceux qui éclairent l'histoire de la Fronde en d'autres régions, à Bordeaux ou dans l'Anjou [1]. La première Fronde avorta en Normandie. En 1650, le jeune roi vint à Rouen avec la Régente et Mazarin faire rentrer la province dans l'obéissance, la paix fut ensuite maintenue. La conséquence de ces troubles fut, sinon la suppression, du moins la non-convocation des États provinciaux ; leur dernière réunion eut lieu en 1655. La monarchie absolue détruisait ainsi les derniers privilèges de la province [2]. C'était la fin des libertés provinciales, en attendant la fin des libertés communales que personne n'a retracée. Tout, maintenant, était entre les mains des Intendants qui apparaissent en Normandie à partir de 1626.

Quelle a été la situation de l'agriculture, du commerce, de l'industrie au lendemain de la Ligue ? Les efforts d'Henri IV et de Sully ont-ils été impuissants ? Faute de toute étude sur ce sujet, nous nous bornons à enregistrer les doléances des États ; nous pouvons constater que la grande politique de Richelieu, plus tard aussi celle de Louis XIV, a amené le développement de la fiscalité dont se plaignent ces mêmes États, mais que valent ces plaintes ? Ces impôts ont-ils été si lourds ? Nous ne savons, et pourtant les documents existent ; il faudrait dépouiller les Registres du bureau des finances de Caen, étudier les gabelles. Jusqu'à ce jour, rien de tout cela n'a été fait [3]. Y a-t-il eu une misère continue depuis la Ligue jusqu'à la fin de la Fronde ? N'y aura-t-il pas eu, au contraire, un certain relèvement économique pendant le premier tiers du XVIIe siècle et ce relèvement ne s'est-il pas affirmé, au moins en ce qui concerne l'industrie, sous Colbert ? Le développement des industries qui étaient entre les mains des protestants semblerait l'attester. Mais à cette prospérité même la Révocation de l'Édit de Nantes porta un coup terrible.

1. Pour la Normandie, nous sommes réduits à l'histoire du Parlement de Floquet au chapitre de M. Legrelle. On trouvera l'analyse d'un mémoire de M. Blossier sur ce sujet dans le Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, 1902-1903. Voici quelques monographies locales : Anquetil, *Bayeux pendant la Fronde*, Mém. Soc. Bayeux, t. VIII, 1905. — H. Sauvage, *Verneuil pendant la Fronde*, B. soc. hist. Orne, t. II.

2. Ch. de Beaurepaire, *op. cit.*

3. M. Esmonin prépare une thèse sur *La Taille en Normandie sous Colbert*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

De 1685 à 1700, l'émigration protestante a coûté à la province 184,000 habitants. Rouen seul en a perdu 20,000, Darnétal, Elbeuf, Louviers, Le Havre, Pont-Audemer, Saint-Lô, Alençon, Caen, Bayeux, furent toutes éprouvées; Caudebec, centre de l'industrie chapelière, ne fut plus qu'une bourgade, une « bicoque ». Fécamp et Dieppe perdirent une partie de leurs pêcheurs. Beaucoup d'émigrants allèrent s'établir en Angleterre et y fondèrent des industries rivales, à Ipswich, à Southampton [1].

Toutefois, l'impulsion vigoureuse qu'avait donnée Colbert à l'industrie normande était telle que certaines industries se maintinrent encore en Haute Normandie. La siamoise était créée. On fabriqua ensuite des toiles rayées, à carreaux de fil et de coton teints, puis, dès 1709, des toiles imprimées [2]. Ainsi, l'ingéniosité normande qui s'affirmait jadis dans les institutions politiques, se portant vers les nouveautés industrielles balançait les fautes de la politique royale.

D'ailleurs la guerre même n'était point un obstacle au développement de l'industrie et du commerce. Il n'en est pas de même de l'agriculture qui souffre du mauvais régime économique, de la multiplication des taxes, du manque de routes, enfin des disettes, résultat du mauvais régime économique qui fait de chaque année d'intempéries une année de misères ; (il en est ainsi en 1693, 1694, 1699) ; du service de la milice, dont les tentatives anglaises sur les côtes rendent les appels très fréquents [3], et surtout du terrible hiver de 1709 qui vit un peu partout des émeutes causées par la faim, émeutes qui se renouvelèrent en 1713, en 1715 [4]. Les dernières années du règne de Louis XIV furent donc aussi pénibles pour la province que l'avaient été les temps de Louis XIII et de la Fronde.

Mais de 1713 à 1744, de la paix d'Utrecht à la rupture avec l'Angleterre, la paix a été continue pour la province ; bienfait inappréciable que ces trente années de sécurité qui ont amené un relève-

1. Galland, *op. cit.*
2. Sion, *op. cit.*, et Sagnac, *L'industrie et le commerce de la draperie à la fin du XVIIe siècle*, Revue d'hist. mod., t. IX, 1907. — André Pottier, *Histoire de la faïence de Rouen*, Rouen, 1870. — Mme G. Despierres, *Histoire du point d'Alençon depuis son origine jusqu'à ce jour*, Paris, 1886. Il faudrait qu'on publiât beaucoup de monographies du genre de celles-ci.
3. Th. Desdevises du Dézert, *Le Cotentin en 1692*, Caen, 1878.
4. Anquetil, *Les municipalités de Bayeux et les disettes, 1709, 1725, 1729*, Mém. Soc. Bayeux, t. 10, 1908.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

ment très rapide de l'agriculture, du commerce et de l'industrie; de l'industrie surtout; et par l'industrie, en une certaine mesure, il y a, au moins dans la Haute-Normandie, amélioration de la situation des classes rurales; la population agricole, en effet, trouve son bénéfice dans le travail à domicile qui s'étend sur tout le Roumois et le pays de Caux, la vallée de la Seine. Si l'agriculture, toutefois, se plaint du manque de bras, il n'y a pas lieu de se préoccuper de ces plaintes, puisqu'il semble bien que la population normande ait augmenté au cours du XVIIIe siècle et de nouveau atteint le chiffre qu'elle avait au XIIIe siècle[1]. Il serait également nécessaire d'étudier les facilités données au travail général, au commerce et à l'agriculture par le développement des routes[2], de nous faire connaître en un mot l'activité des intendants. Si on ne le peut pour le XVIIe siècle, faute de documents, le travail est, au contraire, très facile pour le XVIIIe siècle. Jusqu'alors, nous ne connaissons que Foucault, intendant de la généralité de Caen, et encore grâce à ses Mémoires, et Pomereu, dont M. Duval a publié le Mémoire de 1698[3] Il y aurait lieu de consacrer des monographies à chacun des intendants du XVIIIe siècle dans les trois généralités de Rouen, de Caen ou d'Alençon. Il faudrait encore que quelques érudits étudiassent, chacun suivant sa compétence, les travaux publics, les impôts, l'assistance, le commerce, l'industrie, l'agriculture, la démographie, l'instruction publique; car l'autorité des intendants s'étend sur tout; ils sont tout dans la province. Les étudier, c'est étudier toute l'administration et toute la vie provinciale. Il faut se souvenir du mot de d'Argenson qui disait que la France était gouvernée par trente-cinq maîtres des requêtes. Cependant, la monarchie a constitué, pour s'occuper de ce développement économique, de nouveaux organes; d'autres ont été créés par l'initiative privée. La Chambre de commerce de Rouen a été créée en 1703[4], celle du Havre en 1758. Caen, Dieppe, Vire, avaient leurs juges

1. Ch. de Beaurepaire, *Recherches sur la population de la généralité et du diocèse de Rouen avant 1789*, Évreux, 1872.

2. Lepage, *Les travaux publics dans la généralité de Caen au XVIIIe siècle*, Bull. Soc. Antiq., t. XXVI, 1909.

3. Baudry, *Mémoires de Nicolas-Joseph Foucault*, Paris, 1862 (D. J.). — Th. Desdevises du Dézert, *Nicolas Foucault, une page de l'administration en France sous Louis XIV, 1674-1706*, Caen, 1875. — L. Duval, *État de la généralité d'Alençon sous Louis XIV*, Alençon, 1890.

4. Henri Wallon, *La Chambre de commerce de la province de Normandie, 1703-1791*, Rouen, 1903.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

consuls. Rouen, Caen, Alençon avaient leurs Sociétés d'agriculture[1].

Sur les différentes classes de la société, les bourgeois et les artisans au XVIIe et au XVIIIe siècle, nous n'avons presqu'aucune étude; les paysans sont mieux connus, grâce aux travaux dont ils ont été l'objet en Haute et en Basse-Normandie[2]; la vie des villes commence à être étudiée[3]. Si cette période d'incontestable prospérité n'a guère été troublée par la guerre de Succession d'Autriche, la guerre de Sept ans porta un coup terrible à notre empire colonial qui avait avec la Normandie tant de relations[4]. Le développement du port du Havre fut entravé[5]; les manufactures subirent un temps d'arrêt; enfin, l'édit de 1764, en favorisant l'exportation des blés, inquiéta la province où précisément en 1766, 1767, 1768, les récoltes furent médiocres. Le règne de Louis XV se termina par une véritable crise économique, agricole et industrielle de 1768 à 1771. Tous les vices d'un mauvais régime économique apparurent en même temps que les édits bursaux de l'abbé Terray frappaient très lourdement la province.

Quelle est d'autre part la situation de l'Église catholique pendant les quarante dernières années du règne de Louis XIV et le règne de Louis XV? On ne s'est guère soucié de l'étudier et pourtant cette histoire offre le plus grand intérêt, en même temps que de nombreux documents la rendent possible. Quelle a été l'attitude du clergé normand dans le conflit entre Louis XIV et la papauté, au moment de l'assemblée de 1682? Quelles ont été les conséquences de la lutte entre le roi et le pape, de l'abandon où s'est trouvé, en certains diocèses, le clergé, faute d'évêques? Nous ne pourrions le

1. P. Blaizot, *Table méthodique des travaux et publications de la Société d'agriculture et de commerce de Caen, précédée d'une notice historique*, Caen, 1900.

2. Abbé Bernier, *Essai sur le Tiers-État rural ou les Paysans de Basse-Normandie au XVIIIe siècle*, Mayenne, 1891. — Sion, *op. cit.*, celui-ci excellent. — Nous avons quelques livres de raison : L. Duval, *Un gentilhomme cultivateur au XVIIIe siècle, Samuel de Frotté de la Raimblière*, Alençon, 1908. — V. Gastebois, *Le livre de raison de Jean Géroux de Martigny*, Avranches, 1909.

3. Decharme, *Le comptoir d'un marchand au XVIIe siècle*, Paris, 1910. — M. Vanel qui a publié les journaux caennais de cette époque vient de faire paraître, *Une grande ville aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Caen, 1910.

4. Les Anglais menacèrent les côtes et s'emparèrent même de Cherbourg. Vanel, *Étude sur la prise de Cherbourg en 1758*, Mém. Ac. Caen, 1906.

5. Borély, *Histoire du Havre*, Le Havre, 1880-1885, 5 vol. — Barrey, *Le commerce maritime du Havre du traité de Paris à la rupture de la paix d'Amiens, 1763-1803*, B. Comité des Tr. hist. Sc. économ. et sociales, 1905.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

savoir que par des monographies sur l'épiscopat normand à cette époque qui pourraient prendre pour modèle celle que l'abbé Dumaine a consacrée à *Mgr Louis d'Aquin, évêque de Séez de 1699 à 1710*[1]. Au XVIIIe siècle, la lutte entre les Jansénistes et les Jésuites redouble d'intensité ; le clergé de la province est extrêmement divisé[2].

Plus tard, l'affaire des Sacrements mit aux prises les Jésuites avec le Parlement de Rouen. Celui-ci n'attendit pas l'exemple de Paris pour procéder à l'examen des doctrines des Jésuites; il les condamnait le 12 février 1762, six mois avant le Parlement de Paris et supprimait leurs collèges de Rouen, de Caen et d'Alençon[3]. Mais toute cette histoire religieuse reste à faire.

L'état de l'instruction en Normandie n'a guère été étudié que pour une partie de la province[4]. Il serait également fort intéressant de rechercher comment les idées nouvelles ont pénétré en Normandie, — le cartésianisme y a précédé les philosophes et les économistes[5], — comment les milieux littéraires les ont accueillies : tout cela suppose une histoire des sociétés savantes qui n'est point faite.

Notons un certain éveil de l'esprit historique. Les Normands commencent à étudier leur histoire ; on prépare des recherches sur le diocèse de Bayeux, sur celui de Coutances. Ils s'intéressent davantage à leur droit coutumier ; c'est l'époque des plus remarquables commentateurs du droit normand, des Houard, des Basnage, des Routier, des Pesnelle[6]. N'est-ce pas à leur coutume que

1. Paris, 1902, in-8.

2. Abbé Laffetay, *Histoire du diocèse de Bayeux au XVIIIe et XIXe siècle*. Bayeux, 1877.

3. Le Verdier, *Correspondance de Miromesnil, 1757-1767*, Rouen, Soc. hist. de Normandie, 1899-1903.

4. Ch. de Beaurepaire, *Recherches sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen avant 1789*, Évreux, 1872, 3 vol. — A. Laveille, *L'instruction primaire dans l'ancien diocèse d'Avranches avant la Révolution*, Évreux, 1891. — M. Pouthas a étudié la Faculté des arts de l'Université de Caen, Mém. de l'Ac. des Sciences de Caen, 1909.

5. Ici nous avons un document précieux dans Charma et Mancel, *Le Père André, Documents inédits*, Paris, 1857, 2 vol.

6. Aux travaux de Bérault, *La coutume réformée du pays et duché de Normandie*, Rouen, 1616, viennent s'ajouter ceux de Basnage, *La coutume réformée du pays et duché de Normandie*, Rouen, 1681. — Routier, *Principes généraux du droit civil et coutumier de la province de Normandie*, Rouen, 1748. — Pesnelle, *Coutume de Normandie expliquée*, Rouen, 1759. — Houard, *Traité sur les coutumes anglo-normandes*, 1776. — *Dictionnaire analytique, historique et étymologique, critique et interprétatif de la coutume de Normandie*, Rouen, 1780-82. Sur Houard, voir Tesnières, *David Houard d'après les documents inédits*, Caen, 1886.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

les Normands ont toujours porté le plus grand intérêt ? Et d'ailleurs à quoi pourraient-ils s'intéresser alors et que reste-t-il des anciennes institutions ? En 1692, les élections municipales ont été abolies. La Normandie n'a plus conservé que ses gouverneurs héréditaires et son Parlement[1]. A défaut d'États provinciaux, celui-ci avait voulu représenter l'esprit public. En 1725, 1749, 1759, 1760, il a protesté contre l'établissement de nouveaux impôts. Il s'engage aux côtés du Parlement de Bretagne dans la grande lutte des Parlements contre le Triumvirat ; il proteste avec violence contre la suppression du Parlement de Paris. En 1771, il réclame les États généraux et invoque la Charte aux Normands ; le 26 septembre, il est supprimé.

Avec le Parlement de Rouen disparaissait la Chambre des Comptes (2 octobre 1771). Il ne fut d'abord créé qu'un Conseil supérieur pour la Basse-Normandie à Bayeux ; un second Conseil supérieur fut ensuite créé à Rouen. Il ne désarma pas l'opposition des Normands, qui, sans se soucier de savoir si la justice ne serait pas ainsi plus prompte, protestèrent par leurs municipalités, leurs Chambres de commerce, leurs présidiaux. Des libelles furent publiés : *Le coup d'œil purin, le Manifeste aux Normands,* les *Nouvelles Requêtes des Normands.* Il y eut enfin protestation solennelle de la noblesse. La requête de 271 gentilshommes adressée au roi fut aussi une réclamation véhémente contre les impôts[2]. La répression fut extrêmement dure ; les lettres de cachet tombèrent dru sur la noblesse et on put voir dès lors que ce ne serait pas elle qui aurait l'énergie nécessaire pour mener la Révolution.

Louis XVI arrive au pouvoir dans des circonstances difficiles ; mais en Normandie comme ailleurs, il est tout de suite populaire : on lui sait le plus grand gré d'une des plus regrettables mesures qu'il ait prises, le rappel des Parlements : Rouen, Caen, Caudebec, Pont-Audemer, Alençon, Louviers, Bayeux même, font preuve d'une joie débordante, enthousiaste, qui annonce déjà les grandes fêtes de la Révolution.

1. Les archives des gouverneurs héréditaires, les marquis de Beuvron et les ducs d'Harcourt présentent un grand intérêt, c'est de là que M. Hippeau a extrait la plupart des documents contenus dans son ouvrage intitulé : *Le gouvernement de Normandie au XVIIe et au XVIIIe siècle*, Caen, 1863-1869, 9 vol.

2. Joly, *Conspiration de la noblesse normande au XVIIIe siècle. Un essai de résistance libérale*, Caen, 1865.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

La guerre d'Amérique donna une nouvelle impulsion au développement du port du Havre qui devint alors la tête de ligne des relations avec l'Amérique du Nord. Le traité de paix de 1783 ne pouvait que continuer cette prospérité. Malheureusement, il fut aussi le point de départ d'un rapprochement économique avec l'Angleterre, du fameux traité de 1786[1]. La Normandie fut sacrifiée à la Guyenne, les industries textiles au commerce des vins ; l'industrie normande ne se trouva pas de taille à lutter contre l'industrie anglaise, mieux armée et pouvant produire à meilleur marché. Un coup terrible fut porté à l'industrie textile d'Elbeuf, de Darnetal, d'Aumale. La bonneterie et la faïence de Rouen, les tanneries de Pont-Audemer furent ruinées. Même situation en Basse-Normandie dans le Bocage et la généralité d'Alençon. Malgré les quelques exagérations qu'elle peut contenir, il y a lieu de tenir compte des *Observations de la Chambre de commerce de Rouen*, confirmées par les Cahiers de 1789, par les rapports lus aux Assemblées de 1788, par les documents relatifs à l'Assistance publique de 1790. Quand la Révolution éclate, il y a en Normandie, semble-t-il, une véritable crise industrielle[2] ; l'agriculture, par contre, paraît assez prospère ; mais les deux choses étaient trop liées, la classe industrielle et la classe agricole se confondant depuis un siècle en Haute-Normandie, pour que tous ne se ressentissent pas de cette crise.

Quelles charges financières pesaient sur la classe rurale, quelles de la part de l'État, quelles de la part des droits seigneuriaux, quelles de la dîme[3] ? Quelle était la situation de la propriété en Normandie ? Quelle part possédait la royauté, le clergé séculier ou régulier, la noblesse, le paysan[4] ? Dans quelle mesure s'était opérée au XVIIIe siècle en Basse-Normandie la concentration de l'exploitation rurale en un plus petit nombre de mains, soit par la

1. Dansin, *Le traité de commerce de 1786 et les intérêts de la Normandie*, 1868. — De Butenval, *Précis historique et économique du traité de commerce de 1786*, Paris, 1869, et surtout F. Dumas, *Étude sur le traité de commerce de 1786 entre la France et l'Angleterre*, Toulouse, 1904, in-8. — C. Bloch, *Études sur l'histoire économique de la France*, Paris, 1900.

2. Ch. Schmidt, *La crise industrielle de 1788 en France*, Rev. hist., t. XCVII, 1908, et Sion, *op. cit.*

3. P. Duchemin, *L'impôt sur le revenu en Normandie, Dixième et vingtième avant la Révolution*, Rev. soc. agr. de l'Eure, 1897. — L. Duval, *Rôle des impositions de la commune de Monnay en 1790*, B. Soc. hist. de l'Orne, t. XVII.

4. J. Carcopino, *La terre de Verneuil (Eure) à la veille de la Révolution*, 1906. — L. Duval, *La petite propriété dans le département de l'Orne en 1789*, Paris, 1899.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

diminution du nombre des propriétés, soit par la réunion de plusieurs fermes entre les mains d'un seul fermier, que M. Sion a signalée pour la Haute-Normandie? Quelle était aussi la situation des artisans dans les villes? Toutes questions à étudier. On a récemment montré quels avaient été les inconvénients des nouvelles communautés d'arts et métiers créées par les édits de 1778 et de 1779, après la suppression par Turgot des anciennes [1]. On a également montré tous les abus de la réglementation dont souffrait la grande industrie. La monarchie cependant essayait de donner satisfaction à l'opinion publique et de créer une sorte de gouvernement représentatif provincial. Des Assemblées provinciales correspondaient aux trois généralités [2]. Dans chaque élection, auprès du subdélégué de l'intendant, apparaissaient des assemblées secondaires. Dans la généralité, l'assemblée provinciale laissait dans l'intervalle de ses sessions toute son autorité à une commission intermédiaire qui tendit dans les trois années qui précédèrent la Révolution à substituer son autorité à celle de l'Intendant [3]. La monarchie diminuait ainsi l'autorité de ses représentants au moment même où elle aurait eu au contraire le plus grand besoin de leur activité.

1. Gaillardon, *Essais sur la convocation des États généraux de 1789 en Normandie*, Saint-Lô, 1909, t. I.

2. Lavergne, *Les assemblées provinciales sous Louis XVI*, Paris, 1879. — A. Semichon, *Les réformes sous Louis XVI. Assemblées provinciales et départements*, Paris, 1876, a étudié l'Assemblée de Haute-Normandie et le département d'Eu et Neufchâtel. Deux élections, en effet, étaient quelquefois réunies en un *département*. Voir J. des Rotours, *Le département de Falaise-Domfront, 1787-1789*, Annuaire de l'assoc. normande, 1902.

3. F. Mourlot, *Rapport d'une assemblée provinciale et de sa commission intermédiaire avec l'Intendant, 1787-1790*, Paris, 1902.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

LA RÉVOLUTION.

De toutes les périodes de l'histoire de la Normandie, la plus étudiée, celle du moins sur laquelle il y a la bibliographie la plus abondante est la Révolution ; il s'en faut seulement que cette étude ait été méthodique. Des recherches très dispersées, mais assez nombreuses, ont porté sur la convocation des États généraux [1] ; les élections paraissent avoir été fort libres. Une rivalité très vive se manifeste entre le haut clergé, les « épiscopaux » et la masse des curés, ceux-ci très nombreux, très résolus partisans de l'abandon des privilèges. Il y a eu, dans l'ordre de la noblesse, même opposition entre les grands seigneurs et la masse des hobereaux ; enfin, on ne saurait nier l'influence des hommes de loi, des officiers de justice, des avocats, mais elle n'a point été seule à s'exercer ; la rédaction des cahiers décèle la présence des industriels, des marchands, des

1. Outre Brette, *Recueil de documents relatifs à la Convocation des États généraux*, Doc. In., 3 vol, et 1 atlas, voir pour la Normandie, Bridrey, *L'assemblée générale des trois ordres à Coutances en 1789*, Rev. de Cherbourg, t. I. — Pigeon, *Le grand bailliage de Mortain*, Mém. Soc. académiq. du Cotentin, t. III. — Brette, *Les élections du clergé de Caen en 1789*. Rév. fr., t. 27. — F. Clérembray, *Le comté d'Eu au moment de la convocation des États généraux de 1789*, Ibid., t. 28. — Mourlot, *La convocation des États généraux de 1789 dans le bailliage de Vire*, Ibid., t. 31. — De la Sicotière, *Documents pour servir à l'histoire des élections aux États généraux dans la généralité d'Alençon*, Alençon, 1866, et de Courtilloles, *Recueil de documents relatifs à la tenue des États généraux par le grand bailliage d'Alençon*, Cherbourg, 1867. — Le Parquier, *Les assemblées électorales de 1789 dans les bailliages secondaires de la Haute-Normandie*, 1906. — Dolbet, *Procès verbal de l'assemblée du Tiers-État du bailliage de Carentan en 1789* (Annuaire du départ. de la Manche, 1890). — G. Dubois, *Le conflit de deux bailliages*, Rév. fr., t. 34. — Le Parquier, *Le bailliage de Coutances en 1789*, Revue de Cherbourg, t. I. — Desdevises du Dézert, *Le Cotentin en 1789. Les États généraux*, Caen, 1878. — Bridrey, *Représentation des assemblées du Tiers-État pour la convocation des États généraux de 1789 dans le bailliage du Cotentin* (Assoc fr. pour l'avancem. des sciences, 1905). — Julien Loth, *L'assemblée du clergé de Rouen pour les États généraux de 1789*, Tr. Académ. Rouen, 1884. — C. Hippeau, *Les élections de 1789 dans le grand bailliage d'Évreux*, Revue de Normandie, juin-juillet 1866. — Abbé Le Lièvre. *Officiers municipaux, notables et élus en 1788-89 par la ville de Bayeux pour la rédaction des cahiers du Tiers-État et le choix des députés du Tiers-État aux États généraux*, Mém. Sc. Bayeux, 1891. — *Nobles du bailliage de Bayeux qui nommèrent des députés aux États généraux de 1789*, Ibid. — *Liste des bénéfices ecclésiastiques du bailliage de Bayeux qui élirent des commissaires pour les cahiers de 1789*, Ibid. - F. Mourlot, *La comparution individuelle des citoyens du Tiers-État aux assemblées électorales des paroisses pour les États généraux de 1789*, Bull. Sciences économ. et sociales, 1906.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

simples paysans, des « laboureurs », comme on disait alors. Ce qui a été publié des cahiers normands, et nous en avons déjà un assez grand nombre [1] montre bien quelle est leur valeur originale malgré l'influence de certains modèles, tels que la *Suite de l'avis des bons Normands*, fameuse brochure rédigée par Thouret avocat de Rouen. Quant aux choix faits, il semble bien que les Normands aient surtout élu des gens d'affaires sérieux et modestes. Trois de leurs députés seulement ont joué un rôle dans la Constituante : Thouret, élu par le tiers du bailliage de Rouen, Buzot, élu par le tiers d'Évreux, et Thomas Lindet, curé de Sainte-Croix de Bernay, élu du clergé d'Évreux, l'une des plus remarquables intelligences de la Révolution [2].

Quelle fut la situation de la Normandie après les élections? Des troubles causés surtout par la crise économique eurent lieu en avril, en juin ; l'agitation ici est antérieure au 14 juillet ; au Havre, il y eut à cette date même une insurrection toute semblable a celle de Paris. A partir de cette date, les émeutes prennent un caractère anti-féodal dans les campagnes ; patriotique, ou pour mieux dire, national dans les villes. L'attachement à la cocarde aux trois couleurs, qui depuis le 18 juillet a remplacé la cocarde blanche, produit à Caen la regrettable affaire Belzunce [3]. Tous ces troubles dénoncent l'impuissance des Intendants, des Commissions intermédiaires, des municipalités. Aussi se produit-il un peu partout une révolution municipale, une révolution spontanée; de nouvelles

1. Hippeau, *Le gouvernement de Normandie au XVIIe et au XVIIIe siècle*, t. 8 et 9, en a publié un grand nombre. Malheureusement, cette publication a été faite sans aucune méthode comme l'a démontré M. Bridrey dans son excellente introduction aux *Cahiers de doléances du bailliage du Cotentin* (Coll. Doc. In. sur l'hist. économiq. de la Rév. fr., Paris, 2 vol.). Citons encore Le Parquier, *Cahiers de doléances des paroisses du bailliage de Neufchâtel-en-Bray, secondaire du bailliage de Caux*. Rouen, 1908. — Duval, *Les cahiers de doléances des villes, bourgs et paroisses du bailliage d'Alençon en 1789*, Alençon, 1887, in-12. — A. Montier, *Cahier des plaintes, doléances et représentations des citoyens de la ville de Pont-Audemer*, Pont-Audemer, 1889. — Veuclin, *Les cahiers du Tiers-État de la ville de Bernay en 1789*, Bernay, 1885, in-8. Voir aussi certaines histoires de villes et quelques études sur les cahiers, Blossier, *Les cahiers du bailliage d'Honfleur*, Rév. fr., t. 42.

2. Sur les origines de Thouret, voir *Les ancêtres des trois Thouret, le Constituant, le Médecin et l'Ingénieur* (B. Soc. hist. Lisieux, 1903). — Jacques Hérissay, *Un girondin, François Buzot, député de l'Eure à l'Assemblée Constituante et à la Convention, 1760-1794*, Paris, 1907. — A. Montier, *Correspondance de Thomas Lindet pendant la Constituante et la Législative, 1889-1792*, Paris, 1899 (Soc. Hist. Révol.).

3. Ch. de Beaurepaire, *L'assassinat du major de Belzunce*, Revue de la Révolution, t. III et IV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

municipalités, des Comités se constituent qui assument la tâche de maintenir l'ordre, à Caen, à Bayeux, à Vire, à Bernay. Les gardes nationales aussi s'organisent[1].

Rien n'était donc plus nécessaire que les lois municipales (14 décembre 1789) et départementales (22 décembre); elles donnaient à la France l'organisation qui, à cette date, faisait défaut; elles créaient l'unité nationale, mais détruisaient définitivement la province. A vrai dire, l'histoire provinciale pourrait s'arrêter là, s'il ne survivait toujours un esprit normand, si surtout l'histoire locale ne restait toujours intéressante à étudier pour comprendre l'histoire nationale.

En janvier et février 1790 s'organisèrent les municipalités. Les assemblées primaires pour l'élection des directoires départementaux eurent lieu en mai, le corps électoral fonctionna en juin : la constitution des cinq départements normands était terminée en juillet[2]. Beaucoup de petites villes qui avaient encore une importance rentrèrent alors dans l'ombre par suite surtout de la réorganisation judiciaire qui date de la même année. Le Parlement, les présidiaux, les bailliages sont remplacés par les tribunaux de district. Il y aurait intérêt à connaître le personnel qui forma les nouvelles administrations municipales et départementales. Les sociétés populaires y ont-elles été représentées ? Il semble qu'il n'y ait pas lieu de s'exagérer le rôle de ces Sociétés au début de la Révolution; en Normandie, elles ne se constituent guère qu'en 1790 et 1791[3].

1790, c'est l'année de l'organisation, c'est aussi l'année de la concorde, de la joie. Rien ne peut donner l'idée de l'enthousiasme qui régna de juin à novembre dans toute la Normandie, par suite des fêtes de la fédération départementale qui a précédé la fédération

1. Pezet, *Bayeux à la fin du XVIIIe siècle*, Mém. Soc. Bayeux, 1859.

2. Lebrethon, *La formation du département du Calvados et son administration*, Nouv. Rev. hist. de droit, 1893, étude pénétrante et substantielle, dit M. Jaurès. — Pour la Manche : Sarot, *De l'organisation des pouvoirs publics dans le département de la Manche pendant la première Révolution*, Coutances, 1888. — Pour l'Eure : Boivin-Champeaux, *Études sur la Révolution dans le département de l'Eure*, 1895, 2 vol., ouvrage très important pour toute l'histoire de la Révolution en Normandie. Nous n'avons qu'une histoire de district, Romain, *Le district de Cany pendant la Révolution*, Yvetot, 1899.

3. Galland, *La société populaire de Cherbourg jusqu'au 10 août 1792*. B. hist. et phil., 1906. — Butet-Hamel, *La société populaire de Vire pendant la Révolution*, Ibid. — Valère Fanet, *Les Sociétés populaires à Caen*, Ibid., 1904. — Sarot, *Les sociétés populaires et en particulier celle de Coutances*, 1880, in-8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

nationale. Toutes les classes de la société, le clergé compris, prirent part à ces fêtes. La noblesse commence à s'agiter, mais elle sent bien que la masse de la population ne saurait être détournée de la Révolution ; elle n'aura de prétexte d'agir qu'après la Constitution civile du clergé.

Le clergé normand est jusqu'alors, pour la très grande majorité, favorable à la Révolution : beaucoup de prêtres font partie des municipalités, des sociétés populaires ; mais l'enthousiasme révolutionnaire ne pouvait suffire à résoudre la question financière ; les contributions volontaires, les billets de confiance trop peu étudiés en Normandie n'ont pas eu de succès [1]. Quand la Constituante eut mis à la disposition de la nation les biens du clergé, il n'y eut aucun trouble dans les départements normands. La vente des biens nationaux se fit très facilement et à un prix sensiblement supérieur à l'estimation : les Normands, les prêtres même, affirmaient ainsi leur confiance dans la Révolution [2].

Mais la Constitution civile du clergé qui a été la conséquence de la confiscation a eu de bien autres suites. Tout le haut clergé, l'archevêque de la Rochefoucauld en tête, y fut hostile [3]. Il semble bien que la masse du clergé ne l'ait pas envisagée avec le même esprit. Le serment même a partagé en deux fractions à peu près égales le clergé dans la Manche, la Seine-Inférieure et l'Orne ; s'il y eut une grosse majorité de réfractaires dans le Calvados, il y eut une grosse majorité de jureurs dans l'Eure [4]. Néanmoins, si la population : autorités, gardes nationales, sociétés populaires, a très facilement accepté la Constitution, la question religieuse devient maintenant la grande préoccupation des directoires de département, de district, des municipalités.

On eut quelque mal à organiser le nouveau clergé, surtout en ce qui concerne les évêques. Un prêtre obscur, Gratien, devint

1. Bazeille, *Les billets de confiance dans l'Orne*, Congrès des Soc. savantes, 1907. — J. Béranger, *La société patriotique de Rouen et les billets de confiance*, ibid.

2. Lecarpentier, *La propriété foncière du clergé et la vente des biens ecclésiastiques dans la Seine-Inférieure*, Rev. hist., 1901.

3. Mgr Loth, *Histoire du cardinal de La Rochefoucauld et du diocèse de Rouen pendant la Révolution*, 1893.

4. Laffetay, Boivin-Champeaux, Montier, *op. cit.* — Duchemin, *La constitution civile du clergé en 1791 dans la Seine-Inférieure*, La Normandie, 1906. — H. Prentout, *Trois Mémoires sur la Révolution en Normandie*. Rév. fr., t. 57, d'après un mémoire présenté par M. l'abbé Sevestre à la Faculté de Caen, pour le diplôme d'études supérieures d'histoire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

archevêque de Rouen, mais Thomas Lindet fut évêque d'Évreux et les électeurs du Calvados nommèrent le fameux Fauchet[1]. Déjà la noblesse avait commencé à émigrer[2], des prêtres prennent à leur tour le chemin de l'exil[3]. Il y a maintenant un parti de la Contre-Révolution qui agite la Normandie du dehors.

En 1790, la Révolution a, par ses réformes mêmes, fait un certain nombre de mécontents; elle n'a pu en outre mettre fin à la crise économique qui sévit en Normandie depuis 1786 et que dénoncent encore les Tableaux constitués dans chaque canton pour le Comité de mendicité[4].

Dès cette époque il y a quelque agitation, quelques tentatives de conspiration parmi la noblesse. Après la Constitution civile du clergé, la fuite du roi à Varennes trouble les esprits. Il serait très intéressant de faire l'histoire de l'esprit public, de la formation, non d'un parti républicain, mais de l'idée républicaine en Normandie[5].

D'autre part, les tentatives de contre-révolution commencent : c'est l'affaire des 84 à Caen en novembre 1791 ; c'est la tentative de restauration monarchique du duc de La Rochefoucauld-Liancourt en 1792[6]. L'une et l'autre échouent. La province est encore très attachée à la Révolution, à la Constitution de 1791 ; elle a envoyé à la Législative des constitutionnels, mais parmi eux quelques-uns sont déjà hostiles au roi.

La question des subsistances se pose déjà; après la mauvaise

1. Abbé J. Charrier, *Claude Fauchet, évêque constitutionnel du Calvados*, Paris, 1909. — Cornillon, *Un enfant du Bourbonnais sous la Révolution française, l'abbé Claude Fauchet*, Moulins, 1908.

2. Abbé Hébert, *La noblesse de Normandie en émigration (avril 1791, novembre 1792)*, Évreux, 1902. — Alf. de Tesson, *L'émigration dans l'Avranchin*, Avranches. — Vanel, *L'émigration en Normandie, le comte et la comtesse G. de Manneville*, Mém. Ac. Caen, 1908.

3. Alph. Martin, *Le clergé normand avant, pendant et après l'exil en Angleterre*, Évreux, 1892, in-8. — Le Corbeiller, *Le clergé normand en Angleterre à la fin du XVIIIe siècle*, Rev. cath. de Norm., 13e année. — J. Loth, *Mémoires de l'abbé Baston*, Soc. d'hist. contemp., Paris, 3 vol., 1898. — V. Pierre, *Un curé de Normandie réfugié en Angleterre, 1792-1801, d'après une correspondance inédite*, Rev. des Q. hist., 1900.

4. H. Prentout, *Les tableaux de 1790 en réponse à l'enquête du Comité de mendicité*, Rév. fr., 1907, et B. Soc. des Antiq., t. XXVI.

5. Aulard, *Histoire politique de la Révolution française*, Paris, 1901. Rien n'a été fait en Normandie à cet égard.

6. De Brébisson, *L'affaire des quatre-vingt-quatre. Épisode de la Révolution à Caen, 1791-1792*, Caen, 1906. — Ferdinand Dreyfus, *La Rochefoucauld-Liancourt*, Paris, 1903, in-8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

récolte de 1791, il y a dans l'Eure une agitation agraire. Les menées de contre-révolutionnaires provoquent quelques incidents violents : le duc de La Rochefoucauld d'Estissac est assassiné à Gisors ; le procureur général syndic Bayeux est massacré à Caen, le 5 septembre 1792[1]. Jusqu'ici cependant, le mécontentement d'une partie de la noblesse et d'une partie du clergé est impuissant à détourner les masses de la Révolution. La guerre avec l'Autriche et la Prusse ne trouble pas les populations normandes ; la formation des bataillons de volontaires de 1792 se fait très facilement ; il y a là un mouvement patriotique très sincère, en même temps qu'un dérivatif à la crise économique. Ces bataillons normands de 1792 furent d'excellentes troupes : quelques-uns de ceux du Calvados prirent part au siège de Mayence ; de leurs rangs sortirent les généraux Moulin et Decaen[2]. Mais en mars 1793, éclate la guerre avec l'Angleterre, beaucoup plus gênante pour les Normands. Toutefois elle a l'avantage de fermer le marché aux produits de l'industrie anglaise, et par conséquent elle met fin à la crise qui depuis 1786 sévit sur l'industrie normande ; elle fournit même un aliment à l'industrie drapière. Mais, c'est de mars 1792 que datent les premières agitations populaires. La levée des 300,000 hommes mécontenta très vivement l'opinion publique. Des troubles éclatèrent dans l'Orne, à Caen, au moment même où se levait la Vendée ; pour l'instant, ils n'eurent pas de suites graves[3].

Toute l'attention des Normands était alors tournée vers la lutte engagée au sein de la Convention entre les Girondins et les Montagnards. L'expulsion des Girondins au 31 mai provoqua parmi les directoires des départements une indignation d'où sortit le Fédéralisme[4]. Ce mouvement n'est pas particulier à la Nor-

1. Ch. de Beaurepaire, *La Normandie en 1792 ; assassinat de George Bayeux, procureur général syndic du Calvados*, Rev. de la Rév., t. 9 et 10. — F. Clérembray, *La Haute-Normandie en 1792*, La Normandie, 1906.

2. Nous n'avons pas encore de bonne étude relative à ces bataillons de volontaires comparable à celle de M. Boissonnade sur les volontaires de la Charente. Il faut espérer qu'un travail de ce genre sortira des recherches actuellement dirigées par le ministère de la Guerre. Sur le siège de Mayence, voir le volume de Chuquet, dans les guerres de la Révolution, sur Decaen, H. Prentout, *L'Ile-de-France sous Decaen*, Paris, 1901, in-8 ; — sur Moulin, J. Charavay, *Les généraux morts pour la patrie*, Paris, 1893.

3. Vimont, *La Révolution dans l'Orne, Histoire d'Argentan durant la Convention, 1793-1795*, Argentan, 1888.

4. Wallon, *La Révolution du 31 mai et le fédéralisme en 1793 ou la France vaincue par la Commune de Paris*, Paris, 1886. — Vaultier, *Souvenirs de l'insurrection*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

mandie ; il s'étend à seize départements, depuis la Picardie jusqu'à la Bretagne ; il a été surtout très prononcé dans le Calvados à cause de l'attitude du directoire départemental et de la ville de Caen ; dans l'Eure à cause de Buzot. Il n'a jamais entraîné toute la province, la Seine-Inférieure lui était hostile, pas même tout le Calvados où Honfleur par exemple résista, ni tout l'Eure où les districts de Bernay, de Verneuil et des Andelys se montrèrent plus que défiants. Il ne put mettre en ligne qu'une petite armée qui fut battue à Brécourt près de Vernon et se dispersa bientôt. Robert Lindet et son successeur Laplanche, envoyés dans le Calvados comme représentants en mission, firent preuve d'une grande modération.

Sur ce que fut le gouvernement révolutionnaire, nous n'avons aucune bonne étude d'ensemble ni pour la province entière, ni pour les départements. Les missions des représentants ont été négligées [1]. A côté du Comité de Salut Public, le Comité de Sûreté générale avait ses agents [2] : quelques-uns ont été étudiés. Chaque ville eut son Comité de surveillance formé par les représentants ou les sociétés populaires et son agent national [3]. Sur les tribunaux révolutionnaires nous n'avons que quelques études [4], il en est de

normande dite du fédéralisme en 1793, Caen, 1858. — Dr Magnac, *Le fédéralisme en 1793 et 1794*, Rev. des Q. historiq., 1907. — Blossier, *Taveau, député du Calvados à la Convention*, B. hist. et phil., 1909. — Montier, *Le département de l'Eure et ses districts en juin 1793*, Rév. fr., t. 30. — Boivin-Champeaux, *op. cit.* — R.-N. Sauvage, *Journal du quartier-maître du 6e bataillon bis des volontaires du Calvados*, Caen, 1909. — *Rapports d'un agent du Conseil exécutif sur le Calvados à l'époque du fédéralisme*, Mém. Ac. Caen, 1908. — H. Prentout, *Le fédéralisme en Normandie d'après une publication récente*, Rév. fr., 14 février 1910.

1. Wallon, *Les représentants du peuple en mission et la justice révolutionnaire dans les départements en l'an II*, Paris, 1889-1890, t. II. — Blossier, *Les représentants Bouret et Frémanger dans le Calvados*, Rév. fr., t. 50. — P. Bliard, *Le conventionnel Prieur de la Marne en mission dans l'Ouest, 1793-1794*, Paris, 1906.

2. Clérembray, *Les agents du Comité de Sûreté générale dans le département de l'Eure*, La Normandie, 1901.

3. P. Duchemin, *Le registre des dénonciations du Comité de surveillance de Bolbec*, La Normandie, juin 1904. — *Le district de Dieppe et les Comités de surveillance sous la Terreur*, Ibid., 1894-1895. — *Les Comités de surveillance révolutionnaire du district de Pont-Audemer*, Ibid., 1907. — Clérembray, *A propos du Comité de surveillance*, Ibid., 1904. — Guillouet, *Le Comité de surveillance de Caen*, mémoire pour le diplôme d'études supérieures de Caen, voir H. Prentout, *Trois mémoires sur la Révolution*. — Driault, *Un agent national à Alençon pendant la Terreur*, Rév. Fr., t. XXIV.

4. E. de Beaurepaire, *Le tribunal criminel de l'Orne pendant la Terreur*, Paris, 1866. — Sarot, *Des tribunaux répressifs ordinaires de la Manche en matière politique pendant la première Révolution*, Coutances, 1881. — Alf. Mazières, *Le tribunal criminel du Calvados sous l'Assemblée législative et la Convention*, Caen, 1902.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

même pour la campagne de déchristianisation, les cultes révolutionnaires de la Raison et de l'Être suprême[1]. L'application de la loi du maximum et la question des subsistances ont été tout à fait négligées. Quelques travaux sur ce point nous permettraient de nous faire une idée plus complète de la Terreur en Normandie, sur laquelle nous n'avons que quelques études locales[2]. A la fin de novembre 1793, l'armée vendéenne venant de Saint-Malo échoue au siège de Granville; elle bat en retraite vers Laval, à travers le Bocage; elle a rencontré une vigoureuse résistance[3]. La Normandie n'est pas encore prête à se soulever contre la Révolution. Mais dans toute cette région du Sud-Ouest qu'ont parcourue les armées vendéennes : Mortainais, Bocage, Passais, la Chouannerie devient peu à peu plus active. La réaction qui suit Thermidor a pour effet d'affaiblir progressivement la résistance du parti révolutionnaire par les espérances qu'elle donne aux royalistes : les comités de surveillance cessent leur activité, les agents nationaux sont destitués. Avec le Directoire, gouvernement faible s'il en fut, commence vraiment l'insurrection royaliste du Sud-Ouest dont Frotté fut le principal chef[4]. Ici nous avons des mémoires[5]; des études nombreuses[6], des publications de documents sont en

1. Aulard, *Le culte de la Raison et de l'Être suprême*, Paris, 1892, nous n'avons guère d'études locales sur cette question. — G. Dubois, *La déchristianisation dans la ville et le district de Coutances; Les cultes révolutionnaires à Coutances*, Rév. Fr., t. XXX.

2. O. Sarot, *La Terreur dans la Manche*, 1878. — H. Sauvage, *Mortain pendant la Terreur*, 1899-1902. — L. Quenault, *La Terreur dans une ville de province*, Coutances, 1862. — A. Pernelle, *Vimoutiers pendant la Terreur*, B. Soc. arch. Orne, 1901. — J. Porcher, *Gacé pendant la Terreur*, Ibid., 1902. — Clérembray, *La Terreur à Rouen*, Rouen, 1901.

3. J. Grente et Oscar Havard, *Villedieu-Les Poëles*, t. II, Paris, 1900. — Quénault, *Notes sur le siège de Granville par les Vendéens*, 1865. — Ménard, *Les Vendéens dans le département de la Manche*, Mém. Soc. du Cotentin, 1898. — Sarot, *Étude historique sur la commission militaire et révolutionnaire établie à Granville*, Coutances, 1876. — E. de Robillard de Beaurepaire, *La commission militaire et révolutionnaire de Granville*, Paris, 1880. — Berriat Saint-Prix, *La justice révolutionnaire*, Mém. Soc. arch. Avranches, t. VIII. — A. Leboitteux, *Condé pendant la Révolution*, Condé-sur-Noireau, 1895.

4. L. de la Sicotière, *Louis de Frotté et les insurrections normandes, 1793-1832*, Paris, 1888.

5. *Texte et correspondance de Robert-Julien Billard de Veaux (dit Alexandre), ancien chef de division à l'armée royale de Normandie*, Paris, 1825. — Billard de Veaux, *Mémoires d'un ancien chef vendéen*, Paris, 1832. — Vte L. Rioult de Neuville, *Mémoires de Michelot Moulin sur la Chouannerie normande* (Soc. hist. cont.), Paris, 1893. — Abbé Macé, *Chouannerie normande, Mémoires d'un officier supérieur, Michel Guesdon*, B. Soc. Orne, 1896.

6. Vicomte du Breil de Pontbriand, *Un Chouan, le général de Boisguy*. — Deschamps du Manoir, *Le chevalier J. des Touches*, R. I. Prov. Ouest. — A. Lair, *Le vicomte*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

préparation[1]. C'est la partie la plus étudiée de l'histoire de la Révolution en Normandie, parce que la plus dramatique. Les Chouans, recrutés en partie parmi les faux-saulniers, les contrebandiers, ont continué leurs actes de brigandage pendant cinq années; ils opérèrent jusqu'aux portes de Caen, enlevant les diligences, ne laissant aucune sécurité aux campagnes, entravant la vie économique et condamnant le gouvernement à l'entretien d'une armée sur le territoire de la Basse-Normandie.

Le changement d'attitude des populations se manifeste dès cette date dans les élections. Ce qu'il serait intéressant d'étudier sous le Directoire, c'est l'application de la nouvelle organisation départementale et en particulier les municipalités cantonales qui ont une grande importance, vu la suppression des districts. Le résultat, semble-t-il, fut médiocre[2]; la Chouannerie ne permit même pas de les organiser dans le Sud-Ouest. La décentralisation imprudente amena rapidement l'anarchie, les contributions n'étaient point levées, l'armée non soldée; qu'on y joigne le brigandage et on aura le tableau de la situation en Normandie pendant les dernières années de la Révolution, de beaucoup les plus pénibles, malgré le préjugé contraire répandu par les historiens.

Même anarchie au point de vue religieux. Sous le régime du décret du 3 ventôse an III, les églises furent souvent partagées entre les fidèles des deux confessions catholiques; beaucoup de prêtres constitutionnels ayant repris leurs fonctions, ainsi qu'on peut le voir pour le district de Bellême[3]. Il y a là une tolérance que l'on oppose volontiers à la campagne de déchristianisation de l'année précédente. Mais il ne faut rien exagérer: dans beaucoup

de Bricqueville, *Épisode de la Chouannerie au pays de Coutances*, Mém. Soc. Cotentin, 1894. — Jourdan, *La Chouannerie dans l'Avranchin*, 1907. — G. Blindkrieger, *Id.*, Rev. de la Rév., 1887. — Eug. Vimont, *Troubles et scènes de la Chouannerie dans l'Orne*, Bull. Flammarion, 1888. — R. Desbuissons, *Les derniers Chouans de la Basse-Normandie*, Mém. Acad. Rouen, 1899-1900. — A. Montier, *La Chouannerie dans l'Eure*, 1897.

1. M. Lelièvre dans l'Orne, M. Madelaine dans le Bocage virois, M. Gastebois dans le Mortainais réunissent depuis longtemps des documents sur la Chouannerie, dont l'histoire a été trop souvent écrite jusqu'alors avec le désir de la poétiser et en s'appuyant sur les mémoires des Chouans. Il y aurait lieu surtout de publier les documents judiciaires, ce qu'a seul fait M. Sarot, dans un ouvrage cité précédemment.

2. G. Dubois, *Le général Combray et les administrations municipales de la Manche en l'an V*, Rév. Fr., t. 48 et 49.

3. L. Duval, *La réouverture des églises dans le district de Belléme*, Bellème, 1907.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

d'endroits, le culte n'avait jamais cessé d'être pratiqué, et la réouverture des églises ne signifie pas la fin de la persécution contre les prêtres réfractaires. D'autre part, une nouvelle tentative de religion laïque, celle des Théophilanthropes, trouva des adeptes à Rouen, à Verneuil, à Bernay ; le nouveau culte échoua au Havre. Le Directoire, en présence de son peu de succès, remit en vigueur le culte de l'Être suprême[1].

1. Mathiez, *Les théophilanthropes et le culte décadaire*, Paris, 1904.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

LA NORMANDIE AU XIXe SIÈCLE.

La situation dans laquelle était la province explique qu'elle ait facilement accepté le 18 brumaire ; la population, lasse du brigandage, attendait du nouveau régime la fin de ses maux[1]. Quand on appliqua la loi du 28 pluviôse an VIII, — 17 février 1800, — qui mit fin à la décentralisation et plaça dans la main des consuls les agents du pouvoir exécutif, préfets, sous-préfets, maires, des hommes actifs, énergiques, dont quelques-uns ont déjà fait l'objet de sérieuses études, furent appelés aux fonctions préfectorales : Beugnot dans la Seine-Inférieure, La Magdeleine dans l'Orne[2], Dugua et Caffarelli dans le Calvados. Le Concordat, qui devait mettre fin à l'anarchie religieuse ne fut pas toujours d'une application facile, vu l'intransigeance manifestée par les prêtres réfractaires. Ils ne voulaient pas rentrer dans les églises avant la rebénédiction[3]. Certains prêtres réfractaires refusèrent même d'accepter le Concordat et constituèrent de « petites églises », tels les Clémentins à Rouen[4]. Nous aurions besoin d'une bonne étude sur l'application du Concordat dans l'un des départements normands. L'agitation politique et religieuse n'a pas complètement disparu, même après la soumission de Frotté. La Seine-Inférieure est parcourue par les compagnons de Georges, lors des conspirations contre le Premier Consul. L'épisode le plus célèbre de cette lutte des royalistes contre Napoléon est, en 1809, l'affaire d'Aché, tant de fois racontée[5].

1. L. Duval, *Le département de l'Orne en 1799-1800, Éphéméride de l'an VIII*, Alençon, 1901.

2. E. Dejean, *Un préfet du Consulat, Jacques-Claude Beugnot*, Paris, 1907. — J. Angot des Rotours, *Le premier préfet de l'Orne, V.-M. Lamagdelaine, 1800-1815*, Alençon, 1908. Il serait intéressant de consacrer des études semblables aux préfets des autres départements.

3. Blossier, *L'application du Concordat à Bazoches-sur-Hoène*, Rév. fr., t. 40.

4. G. Dubosc, *Une tentative de schisme religieux, Les Clémentins à Rouen*, La Normandie, 1906.

5. Hippolyte Bonnellier, *Le vicomte d'Aché*, Paris, 1845, 2 vol. in-8. — Ch. Le Senécal, *Le meurtre du baron d'Aché, 1800*, Bayeux, 1869. — G. Lavalley, *L'ordre sous le premier empire, Meurtre du baron d'Aché, 1809*, Mém. Ac. Caen, 1884. — E. de Beaurepaire, *L'assassinat du comte d'Aché*, Rev. de la Révol , t. VII, 1886. — G. Lenôtre, *La Chouannerie normande au temps de l'Empire, Tournebut, 1804-1809*, d'après des documents inédits, Paris, 1904.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Néanmoins, après la paix de Lunéville et d'Amiens, la masse de la population normande, qui a hâte de se remettre au travail, est tout à fait ralliée au nouveau régime. Si la constitution de la petite propriété ne date pas en Normandie de la Révolution, la vente des biens nationaux (encore qu'elle ait surtout fait passer beaucoup de terres dans les mains de la bourgeoisie des villes), et le partage des biens communaux ont augmenté le nombre des propriétaires. L'agriculture, sauf dans la région troublée par la Chouannerie, a été prospère sous la Révolution ; le paysan qui a payé son fermage en assignats, en mandats, et s'est fait payer sa récolte en argent, a été heureux. L'industrie a pu vivre. Elle prend un nouvel essor après la paix d'Amiens, qui lui rouvre le marché colonial. La rupture de la paix le lui ferme de nouveau en 1803, mais, en 1806, le blocus continental la débarrasse de la concurrence anglaise. C'est un moment de développement pour les industries textiles, c'est l'époque de Richard Lenoir. Bonaparte sait s'intéresser au commerce, comme il le montre lors de son voyage au Havre [1].

L'administration impériale n'a pas, jusqu'alors, fait l'objet d'un seul travail ; on n'en a abordé l'étude que par des côtés secondaires : voyages de Marie-Louise [2], recrutement des gardes d'honneur [3], disette de 1812 [4] et troubles qui l'ont suivie. Le régime impérial se termine mal, lui aussi. La crise économique, qui commence en 1811, est à son comble en 1812 et sévit encore en 1813. Ainsi s'explique la lassitude à l'égard du régime, il est toléré parce qu'il a « rassuré les intérêts » ; mais la crise économique le mine, la guerre le tue, et, en 1814, les Bourbons sont assez bien accueillis ; les Cent-Jours ne paraissent inspirer d'enthousiasme qu'aux militaires ou à quelques anciens fonctionnaires. En 1815, cependant, on était déjà dégoûté des Bourbons, et la tentative du duc d'Aumont, pour soulever la Normandie et organiser les volontaires royaux, ne rencontre que tiédeur, comme jadis le fédéralisme [5].

1. G. d'Arjuzon, *Le troisième centenaire du 18 brumaire, Voyage du Premier Consul et de Madame Bonaparte au Havre*, Corresp., 1904.
2. Vicomte de Grouchy, *Documents relatifs à deux voyages et à une correspondance de Marie-Louise, 1810-1813, Voyages à Mayence et à Rouen*, Nouvelle Rev. rétrospective, 1903.
3. Defontaine, *Recrutement militaire sous le Premier Empire des gardes d'honneur du Calvados*, Caen, 1906.
4. Canivet, *L'émeute du 2 mars 1812 à Caen.* — G. Lavalley, *Napoléon et la disette de 1812*, Mém. Ac. Caen, 1895.
5. G. Lavalley, *Le duc d'Aumont et les Cent Jours en Normandie*, Ibid., 1898.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Quelle fut l'attitude des Normands à l'égard des divers régimes qui se sont succédé en France au cours du XIXe siècle? Quelles ont été les variations de l'esprit public? Cela resterait à rechercher par des études sur la presse et les élections, mais nous n'avons aucun travail de ce genre. D'ailleurs, à partir de 1860 les archives départementales ne sont plus accessibles et la Révolution de 48 est la dernière partie de notre histoire qui puisse être écrite avec les documents. C'est aussi la seule qui ait été l'objet de quelques travaux[1]. Cette révolution a naturellement agité surtout les grands centres industriels, tels que Rouen et sa banlieue[2]; dans les campagnes, au moins dans celles qui sont les plus proches de Paris, il y a eu, comme en 1789, plus qu'en 1789, une grande peur aussi injustifiée.

Quel rapport y a-t-il entre le mouvement de 48 et la crise industrielle qui l'a précédé? L'histoire économique, voilà ce qui offre, en effet, le plus d'intérêt dans l'étude d'une région au XIXe siècle. Comment l'agriculture a développé la richesse de ce pays par l'abandon progressif de la pratique des jachères et par une entente de mieux en mieux comprise de l'assolement? Comment, par l'introduction des machines, de graines nouvelles, l'action des Sociétés d'agriculture et de quelques grands propriétaires a amélioré le rendement? Comment on a introduit les cultures industrielles, le colza notamment? Comment on a dû y renoncer? Comment, en ces dernières années, l'élevage en Haute et en Basse-Normandie, et surtout dans la Normandie médiane, a pris une plus grande extension, diminué l'étendue des terres à blé, transformations qu'explique la rareté d'une main-d'œuvre que l'industrie enlève à la terre, voilà les questions intéressantes déjà étudiées[3].

L'histoire de l'industrie est intimement liée à celle de l'agriculture. Elle nous est moins connue que la première. L'industrie de plus en plus fondée sur le machinisme tend à se concentrer dans les villes et dans leur banlieue; mais il faudrait étudier l'évolution des villes moyennes, comme Vire, Lisieux, Bernay, savoir pourquoi la région de Flers s'est développée, rechercher les causes

1. J. Tchernoff, *Rapport du procureur de la République de Caen sur l'état moral et politique de l'arrondissement de Caen en juillet 1848*, Rév. Fr., t. 48. — A.-M. Gossez, *Note sur le département de la Seine-Inférieure*, Rév. de 48, t. 1, 1894.

2. Voir les curieux *Mémoires de l'ouvrier François Leblanc*, publiés par A.-M. Gossez, Paris, 1908.

3. Sion, *op. cit.*, et Gallier, *Le Calvados*, Caen, 1909.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

de la disparition des anciennes mines du Calvados, telles que le Molay-Littry, et aussi les signes de renaissance d'une vie industrielle qui s'annoncent dans cette région, retracer, depuis 1843, la création et le développement des voies ferrées, encore insuffisantes, la transformation des ponts et de leur outillage, le développement du Havre, la renaissance des ports de Rouen par les travaux de la Basse-Seine, de Caen, par la création du canal de Caen à la mer.

Au reste, cette histoire n'est pas la moins facile à faire ; les documents abondent, les statistiques aussi, et, enfin, les ouvriers ; car, ici, il y a foison de mémoires, de travaux rédigés par les personnes compétentes : agronomes, membres des Chambres de Commerce, ingénieurs, économistes, qui n'ont point écrit pour faire œuvre d'historien, mais n'en ont pas moins légué aux historiens des matériaux de construction de premier ordre, tels qu'on n'en a pas pour les époques précédentes. Et c'est un paradoxe que de prétendre, comme on le fait souvent, que l'histoire du XIXe siècle sera la plus difficile de toutes à écrire, vu la surabondance des documents. Il n'y paraît point, quand on lit les excellents chapitres de géographie humaine du livre de M. Sion, qui sont aussi des chapitres d'histoire contemporaine.

Il y a enfin un dernier chapitre qui s'impose à l'attention de l'historien, comme du géographe, de l'économiste et du sociologue, celui de la population. Si dense au XIIIe siècle, si dense de nouveau au XVIIIe, elle augmente encore au début du XIXe malgré la Révolution, malgré les guerres de l'Empire. Puis, comme si la sève s'était épuisée, elle diminue à partir de 1821. Dans la Normandie orientale, l'accroissement des centres industriels, l'accroissement extraordinaire du Havre, passé de 21,000 habitants à 132,000, l'extension du centre rouennais dissimulent cette déperdition, mais pour combien de temps ? En Basse-Normandie, l'accroissement des villes ne compense plus la perte subie par les campagnes. En dépit de tant de richesses naturelles ou à cause de sa richesse même, la Normandie est-elle une « terre qui meurt » ?

La race normande n'a rien perdu pourtant au XIXe siècle de ses facultés originales. Nous venons de voir son activité dans le domaine économique. Si Albert Sorel eût eu le loisir d'écrire le beau livre qu'il rêvait sur le génie normand dans la littérature et dans l'art, et dont il nous a laissé quelques pages magnifiques,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

éparses ça et là, quelle grande place il aurait faite au XIXe siècle[1] ! N'a-t-il pas célébré, en grand écrivain qu'il était, le génie de Flaubert ? Comme il aurait su, lui, le romancier mort jeune, dégager et comprendre le génie de Barbey d'Aurevilly, pour l'étude duquel nous avons déjà de si intéressants travaux[2] ! Et Maupassant? Et les peintres qu'il comprenait si bien, les peintres normands du XIXe siècle, les Millet, les Boudin, les Marais, qu'il eût rapprochés des peintres normands du grand siècle[3] ?

Lui même, homme de lettres et historien, diplomate et musicien, romancier et poète, témoignait splendidement de la richesse de la nature normande. Il a, au plus haut degré, prouvé l'aptitude du Normand à l'histoire; on ne saurait oublier quelle grande place les historiens, les archéologues normands ont prise, dans le cours du XIXe siècle, à la renaissance des études historiques, à l'étude du moyen âge, de l'archéologie notamment. Il est à souhaiter que cette activité ne se ralentisse point au XXe siècle : car le champ qui reste à labourer est considérable; le sol de la Normandie historique offre encore beaucoup de jachères; il nous reste à signaler ces terres en friche, à indiquer ce qu'il y aurait à faire pour mettre en valeur toutes les ressources dont nous disposons.

1. Albert Sorel, *Pages normandes*, Paris, 1908.
2. E. Grelé, *Jules Barbey d'Aurevilly, sa vie et son œuvre*, Caen, 1902-1904, 2 vol.
3. Chennevières-Pointel, *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France*, Paris, 1847. — A. Gasté, *Leonor Couraye du Parc*, Caen, 1897. — G. Lavalley, *Le peintre et aquarelliste Septime Le Pipre*, Caen, 1898. — J. Hérissay, *Artistes normands*, Évreux. — J. Heuzey, *La Normandie et ses peintres, Poussin, J. Jouvenet, Géricault, Millet, Th. Ribot, Ch. Chaplin, Eug. Boudin*, Paris, 1909.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

CONCLUSIONS

LES DESIDERATA.

Encore que le résumé rapide que nous venons de tracer des résultats acquis donne, croyons-nous, de l'état de nos connaissances sur l'histoire de la Normandie, une image assez exacte : nette, lorsque les travaux sont déjà suffisants, estompée, lorsque les questions ont été étudiées, mais ne sont pas résolues, sans contours précis, lorsqu'il n'y a pas d'ouvrages où on en puisse chercher les traits, il est peut-être utile d'indiquer exactement ce qui manque à ce tableau.

Pour l'époque préhistorique, il est évident que le mot de Renan sur l'histoire, la « pauvre petite science conjecturale », est justifié ici : on n'aura jamais que des hypothèses. Toutefois on a plaisir à constater que cette étude paraît aujourd'hui en bonne voie dans notre province avec un organe, la *Société d'études préhistoriques,* pour centraliser les renseignements, les résumer, et aussi, semble-t-il, une méthode et des principes scientifiques. L'époque gallo-romaine est déjà bien connue ; les textes sont rares, on n'en trouvera pas d'autres : les études archéologiques sont suffisamment nombreuses; avec quelques travaux de mise au point dont notre revue permet de dresser facilement la liste, ce sera une tâche terminée : et l'on est tenté d'appliquer à cette partie de l'histoire de notre province, ce qu'on a dit dans l'histoire de France de l'époque mérovingienne et carolingienne, qu'elle était la mieux connue, parce qu'on n'y était pas gêné par les textes. Ce paradoxe n'est pas justifié toutefois en ce qui concerne cette même époque pour l'histoire de Normandie. Vraiment il y a là trop peu de textes, et on comprend qu'aucune étude d'ensemble n'ait été tentée, vu la difficulté que l'on éprouve à reconstituer cinq siècles avec quelques vies de saints très vagues et quelques diplômes extrêmement dispersés. L'histoire du duché depuis sa fondation jusqu'à la conquête de l'Angleterre, 911-1066, a été très étudiée; mais elle présente tant de problèmes et de si délicats qu'on ne peut dire que l'on soit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

arrivé à des solutions satisfaisantes. Deux choses paraîtraient essentielles; il faudrait, pour les premiers ducs, résoudre enfin d'une façon ferme, le problème de critique posé par l'œuvre de Dudon de Saint-Quentin ; pour les ducs à partir de Richard Ier, on aurait besoin d'un recueil de chartes bien classées, bien datées. Ce travail qui doit tenter un diplomatiste permettrait d'aborder avec sécurité l'histoire des institutions avant la conquête. C'est encore la même méthode qui s'impose pour la période anglo-normande; il nous faut un recueil des chartes normandes de Guillaume et de ses fils. Les Américains et les Anglais s'en occupent : laissons-les faire il ne faut jamais faire à deux la même besogne, principe trop méconnu en notre province où on reprend éternellement et en même temps les mêmes questions. On devrait mieux dégager qu'on ne l'a fait jusqu'ici l'histoire de la Normandie de celle de l'empire anglo-normand et de l'empire angevin. Dans le domaine de l'histoire économique et de l'histoire religieuse, — ces deux choses se tiennent plus qu'on ne croit, — M. Génestal a ouvert une perspective des plus intéressantes avec sa thèse sur les *Monastères considérés comme établissements de crédit*; on le suivra dans cette voie. Il y a déjà beaucoup d'histoires d'abbayes, il en est peu de suffisantes, parce qu'elles n'ont pas encore envisagé cet aspect de la vie des établissements religieux, l'activité économique. L'autre thèse de M. Génestal sur le *Bourgage* me suggère surtout l'idée que nous connaissons fort mal nos institutions urbaines, que l'on a cru trop longtemps que l'étude des villes normandes était faite avec les *Établissements de Rouen* de Giry. Il faut recommencer cette étude, et en s'appuyant sur les travaux de M. Génestal et de Miss Mary Bateson, entreprendre l'histoire des villes et bourgs normands et de leurs institutions. L'étude de la féodalité aussi est à faire. Il est à souhaiter que M. Lagouëlle donne une suite à son excellent *Essai sur la conception féodale de la propriété foncière dans le très ancien droit normand*. Il faut, en outre, que quelqu'un, bien au courant des textes et des archives, dresse le tableau la carte de cette féodalité, nous donne l'origine des fiefs normands. Il resterait enfin à étudier de près toutes les institutions normandes, si originales, si importantes, puisqu'on commence enfin à voir aujourd'hui combien elles ont eu d'action sur le développement des institutions anglaises; mais ici, la collaboration des savants anglais et américains, de M. Ch. Haskins notamment, et aussi celle des Juristes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

peut être escomptée ; il y a quelque espoir que l'on pourra un jour tracer un tableau plus complet que celui donné par Brünner dans ses *Études sur l'établissement du Jury*.

Comment la Normandie est-elle devenue française? En ce qui concerne la conquête, cela a été fait, mais est à refaire. Le XIIIe siècle, siècle paisible, époque de prospérité, de développement économique intense pour notre province n'a fait l'objet d'aucun travail d'ensemble, et pourtant M. L. Delisle a amassé tous les matériaux les plus essentiels de cette histoire dans des publications qui sont des chefs-d'œuvre d'érudition. Pour la Guerre de Cent Ans, il y a toute une littérature, il s'en faut de beaucoup cependant que l'on ait utilisé tous les documents sur la domination anglaise, de 1419 à 1450 ; il y aurait bien des monographies locales à entreprendre avant que l'on puisse tenter une synthèse. La période si intéressante du relèvement, de la Renaissance économique qui a précédé, en Normandie, la Renaissance artistique et littéraire n'a fait jusqu'ici l'objet d'aucune étude. La Renaissance intellectuelle ne nous est connue que par le *Catalogue des imprimeurs caennais*, de M. L. Delisle, et les études sur l'Université. Pour la Réforme, nous avons signalé quantité de travaux de détail et de publications de documents, il resterait à achever le dépouillement des archives judiciaires et à faire la synthèse. Mais on ne saurait comprendre l'histoire de la Réforme sans celle du clergé français. Pour les diocèses de Rouen, de Séez, pour ceux d'Avranches et de Coutances, elle pourrait être entreprise. Il faut refaire l'histoire des guerres de religion en utilisant les documents d'archives, et, si possible, sans passion. L'histoire de la Contre-réforme catholique au XVIe et au XVIIe siècle est tout entière à écrire ; là encore c'est par des monographies sur les diocèses, les congrégations qu'elle peut être préparée.

Il reste à étudier l'histoire économique, l'histoire des impôts, préface nécessaire à l'histoire des troubles du règne de Louis XIII et des débuts du règne de Louis XIV, à l'histoire des Nu-Pieds et de la Fronde. Avec le XVIIIe siècle commence dans l'histoire de la Normandie une étendue désertique qui serait inexplicable, si on ne pouvait l'attribuer avec certitude à cette conviction, ancienne chez les historiens, que seuls les épisodes dramatiques doivent être étudiés ; or c'est là encore une époque de paix rarement troublée, de 1713 à 1789. Ici les documents abondent ; ils ne présentent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

aucune difficulté de lecture ; nous réclamons des monographies d'intendants des trois généralités et aussi des monographies d'évêques.

La Révolution a été beaucoup plus étudiée ; mais avant d'en faire la synthèse, il faudrait mettre en lumière le côté économique jusqu'alors laissé dans l'ombre. Ici encore l'on peut avoir l'espoir de voir se combler les lacunes : les cinq Comités départementaux travailleraient davantage s'ils avaient des ressources propres. D'autre part les étudiants se laissent volontiers tenter par cette histoire : en trois ans la Faculté de Caen a reçu quatre mémoires, tous bons, relatifs à cette période sur laquelle nous n'avons pas moins de trois ou quatre thèses en perspective. Pour le XIXe siècle, il nous faut quelques études sur les préfets du Consulat et de l'Empire, sur les élections, l'esprit public, l'histoire de la Révolution de 48, la guerre de 70 et le développement de l'industrie.

Car si l'histoire économique est très avancée en ce qui concerne l'agriculture, grâce aux excellents travaux de MM. Léopold Delisle et Charles de Beaurepaire pour le Moyen Age, et de M. Sion pour l'époque moderne, il n'en est pas de même pour l'histoire de l'industrie qui fait à peu près défaut et pour celle du commerce qui n'est représentée que par le travail ancien de M. de Fréville sur le commerce de Rouen.

Il faudrait aussi songer à l'histoire des grandes institutions normandes : Parlement de Normandie, États provinciaux, Université. Seule l'histoire du Parlement a été écrite, il y a longtemps, par Floquet. Quand le fonds du Parlement aux Archives de la Seine-Inférieure aura été classé, il y aura lieu de reprendre cette étude. L'histoire des États a été retracée pour le XIVe siècle et la première moitié du XVe siècle par M. Coville et par M. Ch. de Beaurepaire qui a amassé les documents pour la seconde moitié du XVIe et pour le XVIIe siècle.

En dehors de l'histoire politique, économique et sociale, il faut envisager l'histoire artistique et littéraire. La première a été toujours très en faveur en Normandie. Que de publications depuis la *Statistique monumentale* de M. de Caumont jusqu'à la *Normandie monumentale* ! Toutefois nous n'avons pas encore une histoire méthodique et complète de l'art normand. L'histoire de l'art roman a été tentée par Ruprich-Robert, mais doit être refaite par un archéologue plus soucieux de l'histoire et qui joindra l'étude

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

de la sculpture à celle de l'architecture. Nous n'avons point de bonne histoire de l'architecture et de la sculpture gothiques en Normandie. L'architecture de la Renaissance de Palustre doit être refaite avec la préoccupation de tenir compte davantage des textes et des documents. Il resterait à étudier le génie normand dans la peinture et la musique [1]. Sans doute il n'y a point de littérature normande pas plus qu'il n'y a à proprement parler d'art normand. Mais il resterait à écrire une histoire littéraire de la Normandie.

Ces études générales, peu de personnes peuvent les entreprendre : elles ne peuvent être tentées qu'à proximité d'un dépôt d'Archives départementales. Or il est beaucoup de gens : prêtres, instituteurs, propriétaires fonciers, professeurs de collèges qui, vivant à la campagne ou dans de petites villes, ont pourtant le goût des études historiques. C'est une force précieuse à employer. Outre qu'ils peuvent, sous la direction des archivistes départementaux, classer des fonds, publier des documents, ils pourront aussi se consacrer à des monographies régionales et locales. Nous avons déjà indiqué les principales d'entre elles : celles qui concernent les évêchés, les comtés, les régions géographiques, les départements [2], cadre qui ne se comprend guère avant 1790, mais qui s'impose à partir de cette date. Il y faudrait ajouter celles des pays, des cantons, comme celles qu'Hector de la Ferrière consacra au canton d'Athis [3], monographie qui en a fait naître d'autres [4]. Pour ce qui concerne les communes, nous avons déjà quelques très bonnes monographies, depuis celle déjà ancienne (1848) de Saint-Martin-du-Tilleul par Auguste Le Prévost jusqu'à l'histoire monumentale de Verson où ont été publiés tant de documents utiles : exemple difficile à imiter, parce qu'il y faut une fortune ; on prendra plutôt pour modèle l'histoire plus modeste du Tronquay, si intéressante au point de vue des impôts [5]. Il nous faut aussi de bonnes monographies de paroisses : nous en avons déjà de fort bonnes, celle de Saint-Germain d'Argentan, déjà ancienne, celle

1. Voir les nombreux travaux publiés par M. Carlez dans les Mémoires de l'Académie de Caen, les ouvrages de Mlle Chuppin, de Pierre Aubry.
2. Voir *Revue de Synthèse*, t. XIX, p. 204.
3. Paris, 1858.
4. L. Drouet, *Recherches historiques sur les vingt communes du canton de Saint-Père-Eglise*, Cherbourg, 1893. — F.-G. Lavallée, *Le canton d'Écos*, La Normandie, 1904. — P. de Longuemare, *Étude sur le canton de Tilly*, Caen, 1907.
5. Legras, *Histoire de la commune du Tronquay*, Saint-Lô, 1907.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

de Saint-Contest dans la plaine de Caen, assez récente[1]. Dès le XVIIIe siècle, l'histoire des villes a été l'objet de très nombreuses recherches ; on pourrait citer vingt petites villes normandes qui ont leur monographie, mais il n'en est guère qui aient une valeur scientifique[2]. Parmi les grandes villes, Le Havre est la seule qui ait son histoire, la plus facile à écrire d'ailleurs[3]. Rouen a été étudié dans ses monuments, dans quantité d'études de détail, ses archives communales sont classées. Il serait à désirer que quelque historien entreprît une histoire scientifique de cette grande ville, que la munificence bien connue des Rouennais permettrait de faire digne de son passé. La même œuvre est à entreprendre pour Caen.

Pour toutes ces tâches, on peut compter sur la bonne volonté de tous. Mais il faut que chacun prenne conscience de ses forces. Il faut aussi que nos étudiants sachent qu'il y a encore quantité de sujets neufs en histoire provinciale, d'une portée générale et par lesquels l'histoire nationale peut être renouvelée.

Comment grouper les forces disponibles? Il y a beaucoup de sociétés savantes, il y en a assez. Elles ont de bonnes traditions. Celles qui ne sont pas spécialement consacrées à la Normandie doivent se dire que l'histoire de la province les réclame. Qu'elles ne gaspillent pas leurs ressources à publier des procès-verbaux pour lesquels un Bulletin mensuel tel que celui qui vient d'être fondé à Caen par MM. Besnier et Gidon est largement suffisant.

On publie beaucoup de documents inédits et on a raison : à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, une rubrique a été ouverte pour cet objet. Qu'on choisisse et qu'on ne publie pas sans distinction, surtout que l'on ne fasse pas de publications trop fragmentaires ; un texte isolé publié dans une revue est à peu près aussi perdu, aussi oublié que s'il était resté dans les Archives.

Doit-on maintenant essayer de grouper les initiatives, de fédérer les Sociétés, afin que par leur contact elles apprennent à mieux

1. Abbé Laurent, *Histoire de Saint-Germain d'Argentan*, Argentan, 1859.

2. Semichon, *Histoire d'Aumale*, Paris, 1862, 2 vol. — Odolant-Desnos, *Mémoires historiques sur Alençon*, 1787. — Oscar Havard et J. Grente, *Villedieu les Poëles, sa commanderie, sa bourgeoisie, ses métiers*, Paris, 1898, 2 vol. — Le Cacheux, *Documents pour servir à l'histoire de Montebourg et de ses environs*, Valognes, 1874, etc.

3. Borély, *Histoire du Havre*, Le Havre, 1880-1889, 5 vol., qu'il y aurait lieu de compléter, malgré ses longueurs, par les travaux de M. Barrey.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

connaître leurs travaux réciproques, à mieux employer leur activité, à prendre conscience du but à viser? Ainsi ont fait les Sociétés savantes de Flandre, sous l'inspiration de mon collègue de Lille, M. de Saint-Léger. Excellent exemple à suivre, mais combien difficile à imiter en Normandie. Il faut voir quel accueil ont reçu les tentatives gouvernementales au temps de Guizot, de Rouland surtout pour entraîner les Sociétés Savantes à des œuvres collectives telles qu'une histoire littéraire de la province. La Société Havraise d'Études diverses a tenté de fonder la fédération en 1905 : la Haute-Normandie a répondu à son appel, mais des pays à l'Ouest de Lisieux, deux délégués seulement sont venus. Il y eut un deuxième congrès à Lisieux, et ce fut tout. Les Assises de Caumont pourraient reprendre ce projet, mais à la condition qu'elles s'affranchissent du programme qui leur a été imposé par leur fondateur. Pendant quelque temps encore on se heurtera sans doute à la répugnance qu'ont les Normands pour toute œuvre collective. Le métayage est impossible en Normandie; les syndicats agricoles ne s'y sont établis que tard. Le Normand est un individualiste, et voilà un des premiers traits du Normand.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

LE GÉNIE NORMAND.

Dégager le génie normand, ce devrait être la dernière entreprise de cette étude. On hésite à la tenter même sous la forme de la plus modeste esquisse. Et peut-être est-il plus difficile à quiconque est Normand de saisir ce qui distingue cette race des autres, ce qui fait son originalité propre? Et d'abord y a-t-il une race normande? Mais ce qui ressort de cette étude même, c'est que la Normandie a été peuplée dès l'époque préhistorique par des races distinctes, ligure et celte : à partir de l'époque romaine, de nouvelles invasions viennent modifier ce premier fond; si l'apport romain n'a guère altéré la population au point de vue ethnographique, il a pu cependant avoir une certaine action sur son développement, ses mœurs, sa mentalité. Puis se succèdent les invasions germaniques : les Saxons viennent par mer à plusieurs reprises, les Francs arrivent par terre, et après quelques siècles de répit dont nous ne sommes mêmes pas certains, vu la pauvreté des sources, les Normands. A l'heure actuelle, au jugement de tous les ethnographes, — et le fait est visible pour qui sait observer, — il y a au moins deux types en présence, l'un aux yeux et cheveux bruns, plus trapu; l'autre plus élancé aux cheveux blonds, aux yeux bleus ou pers; l'un dominant dans la région maritime, l'autre à l'intérieur des terres. Il y a toujours eu en Normandie deux courants, l'un qui vient de l'Ile-de-France, de Paris, l'autre qui vient de la mer. Et si on veut dégager les traits du Normand, il faut penser à cette double tendance. Mais à côté des actions du dehors, il y a celle très lente, très sûre, très continue qu'exerce la terre même, le climat, la terre nourricière, riche, trop riche, est-on quelquefois tenté de dire, qui, sauf dans le Bocage, nourrit facilement l'homme, le détourne de l'effort, partant de la nouveauté, lui dit : « Fais comme tous tes ancêtres, ils ont tiré de moi leur substance, ils ont vécu. » Il y a aussi le climat humide qui pousse à rechercher l'excès dans la nourriture solide et liquide. Que d'actions diverses! Celles de la race déjà mettent en présence des instincts très différents; l'un chercheur d'aventures, courant le monde; le Normand a conquis l'Angleterre,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

les Deux-Siciles, pris part aux croisades, plus tard aux grandes découvertes, il a colonisé les terres les plus diverses, le Canada et l'Ile-de-France, il s'est trouvé partout chez lui, s'est adapté partout : et voilà le marin. Mais il est aussi sédentaire, routinier, défiant de toutes les nouveautés : et voilà l'élément paysan. Les contradictions apparaissent dans ce portrait. Eh oui! c'est que le Normand est pétri de contradictions, qu'il n'y a pas d'être plus complexe, plus difficile à saisir. Il serait sans doute aisé de reproduire ici les clichés courants sur sa manie processive et chicanière, sa routine, sa méfiance, sur ce qu'on appelle « la cautèle normande », défauts que l'on retrouve d'ailleurs chez tous les paysans. N'a-t-on pas dans une de ces revues provinciales rapproché le Normand du Vellave, rapprochement inattendu ?

Et puis ces critiques sont-elles si justifiées? La cautèle en un certain sens est une qualité. C'est le commencement de l'esprit critique, si nécessaire à l'historien qui ne doit rien affirmer à la légère, et voilà pourquoi la Normandie a tant produit d'excellents historiens. Et dans la vie privée si le Normand passe pour défiant, distant, peu prompt à se lier, *cautious, distant,* pour emprunter ces épithètes à un peuple avec lequel le Normand a tant de rapports, n'est-ce point là encore plus une qualité qu'un défaut? Ne vaut-il pas mieux observer, ne se lier qu'à bon escient, plutôt que de se jeter à la tête des gens, quitte à s'en repentir ou à les en faire repentir? Le Normand est plus accueillant qu'on ne croit, et il est fidèle. Mais il a la pudeur de son opinion, de son intimité, de son âme si complexe qui n'est point sans quelque analogie avec l'âme norvégienne, et que seul le roman norvégien peut parfois faire comprendre. Disons aussi que prudence n'exclut point franchise. Que l'on compare, et l'on s'apercevra que le paysan normand est tout aussi franc que les autres paysans : et le marin normand a la franchise rude de tous ses pareils. D'ailleurs en ces matières chaque province pourrait prendre à son compte le mot de l'abbé Maury : « Qu'estimez-vous valoir? — Peu, quand je me considère; beaucoup, quand je me compare. » Il n'est point jusqu'à sa passion pour le droit et par conséquent pour la chicane qui ne se puisse expliquer. N'est-ce point là une survivance de l'attachement de ce peuple à son Droit coutumier, à sa Charte aux Normands toute pleine de droit, sentiment d'un peuple qui fut de très bonne heure

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

libre et fier, affranchi du servage, qui veut être jugé suivant son bon droit qu'il confond avec sa coutume. Puis comme toute tendance s'exagère, de l'amour du droit est née la subtilité, combinaison de l'ingéniosité naturelle de la race avec la passion pour les textes juridiques et les beaux arrêts. Ingénieux, le Normand l'est quelquefois avec excès, il perd alors une de ses qualités naturelles les meilleures, le bon sens, la mesure.

Mais au lieu de procéder à cette discussion sur le caractère normand, ne vaut-il pas mieux essayer de dégager historiquement le génie normand, à partir du moment où il y a eu une Normandie? Quel ferment a été dans cette province la population nouvelle, si peu nombreuse qu'elle ait été et d'où qu'elle vienne! Elle a tout recréé, mis en valeur, elle a refait la Normandie, disons mieux, elle l'a faite. Elle a témoigné d'un véritable génie créateur, original, extrêmement ingénieux dans l'organisation politique, amalgamant heureusement le droit franc, les tendances scandinaves, et surtout et avant tout se prêtant aux nécessités du présent. Ce génie, cette faculté d'assimilation, d'adaptation, elle l'a transporté dans la littérature et dans l'art. Quel qu'ait pu être ici l'apport scandinave, art et littérature sont rapidement français. Les Normands se sont francisés de très bonne heure; bientôt ils ont été aptes à élever eux-mêmes les cathédrales gothiques et à écrire quelques-unes des plus belles pages de la littérature française. Les Normands par leur position même dans la vallée de la Seine sont les plus français des Français; après 1204, ils sont bientôt l'avant-garde de la France. Ne l'a-t-on pas vu pendant la guerre de Cent Ans où leur patriotisme a éclaté dès 1346, s'est manifesté de la façon la plus déterminée en 1417, et pendant toute la durée de l'occupation anglaise? Quelle part considérable ont-ils prise à tous les grands mouvements français, à la Renaissance, à la Réforme, à la Révolution! M. Galland s'étonne du succès de la Réforme dans une population où la circonspection a toujours passé pour un héritage de famille. Elle a été de même révolutionnaire avec enthousiasme. Le Normand, volontiers représenté comme un arriéré, ne l'est donc point en matière politique. Mais il va jusqu'au bout dans un sens, puis, revient en sens contraire : par là encore il est éminemment français.

La Normandie en effet à cause de sa proximité de Paris a peine

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

à conserver son originalité; son patois, en ce qu'il se distingue des patois voisins, est limité à la région côtière. Le Normand n'est qu'un Français qui va moins vite, intelligent et malin, ingénieux et prudent, entreprenant même quand il n'est pas gâté par la trop grande facilité de la vie dans un pays riche.

L'essentiel est que cette race ne disparaisse point par suite des transformations économiques que nous avons indiquées, ou par les vices internes que le trop grand bien-être a développés en elle et qui aujourd'hui éteignent, si on n'y prend garde, diminuent et bientôt tueront cette population qui a fait de si grandes choses et qui a sa place si nécessaire dans la nation française.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

TABLE DES MATIÈRES

LA NORMANDIE

I. Esquisse géographique. — Les pays 1
II. Les historiens de la Normandie 8
III. Les instruments de travail 21
IV. Les résultats 25
La Normandie avant les Normands 25
La préhistoire 25
L'époque gallo-romaine 26
L'évangélisation de la Deuxième Lyonnaise 32
Les invasions. — La domination franque 34
Les fondations monastiques 36
La Neustrie avant l'invasion normande 38
Le duché de Normandie (911-1204) 41
Les invasions normandes 41
La Normandie dans l'état anglo-normand 53
La Normandie dans l'empire angevin 55
La Normandie, province française (moyen age) (1204-1419) . . 60
La Normandie sous les Capétiens directs 60
La Normandie sous les Valois 66
La Normandie sous la domination anglaise (1419-1450) 71
La Normandie, province française (temps modernes) (1450-1790). 77
Le relèvement économique et la Renaissance 77
La Réforme et les guerres de religion 83
La Contre-Réforme catholique. — Les troubles du XVIIe siècle. — La monarchie absolue 87
La Révolution 100
La Normandie au XIXe siècle 110
Conclusions 115
Les desiderata 115
Le génie normand 122

VERSAILLES, IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

LES RÉGIONS DE LA FRANCE

En préparation :

L'Alsace, par PFISTER, professeur à la Sorbonne ;
Le Berry, par VACHER, professeur à l'Université de Rennes ;
La Bretagne, par LE BRAZ, professeur à l'Université de Rennes ;
La Champagne, par CHANTRIOT, agrégé d'histoire et de géographie ;
La Flandre, par DE SAINT-LÉGER, professeur à l'Université de Lille ;
Le Forez et *le Roannais*, par Maurice DUMOULIN ;
Le Hainaut, par MALOTET, agrégé d'histoire et de géographie, docteur ès lettres ;
La Lorraine, par PFISTER ;
Le Maine, par PRENTOUT, professeur à l'Université de Caen ;
L'Orléanais, par C. BLOCH, inspecteur général des archives ;
La Picardie, par DEMANGEON, professeur à l'Université de Lille ;
Le Poitou, par BOISSONNADE, professeur à l'Université de Poitiers ;
La Provence, par L.-G. PÉLISSIER, professeur à l'Université de Montpellier, et AUDE, conservateur de la Bibliothèque Méjanes à Aix.

EN VENTE

I. *La Gascogne*, par L. BARRAU-DIHIGO, précédé d'une Introduction générale par Henri BERR, directeur de la *Revue de Synthèse historique*, **3** fr.
II. *Le Lyonnais*, par CHARLÉTY, professeur à l'Université de Lyon, **2** fr.
III. *La Bourgogne*, par A. KLEINCLAUSZ, prof. à l'Université de Dijon, **3** fr.
IV. *La Franche-Comté*, par L. FEBVRE, agrégé d'hist. et de géogr., **3** fr.
V. *Le Velay*, par Louis VILLAT, professeur au lycée du Puy, **3** fr.
VI. *Le Roussillon*, par Joseph CALMETTE, professeur à l'Université de Dijon, et Pierre VIDAL, bibliothécaire de la ville de Perpignan, **3** fr.
VII. *La Normandie*, par Henri PRENTOUT, professeur à l'Université de Caen, **4** fr. **50**.

ARCHIVES, BIBLIOTHÈQUES, MUSÉES

L'organisation des Musées, par L. RÉAU, professeur à l'Université de Nancy . . . . . **2** fr.
L'organisation des Bibliothèques, par Victor CHAPOT, docteur ès lettres, docteur en droit, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève . . . . . **2** fr. **50**

Les études relatives à l'Histoire économique de la Révolution française (1789-1804), par P. BOISSONNADE, professeur à l'Université de Poitiers . . . . . **5** fr.
Répertoire méthodique pour la Synthèse historique (*Théorie et Méthodologie, Histoire et Enseignement de l'Histoire*), année 1901, publié avec une Introduction par Henri BERR, docteur ès lettres, directeur de la *Revue de Synthèse historique*, avec le concours de P. CARON, archiviste paléographe, directeur de la *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, et François SIMIAND, agrégé de philosophie, secrétaire de la rédaction des *Notes critiques*. Prix. . . . . **2** fr.

LA *REVUE DE SYNTHÈSE HISTORIQUE*

Comprend quatre parties : 1° Des Articles de fond (théorie de l'histoire et psychologie historique) ; 2° des Revues générales (inventaire du travail historique fait et à faire) ; 3° des Notes, questions et discussions (intermédiaire entre les historiens, sociologues et philosophes) ; 4° la Bibliographie (analyses, revue des Revues et bulletin critique).

La *Revue de Synthèse historique* paraît tous les deux mois, fin février, avril, juin, août, octobre, décembre. Elle forme deux volumes par an, de trois à quatre cents pages, grand in-8°, chacun.

L'abonnement est de **15** francs pour la France et de **17** francs pour l'Étranger. Il part de février ou d'août. — Le prix du numéro est de **3** francs.

VERSAILLES, IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF VIRGINIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

DEC 22 '78

PLEASE RETURN TO
ALDERMAN LIBRARY

DUE	DUE
10-21-89	
3/19/90	

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

CX 000 699 422

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA